



La revue des marchés publics



www.dgcmef.gov.bf

N° 4238 – Mardi 30 Septembre 2025

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



La **revue**
des marchés publics

Quotidien d'information de la Direction Générale du Contrôle
des Marchés Publics et des Engagements Financiers du Burkina

392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle
des Marchés Publics et
des Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouané.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Abdoulaye OUATTARA
E-mail : arattaou68@gmail.com

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
W. Martial GOUBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaoga
OUEDRAOGO
Zoenabo SAWADOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 27

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 43
- *Marchés de travaux* P.50
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 56

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 67
- *Marchés de travaux* P. 71



Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

AGENCE NATIONALE DE REGULATION PHARMACEUTIQUE

RECTIFICATIF DU RAPPORT SYNTHESE DES RESULTATS PARUS DANS LE QUOTIDIEN N°4236 DU 26/09/2025 PORTANT SUR LE NOM DE L'ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE

DEMANDE DE PRIX N°2025-104/MS/SG/ANRP/PRM DU 18/08/2025 POUR LA REFECTION DES BATIMENTS A USAGE DE BUREAU AU PROFIT DE L'ANRP - Publication : Revue des marchés publics n° 4211 du 22/08/2025 ; Financement : Budget de l'ANRP, Exercice 2025 ;

Référence de la convocation de la CAM : Lettre N° 2025-110/MS/SG/ANRP/PRM du 26/08/2025

Date de dépouillement : 01/09/2025 ; Nombre de plis reçus : 09

Lot unique : Réfection des bâtiments a usage de bureau au profit de l'ANRP

Soumissionnaires	Montants lus en F CFA		Montants corrigés en F CFA		Observations	RANG
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
					Borne inférieure : 18 039 891 F.CFA TTC Borne supérieure: 24 406 912 F.CFA TTC Seuil de tolérance : 17 137 897 F CFA TTC	
GORAL ETUDES ET REALISATIONS (G.E.R)	15 000 700	-	14 786 012	-	CONFORME -Item A-4.5 : Discordance entre le montant en lettres (450 000 FCFA) et en chiffres (400 000 FCFA) : -Item B-2.2 : Discordance entre le montant en lettres (3 100 FCFA) et en chiffres (3 500 FCFA) : -Item B-3.4 : Discordance entre le montant en lettres (200 FCFA) et en chiffres (200 000 FCFA) : -Item B-4.5 : Discordance entre le montant en lettres (4 FCFA) et en chiffres (4 000 FCFA) : Retenu en application du seuil de tolérance	1 ^{er}
BUILDING PERFECTS & SOLUTIONS SARL	16 373 760	19 321 037	16 373 760	19 321 037	Conforme	4 ^{ème}
TIENOU-HANGLAN SERVICE (T.H.S)	-	19 776 276		20 732 076	Conforme -Sous total A-5.1 non comptabilisé -Erreur de sommation des sous totaux B-1.1 et B-5.	5 ^{ème}
ENTREPRISE DE CONSTRUCTION ZOUNGRANA ET FRERES (E.CO.ZO.F)	-	18 400 000			NON CONFORME Attestation de visite de site non jointe	Non classé
CONSTRUCTION ZORE MOUMOUNI ET FILS (COZOMOF)	17 903 978	21 126 694		14 331 100	NON CONFORME -Absence de caisse d'outil complet de plomberie sur la liste du matériel proposé ; -Absence de caisse d'outil complet de froid et climatisation sur la liste du matériel proposé.	Non classé
GROUPE WOB-ZOUGOU SARL	14 976 818	-	14 976 818		CONFORME Retenu en application du seuil de tolérance	3 ^{ème}

BUILDING EXPERTISES (BU.EX)	16 043 360	-			NON CONFORME Garantie de soumission : Montant en lettres (600 FCFA) différent du montant en chiffres (600 000 FCFA)	Non classé
ENTREPRISE SANGA GENERAL (ESG)	14 931 580	-	14 931 580		CONFORME Retenu en application du seuil de tolérance	2 ^{ème}
AL BARAKAT TRAVAUX ET PRESTATIONS (A.B.T.P)	15 532 070	-			NON CONFORME Discordance entre la date et le lieu de naissance du diplôme et du CV du chef de chantier	Non classé
ATTRIBUTAIRE	GORAL ETUDES ET REALISATIONS (G.E.R) pour un montant de quatorze millions sept cent quatre-vingt-six mille douze (14 786 012) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

BUREAU BURKINABE DU DROIT D'AUTEUR (BBDA)

SYNTHÈSE RECTIFICATIVE DES TRAVAUX DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES MARCHES PARUE DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4230 DU JEUDI 18 SEPTEMBRE 2025 A LA PAGE 4

Demande de prix N°2025-006/MCCAT/SG/BBDA/DG/PRM du 28/07/2025 pour l'acquisition et l'installation d'un groupe électrogène au profit du Bureau Burkinabè du Droit d'Auteur (BBDA) ; Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4209 du 20/08/2024 ; Date de dépouillement : 29 août 2025 ; Date de délibération : 08/09/2025 ; Nombre de plis reçus : quatre (04).

Soumissionnaires	Prix de l'offre en F CFA lu publiquement	Prix de l'offre corrigé en F CFA (Montants en TTC)	Observations	Classement
GBI	27 000 000 HTVA	27 000 000 HTVA	Agrément technique non fourni, pas de précision sur les spécifications technique du groupe électrogène à livrer NON CONFORME	Non classé
AS AMANDINE	25 912 800 TTC	25 912 800 TTC	CONFORME	2 ^{ème}
SO.TE.MA SA	28 969 000 TTC	28 969 000 TTC	CONFORME	3 ^{ème}
WATAM SA	21 864 407 HTVA 25 800 000 TTC	21 864 407 HTVA 25 800 000 TTC	CONFORME	1 ^{ère}
Attributaire provisoire :	WATAM SA pour un montant TTC de vingt-cinq millions huit cent mille (25 800 000) francs CFA. Le délai de livraison est de vingt-un (21) jours.			

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

FICHE DE SYNTHÈSE RECTIFICATIVE (Correction portant sur le montant de la Borne inférieure et du montant du seuil de tolérance)

Demande de prix N°2025-0038/MEBAPLN/SG/DMP du 02/09/2025 pour les travaux de construction de salles de classe semi-finies dans le cadre du MYRP II additionnel au profit du MEBAPLN - FINANCEMENT : UNICEF, exercice 2025
Convocation CAM : N°2025-00073/MEBAPLN/SG/DMP/sse-mp du 11/09/2025
Publication : Quotidien des Marchés Publics n° 4222 du lundi 08 septembre 2025 - Date d'ouverture : 17/09/2025
Nombre de concurrents : Quatre (04)

N°	SOUSSIONNAIRES	Montant lu publiquement en F CFA		Montant corrigé en FCFA TTC	OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC			
Lot unique : Travaux de construction de salles de classe semi-finies dans le cadre du MYRP II additionnel au profit du MEBAPLN.					Borne inférieure = 116 800 665 Seuil de tolérance : 110 960 632	
1	EMIP CONSTRUCTION	-	118 041 624	118 041 624	RAS Conforme	1 ^{er}
2	BURKINA META SARL		145 652 981	145 652 981	Agrément SA2 fourni au lieu de B2 demandé Non Conforme	Non classé
3	SOTRAC SARL	-	138 438 590	117 320 839	-Erreur de calcul suite à une double application de la TVA d'un montant de 21 117 751 ; - taux de variation : -15,25% Offre écartée	Non classé
4	ZANGINSON INVESTMENT GROUP	-	119 090 025	119 090 025	Agrément non fourni Non conforme	Non classé
ATTRIBUTAIRE	EMIP CONSTRUCTION pour un montant de cent dix-huit millions quarante et un mille six cent vingt-quatre (118 041 624) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

Rectificatif suivant décision n°2025-L0361/ARCOP/ORD du 19 septembre 2025
Demande de prix n°2025-0026/MESFPT/SG/DMP du 22/08/2025 portant travaux de construction de deux (02) salles de classes aux lycées municipal de Gonsé et de Kadia Van Wel de Sakoula dans la région du Kadiogo - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025
Publication de l'avis : Quotidien des marchés N°4212 du mardi 25 août 2025
Références de la convocation CAM : Lettres N°2025-00468/MESFPT/SG/DMP du 27 août 2025
Date d'ouverture des plis, d'analyse des offres et de délibération : mercredi 03 septembre 2025
Nombre de soumissionnaires : Neuf (09) ; Publication des premiers résultats : Quotidien n°4227 du lundi 15 septembre 2025

Soumissionnaires	MONTANT LU EN F CFA		MONTANT CORRIGE EN F CFA		OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
					Montant prévisionnel = 70 000 000 F CFA TTC Borne inférieure = 53 412 578 F CFA TTC Borne supérieure = 72 264 076 F CFA TTC Limite de tolérance = 50 741 949 F CFA TTC

May Victory International Sarl	Néant	53 226 207	-	53 226 208	Conforme : l'offre est anormalement basse mais se trouve dans la limite de tolérance
YAMGANDE – SERVICES Sarl	46 450 000	54 811 000	46 500 000	54 870 000	Conforme : l'offre n'est ni anormalement basse ni anormalement élevée Montant en chiffre (750 000) différent du montant en lettre (775 000) au point V.5.4 La correction a entraîné une variation de 0,11%.
SAID SERVICE	Néant	53 684 308	-	53 684 308	Conforme : l'offre n'est ni anormalement basse ni anormalement élevée
ENTREPRISE BERNARD BRIQUETERIE (EBB)	Néant	52 280 011	-	52 580 011	Conforme : l'offre est anormalement basse mais se trouve dans la limite de tolérance
ENTREPRISE COMPAORE MAHAMADI (ECM)	40 355 328	47 619 287	40 369 728	47 636 279	Non conforme : l'offre est en deçà de la limite de tolérance Erreur de quantité (17,60 et non 17,00) au point III.3.2. La correction a entraîné une variation de 0,04%
EXCLUSIVA-BF	Néant	51 999 616	-	51 999 616	Conforme : l'offre est anormalement basse mais se trouve dans la limite de tolérance
B.S.E.C	44 099 604	52 037 533	42 099 604	49 677 533	Non conforme : l'offre est en deçà de la limite de tolérance Erreur de report du montant (18 133 802 au lieu de 19 133 802) au niveau du récapitulatif général des travaux. La correction a entraîné une variation de -4,54%
FAGUEMAF SA	44 993 710	53 092 578	44 993 710	53 092 578	Conforme : l'offre est anormalement basse mais se trouve dans la limite de tolérance
ENTREPRISE DE L'EXCELLENCE (EE)	Néant	53 501 094	-	-	Non conforme : Un (01) chef de chantier proposé en lieu et place de deux (02) chefs de chantier exigé par le dossier.
Attributaire	: EXCLUSIVA-BF pour un montant de cinquante-un million neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille six cent seize (51 999 616 F) F CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours après confirmation du prix de son offre par lettre en date du 25/09/2025 conformément aux dispositions de l'article 115 du Décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. La garantie de bonne exécution applicable passera de cinq pour cent (5%) à quarante pour cent (40%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants comme l'indiquent les dispositions de l'article ci-dessus cité.				

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

Appel d'Offres Ouvert National : N°2025-010T/MARAH/SG/DMP portant Travaux d'aménagement de jardins maraichers au profit du programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest, composante Burkina Faso (PRSA-BF)

Financement : IDA N°D921-BF et Accord de Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021

Publication de l'Avis : Revue des marchés N°4191 du vendredi 25 juillet 2025

Date de dépouillement : 25/08/2025 ; Date de délibération : 18/09/2025

Lettre de convocation : Lettres N°2025-0179/MARAH/SG/DMP du 28 juillet 2025 et N°2025-0121/MARAH/SG/DMP du 16 septembre 2025

Nombre de lot : dix-sept (17) ; Nombre de plis : quarante cinq (45)

N° PLIS	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HTVA	MONTANT LU TTC	MONTANT CORRIGE HTVA	MONTANT CORRIGE TTC	MOTIF DE CORRECTION	RANG
LOT 1							
1	SGCBF	39 440 000	-	39 440 000	46 539 200	RAS	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
6	CHIC BTP	-	72 145 200	61 140 000	72 145 200	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
14	COTRA/GS	-	135 127 700	114 515 000	135 127 700	RAS	9 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
17	ACOD	-	67 979 800	57 610 000	67 979 800	RAS	5 ^{ème}
18	GMS	32 938 000	38 866 840	37 338 000	44 058 840	Incohérence entre les prix unitaires en lettres dans le BPU et les prix unitaires du DQE de l'item 4.1 (1 050 000 dans le BPU et 500 000 dans le DQE)	1er Qualifié pour le lot 1
24	AFRICOS SARL	-	46 492 000	39 400 000	46 492 000	RAS	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
26	ETH-GCT	139 100 000	164 138 000	139 100 000	164 138 000	RAS	10 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
29	AFRICA- KOSMOS	-	99 946 000	84 700 000	99 946 000	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
37	SAOH BTP	93 096 000	109 853 280	93 096 000	109 853 280	RAS	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
38	SYRBA SARL	-	54 752 000	46 400 000	54 752 000	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 2							
4	EGNV.BTP	-	98 028 500	93 650 000	110 507 000	+12 478 500	4 ^{ème}

						*Erreur sur la quantité des items 5.1 (150 en lieu et place de 1500) et 5.2 (400 en lieu et place de 4000) des DQE des sites de Sokara	Admis pour l'analyse détaillée
12	PACO BTP	-	281 595 200	238 640 000	281 595 200	RAS	9 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
13	LE GEANT SARL	-	166 439 000	141 050 000	166 439 000	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
14	COTRA/GS	-	256 838 800	217 660 000	256 838 800	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
20	EPC-SAC SARL	-	70 280 800	59 560 000	70 280 800	RAS	1er et déjà attributaire du lot 15 pour avoir proposé un seul personnel selon la combinaison la plus avantageuse
26	ETH-GCT	229 320 000	270 597 600	229 320 000	270 597 600	RAS	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
29	AFRICA- KOSMOS	-	210 512 000	178 400 000	210 512 000	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
31	HYDRO-BAT. M	-	79 815 200	67 640 000	79 815 200	RAS	2 ^{ème} Qualifié pour le lot 2 selon la combinaison la plus économiquement avantageuse
32	MILLOUNGOU CONSTRUCTION	-	314 210 400	266 280 000	314 210 400	RAS	10 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
39	GROUPEMENT ENGM LOGISTIC AFRIQUE SA/RL/EXCELIUM	-	103 344 400	86 890 500	102 530 790	-813 610 Erreur sur les prix unitaires des items 5.1 et 5.2 des sites de Santidougou et Tapoco (le BPU propose 800 FCFA pour l'item 5.1 et 500 FCFA pour l'item 5.2 et le devis 900 FCFA pour l'item 5.1 et 600 FCFA pour l'item 5.2 *Incohérence entre le montant en lettre (250 FCFA) et le montant en chiffre (250 000 FCFA) de l'item 6.2 du DQE des sites de Santidougou et Tapoco	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 3							
12	PACO BTP	-	135 711 800	115 010 000	135 711 800	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
21	OUEDSON GROUP SARL	-	34 627 100	27 245 000	32 149 100	-2 100 000 Erreur de multiplication du sous de l'item 7.1 dans le DQE : 6 x 90 000 = 2 640 000 en lieu et place de 6 x 90 000 = 540 000	1 ^{er} Non qualifié - Diplôme du Conducteur des travaux SANDWIDI Fabrice non conforme Diplôme de licence professionnelle (BAC +3) au lieu de Diplôme de niveau BAC+5 - Diplôme des environnementalistes non conforme : diplôme de YANOGO Wendzoodo Amelie Pélagie (Diplôme d'ingénieur 2iE spécialité génie civil et hydraulique) et YANOGO Souleymane (Diplôme de Master en génie civil) au lieu de diplôme de licence en environnement, HSE, foresterie ou équivalent
26	ETH-GCT	121 260 000	143 086 800	109 380 000	129 068 400	- 14 018 800	5 ^{ème}

						Erreur de multiplication au point 7.1 . 600 000 au lieu de 12 480 000	Admis pour l'analyse détaillée
27	GTS	-	34 196 400	28 980 000	34 196 400	RAS	2 ^e Non retenu Personnel fourni pour un seul lot Retenu au lot 7 selon la combinaison la plus avantageuse
36	COBAT-TP	-	101 480 000	86 000 000	101 480 000	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
38	SYRBA SARL	-	49 914 000	42 300 000	49 914 000	+ 755 200 Omission de l'item 9.3 dans le BPU et le DQE Application de la moyenne des cout des couts unitaire (600 000)	3 ^e Qualifié pour le lot 3
LOT 4							
6	CHIC BTP	-	38 338 200	32 490 000	38 338 200	RAS	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
14	COTRA/GS	-	63 354 200	53 690 000	63 354 200	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
24	AFRICOS SARL	-	24 337 500	20 625 000	24 337 500	RAS	1 ^{er} Qualifié pour le lot 4
25	CAUTIER INTERNATIONAL SERVICES	-	45 689 600	38 720 000	45 689 600	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
28	MVI SARL	-	37 264 400	25 720 000	30 349 600	-6 914 800 *Erreur de quantité des items 5.1 (4750 en lieu et place de 450) et 6.1 (3 en lieu et place de 12) *Incohérence des prix unitaires des items 6.2 (150 000 dans le BPU et 190 000 dans le DQE), l'item 7.1 (50 000 dans le BPU et 40 000 dans le DQE)	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 5							
2	EPVMAF	44 906 250	52 989 375	44 956 250	53 048 375	- 941 000 Incohérence entre le prix unitaire de l'item 1.1 du DQE des sites de Itengué et Kombesrtenga : 250 000 dans le BPU et 200 000 dans le DQE	3 ^{ème} Qualifié pour le lot 5
5	SINGUIYA TRANSPORT SARL	112 851 250	133 164 475	113 201 250	133 577 475	RAS	9 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
7	GROUPEMENT EXPERT FROID / SIPT SARL	67 019 000	79 082 420	67 019 000	79 082 420	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
9	GROUPEMENT KDIS SA/GERICO BTP	155 050 000	182 959 000	155 050 000	182 959 000	RAS	11 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
13	LE GEANT SARL		90 476 500	76 675 000	90 476 500	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
17	ACOD	-	78 499 500	66 525 000	78 499 500	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	40 552 175	35 716 250	42 145 175	- 1 593 000 FCFA Non prise en compte du sous total 6 dans le Total général du DQE du site de Nabikesom *Non prise en compte du sous total 3 dans le Total général du DQE du site de Timtenga	1 ^{er} Non retenu au lot 5 Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 16 et 17
31	HYDRO-BAT. M	-	47 228 500	40 075 000	47 288 500	RAS	2 ^{ème} Non retenu

							Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 2
36	COBAT-TP	-	140 508 500	119 075 000	140 508 500	RAS	10 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
39	GROUPEMENT ENGM LOGISTIC AFRIQUE SA/RL/EXCELIUM	-	62 000 150	52 332 500	61 752 350	- 234 110 *Incohérence entre le montant en lettre (110 000 FCFA) et le montant en chiffre (100 000 FCFA) de l'item 8.2 du DQE des sites de Itengué, Kombesrtenga *Incohérence entre le montant en lettre (500 000 FCFA) et le montant en chiffre (50 000 FCFA) de l'item 2.5 du DQE du site de Nabikesom"	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
41	EGC BGC	-	123 558 420	104 719 000	123 568 420	- 110 000 FCFA *Incohérence entre le montant en lettre (110 000 FCFA) et le montant en chiffre (100 000 FCFA) de l'item 8.2 du DQE des sites de Itengué, Kombesrtenga *Incohérence entre le montant en lettre (500 000 FCFA) et le montant en chiffre (50 000 FCFA) de l'item 2.5 du DQE du site de Nabikesom	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 6							
7	GROUPEMENT EXPERT FROID / SIPT SARL	64 955 000	76 646 900	64 955 000	76 646 900	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
9	GROUPEMENT KDIS SA/GERICO BTP	156 962 500	185 215 750	156 962 500	185 215 750	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
13	LE GEANT SARL	-	94 783 500	80 325 000	94 783 500	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
16	GROUPEMENT SOPOLYB/SORIF SARL	-	51 275 000	43 687 500	51 551 250	+234 110 Erreur de sommation dans le total général du DQE	3 ^{ème} Qualifié pour le lot 6
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	39 524 100	33 495 000	39 524 100	RAS	1 ^{er} Non retenu Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 16 et 17
31	HYDRO-BAT. M	-	46 149 800	39 110 000	46 149 800		2 ^{ème} Non retenu Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 2
36	COBAT-TP	-	126 437 000	107 150 000	126 437 000	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 7							
10	CONSTRUCTEC ET ASSAINISSEMENT	74 770 000	-	75 320 000	-	+ 649 000 Incohérence entre le prix unitaire de l'item 7.1 dans le BPU (100 000) et le DQE (125 000) pour les sites de Dagabowé, Naniébon, Toecin et Bitiako *Incohérence entre le prix unitaire de l'item 7.1 dans le BPU (150 000) et le DQE (100 000) pour les sites de Poura Mine	Admis pour l'analyse détaillée
16	GROUPEMENT SOPOLYB/SORIF SARL	-	74 360 650	62 967 500	74 301 650	- 59 000	Admis pour l'analyse détaillée

						<p>Incohérence entre le prix unitaire de l'item 8.2 du BPU (25 000) et du DQE (150 000) des sites Mana, Laro 2, Toma secteur 5 et Zinakongo</p> <p>*Incohérence entre le prix unitaire de l'item 9.2 du BPU (75 000) et du DQE (200 000) des sites Mana, Laro 2, Toma secteur 5 et Zinakongo</p> <p>*Incohérence entre le prix unitaire de l'item 9.3 du BPU (200 000) et du DQE (125 000) des sites Mana, Laro 2, Toma secteur 5 et Zinakongo</p>	
27	GTS	-	60 829 000	51 550 000	60 829 000	RAS	1 ^{er} Qualifié pour le lot 7 Combinaison économiquement la plus avantageuse
32	MILLOUNGOU CONSTRUCTION	-	271 264 300	215 485 000	254 272 300	-16 992 000 Modification par le soumissionnaire de la quantité de l'item 2.1 du DQE des sites de Mana, Laro 2, Toma secteur 5 et Zinakongo (Quantité égale à 1 dans le DAO contre 04 proposés)	Admis pour l'analyse détaillée
34	GROUPE YIRIBA KAN	-	106 766 400	94 550 000	111 569 000	+ 4 802 800 BPU des sites de Mana, Laro 2, Toma secteur 5, Zinakong et Poura Mine non fournis (vérification faite à partir du prix unitaires du DQE) *Incohérence entre les prix unitaires en lettres dans le BPU des sites de Dagabowé, Naniébon, Toecin, Bitiako et les prix unitaires du DQE des items : item 2.1 (1 200 000 dans le BPU et 900 000 dans le DQE), item 2.5 (50 000 dans le BPU et 45 000 dans le DQE), item 2.6 (50 000 dans le BPU et 20 000 dans le DQE), item 3.1 (1 500 000 dans le BPU et 1 300 000 dans le DQE), item 5.1 (3 000 dans le BPU et 3700 dans le DQE), item 5.2 (1500 dans le BPU et 1750 dans le DQE), item 6.2 (750 000 dans le BPU et 300 000 dans le DQE), item 9.1 (500 000 dans le BPU et 200 000 dans le DQE), item 9.2 (250 000 dans le BPU et 200 000 dans le DQE), item 9.3 (1000 000 dans le BPU et 400 000 dans le DQE)	Admis pour l'analyse détaillée
35	DAREE YANDE SARL	-	94 872 000	80 400 000	94 872 000	RAS	Admis pour l'analyse détaillée
LOT 8							
3	SOGEDAF SARL	-	114 235 800	96 810 000	114 235 800	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
4	EGNV.BTP		96 760 000	82 000 000	96 760 000	RAS	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée

16	GROUPEMENT SOPOLYB/SORIF SARL	-	83 246 050	70 547 500	83 246 050	RAS	1 ^{er} Qualifié pour le lot 8
17	ACOD	-	112 985 000	95 750 000	112 985 000	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
32	MILLOUNGOU CONSTRUCTION	-	289 914 200	234 035 000	276 161 300	- 13 752 900 Modification par le soumissionnaire de la quantité de l'item 2.1 du DQE des sites de Mana, Laro 2, Toma secteur 5 et Zinakongo (Quantité égale à 1 dans le DAO contre 04 proposés) *Modification par le soumissionnaire de la quantité dues items 8.1 et 8.2 du DQE des sites de Dora, Kamendena, Oualani et Sourï (Quantité égale à 4 pour chacun des deux items dans le DAO contre 1 proposés)	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
39	GROUPEMENT ENGM LOGISTIC AFRIQUE SARL/EXCELIUM	-	94 199 400	79 790 000	94 152 200	- 47 200 Incohérence entre le montant en lettre (100 000 FCFA) et le montant en chiffre (110 000 FCFA) de l'item 4.1 du DQE des sites de Kamendena 2, Lah,	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 9							
5	SINGUIYA TRANSPORT SARL	90 011 250	106 213 275	87 706 250	103 493 375	- 2 719 900 Incohérence entre le montant de la lettre de soumission lu publiquement qui est de 90 011 250 FCFA en HTVA et 106 213 275 en TTC et le montant du DQE qui est de 88 411 250 HTVA et 104 325 275 TTC *Incohérence entre les prix unitaires en lettres dans le BPU des sites de Koassa Lallé, Niosna, Boromtenga et les prix unitaires du DQE des items : item 1.2 (25 000 dans le BPU et 250 000 dans le DQE), item 2.6 (5 000 dans le BPU et 15 000 dans le DQE)	10 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
8	ASDT	45 925 000	-	44 712 500	-	- 1 430 750 Erreur de sommation des totaux généraux des deux DQE (17 700 000 + 28 225 000 en lieu et place de 17 220 000 + 27 492 500)	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
12	PACO BTP	-	125 764 400	106 580 000	125 764 400	RAS	11 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
16	GROUPEMENT SOPOLYB/SORIF SARL	-	40 094 925	29 478 750	34 784 925	- 5 310 000 Erreur de sommation du sous total 4 (le montant considéré est de 3 525 000 FCFA en lieu et place de 8 025 000 FCFA)	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	31 380 625	26 593 750	31 380 625	RAS	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
21	OUEDSON GROUP SARL	-	32 691 900	27 705 000	32 691 900	RAS	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
22	SAID SERVICES		133 871 000	113 450 000	133 871 000	RAS	12 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée

25	CAUTIER INTERNATIONAL SERVICES	-	79 980 400	67 730 000	79 921 400	RAS	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
27	GTS	-	32 172 700	29 365 000	34 650 700	+ 2 478 000 Omission du sous total 4 (2 100 000 FCFA) dans le total général HTVA des sites de Koassa Lallé, Niosna et Boromtenga	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
28	MVI SARL	-	54 560 250	46 737 500	55 150 250	+ 590 000 Erreur de sommation du total du DQE des sites de Sambin et Tanghin (18 880 000 HTVA en lieu et place de 19 380 000 HTVA) *Erreur du sous total 5 (3 585 000 en lieu et place de 2 085 000)	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
30	GETEE SARL	-	168 917 000	149 450 000	176 351 000	+ 7 444 000 Erreur dans la multiplication de l'item 6.1 dans le DQE des sites de Sambin et Tanghin qui affiche 900 000 x 8 = 900 000 en lieu et place de 900 000 x 8 = 7 200 000	13 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
37	SAOH BTP	83 205 000	98 181 900	83 205 000	98 181 900	RAS	9 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
42	GINDEFOULA- BTP	24 798 750	-	22 233 750	-	- 2 026 700 Incohérence du prix unitaire de l'item 3.1 dans les deux DQE (60 000 dans le BPU et 600 000 dans le DQE)	1 ^{er} Qualifié pour le lot 9
LOT 10							
13	LE GEANT SARL	-	138 591 000	117 450 000	138 591 000	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
17	ACOD	-	120 212 500	102 000 000	120 360 000	+ 147 500 Omission du Sous total 7 (125 000 FCFA) dans le calcul du DQE des sites de Gombo fourgou, Tintenga, Basgana, Ganwogo, Sena, Zamsé et Koakin	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	60 256 700	51 825 000	61 153 500	+ 896 800 Omission du sous total 2 (760 000) du DQE de Lo Pouri	1 ^{er} Non retenu, Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 16 et 17
20	EPC-SAC SARL	-	64 295 840	55 388 000	65 357 840	+ 1 062 000 Omission du sous total 4 du site de Lo Pouri (900 000 FCFA) dans le DQE	2 ^{ème} Non retenu. Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 15
32	MILLOUNGOU CONSTRUCTION	-	266 208 000	225 600 000	266 208 000	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
33	GBS INTERNATIONAL	-	80 358 000	68 100 000	80 358 000	RAS	3 ^{ème} Qualifié pour le lot 10 Combinaison économiquement plus avantageuse
41	EGC BGC	-	219 096 925	161 300 000	190 334 000	- 28 762 925 Erreur sur la sommation récapitulatif 190 334 000 TTC au lieu de 190 334 000 HTVA	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 11							
4	EGNV.BTP	-	89 945 500	76 225 000,00	89 945 500,00	RAS	4 ^{ème} Qualifié pour le lot 11 Combinaison économiquement plus avantageuse

12	PACO BTP	-	241 758 400	205 535 000,00	242 531 300,00	+ 772 900 Omission de l'item 7.3 du site de Poun	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
13	LE GEANT SARL	-	137 104 000	116 190 000,00	137 104 200,00	+ 200 Erreur de sommation du montant total de l'offre	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	59 507 400	50 430 000,00	59 507 400,00	RAS	1 ^{er} Non retenu, Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 16 et 17
21	OUEDSON GROUP SARL	-	62 858 150	53 292 500,00	62 885 150,00	RAS	2 ^{ème} Non qualifié - Diplôme du Conducteur des travaux SANDWIDI Fabrice non conforme Diplôme de licence professionnel (BAC +3) au lieu de Diplôme de niveau BAC+5 - Diplôme des environnementalistes non conforme : diplôme de YANOGO Wendzoodo Amelie Pélagie (Diplôme d'ingénieur 2IE spécialité génie civil et hydraulique) et YANOGO Souleymane (Diplôme de Master en génie civil) au lieu de diplôme de licence en environnement, HSE, foresterie ou équivalent
32	MILLOUNGOU CONSTRUCTION	-	257 387 500	218 125 000,00	257 387 500,00	RAS	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
33	GBS INTERNATIONAL	-	77 585 000	65 750 000,00	77 585 000,00	RAS	3 ^{ème} Non retenu, Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 10
37	SAOH BTP	145 038 000	171 144 840	146 488 000,00	172 855 840,00	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 12							
1	SGCBF	45 375 000	-	45 375 000,00	-	RAS	4 ^{ème} Qualifié pour le lot 12
2	EPVMAF	50 771 250	59 910 075	50 771 250	59 910 075	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
4	EGNV.BTP	-	68 078 625	58 393 750	68 904 625	+826 000 Erreur de sommation du sous total 1 et 2 du site de Dalo	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
5	SINGUIYA TRANSPORT SARL	133 121 250	157 083 075	133 121 250	157 083 075,00	RAS	11 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
10	CONSTRUCTEC ET ASSAINISSEMENT	70 412 500	-	70 412 500	-	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
13	LE GEANT SARL	-	107 092 375	90 756 250,00	107 092 375,00	RAS	9 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	46 328 275	39 261 250,00	46 328 275,00	RAS	2 ^e Non retenu, Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié aux lot 16 et 17
26	ETH-GCT	185 925 000	219 391 500	154 725 000,00	182 575 500,00	- 36 816 000 Erreur sur la quantité du 2.4 (7 au lieu de 1) et 4.1 site de Dalo (7 au lieu de 1)	12 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée

27	GTS	-	49 713 400	42 130 000,00	49 713 400,00	RAS	3 ^{ème} Non retenu, Personnel fourni pour un seul lot Qualifié au lot 7 selon la combinaison économiquement la plus avantageuse.
34	GROUPE YIRIBA KAN	-	91 756 800	75 360 000,00	88 924 800,00	- 2 932 000 Erreur de sommation sous total 7 du site de dalo (175 000 au lieu de 2 575 000)	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
36	COBAT-TP	-	144 250 500	122 475 000,00	144 520 500,00	RAS	10 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
42	GINDEFOULA- BTP	39 148 750	-	39 033 750,00	-	Soumissionnaire jugé non qualifié Le Chef de chantier proposé est rejeté au motif que ce dernier est employé au MARAH et ne saurait occuper ce poste. - 135 700 Erreur sur la quantité du 8.1 (1 au lieu de 2) et 8.2 (1 au lieu de 2) du site de dalo	1 ^{er} Non qualifié Le Chef de chantier proposé au lot 12 est rejetée au motif que ce dernier est un employé au MARAH et ne saurait occuper ce poste.
LOT 13							
3	SOGEDAF SARL	-	147 898 250	125 337 500	147 898 250	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
15	EZOS SARL	-	95 644 900	81 055 000	95 644 900	RAS	1 ^{er} Non retenu pour le lot 13, Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié au lot 14
29	AFRICA- KOSMOS	-	262 600 150	224 842 500	265 314 150	RAS	7 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
31	HYDRO-BAT. M	-	97 075 650	82 267 500	97 075 650	RAS	2 ^{ème} Non retenu pour le lot 13, Combinaison économiquement moins avantageuse. Qualifié au lot 2
32	MILLOUNGOU CONSTRUCTION	-	367 953 500	311 825 000	367 953 500	RAS	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
34	GROUPE YIRIBA KAN	-	157 648 000	133 600 000	157 648 000	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
39	GROUPEMENT ENGM LOGISTIC AFRIQUE SARL/EXCELIUM	-	120 138 750	101 812 500	120 138 750	RAS	3 ^{ème} Qualifié pour le lot 13
40	MASSA SERVICE SARL	-	166 195 625	140 843 750	166 195 625	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 14							
2	EPVMAF	60 727 500	71 658 450	60 727 500,00	71 658 450,00	RAS	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
5	SINGUIYA TRANSPORT SARL	133 970 000	158 084 600	133 970 000,00	158 084 600,00	RAS	8 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
8	ASDT	93 835 000	93 835 000	93 835 000,00	110 725 300,00	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
10	CONSTRUCTEC ET ASSAINISSEMENT	82 425 000	-	82 725 000,00	-	+ 354 000 Erreur liée à une divergence entre le montant en lettre du BPU et le montant en chiffre du dévis	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée

11	ETS PINGWENDE ET FRERES	118 757 500	-	119 807 500,00	-	+ 1 463 200 Erreur de quantité à l'item 6.2 du site de GORKI (9 au lieu 6)	7 ^{ème}
15	EZOS SARL	-	64 085 800	54 310 000,00	64 085 800,00	RAS	1 ^{er} Qualifié pour le lot 14
34	GROUPE YIRIBA KAN	-	142 190 000	88 700 000,00	104 666 000,00	- 37 524 000 4.1. du site de Nionongo Différence entre montant en lettre et en chiffre (200 000 en lettre et 2000000 en chiffre) . 9.1 et 9.2 différence entre le montant en lettre (50000) et en chiffre (500000). Erreur de sommation du sous total 4 du site de Gorki (1800000 au lieu de 43200000). Erreur de sommation du sous total 8 du site de Gorki (950000 au lieu de 2750000). Erreur de sommation du sous total 7 du site de Nionogo(150000 au lieu de 2250000).	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
40	MASSA SERVICE SARL	-	125 196 820	96 199 000,00	113 514 820,00	- 11 682 000 Erreur de sommation du total HTVA du site de Gorki (82180000 au lieu de 92080000)	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 15							
5	SINGUIYA TRANSPORT SARL	83 405 000	98 417 900	83 405 000,00	98 417 900,00	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
10	CONSTRUCTEC ET ASSAINISSEMENT	55 500 000	-	55 500 000,00	-	RAS	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
11	ETS PINGWENDE ET FRERES	95 885 000	-	95 885 000,00	-	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
20	EPC-SAC SARL	-	37 677 400	32 430 000,00	38 267 400,00	+ 600 000 Différence du sous total 1. 21500000 au lieu de 1650000	1 ^{er} Qualifié pour le lot 15 selon la combinaison économiquement la plus avantageuse
22	SAID SERVICES	161 223 400	-	136 630 000,00	161 223 400,00	RAS	6 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
25	CAUTIER INTERNATIONAL SERVICES	-	93 225 900	79 005 000,00	93 225 900,00	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
28	MVI SARL	-	59 371 700	53 290 000,00	62 882 200,00	+3 510 500 Erreur de sommation du total général du site de Kontigué et suivant (46 256 000 au lieu de 42 745 500)	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
LOT 16							
3	SOGEDAF SARL	-	123 439 800		122 908 800,00	- 531 000 Erreur de sommation au sous total 8 du site de l'UGR PRSA Est 150 000 au lieu de 75 000 *Erreur de sommation du sous total HTVA du site de l'UGR PRSA Est (6 010 000 HTVA au lieu de 6 460 000)	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	66 448 750	74 956 500	88 448 670	+ 21 999 920 Erreur de sommation sur l'état récapitulatif (88 448 670 au lieu de 66 448 750)	1 ^{er} Qualifié pour le lot 16 selon la combinaison économiquement la plus avantageuse
29	AFRICA- KOSMOS	-	267 659 400	226 825 000	267 653 500	- 5900	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée

						Omission de l'item 5,3 du site de l'UGR PRSA Est et application du montant moyen (45 000) des soumissionnaires soit un sous total de 1 045 000 au lieu de 1 000 000 Retrait de l'item 8,3 du devis soit un sous total 8 de 130 000 au lieu de 180 000	
LOT 17							
3	SOGEDAF SARL	-	87 025 000	73 750 000,00	87 025 000,00	RAS	3 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
5	SINGUIYA TRANSPORT SARL	158 830 000	187 419 400	158 830 000	187 419 400,00	RAS	5 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
19	AFRIC BUSINESS CENTRAL	-	47 910 950	52 466 900	61 910 942	+ 11 337 500 Erreur de sommation sur l'état récapitulatif (61 910 942 au lieu de 47 910 950)	1 ^{er} Qualifié pour le lot 17 selon la combinaison économiquement la plus avantageuse
23	ENTREPRISE DIEHANGOU	-	123 310 000	104 500 000	123 310 000,00	RAS	4 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
35	DAREE YANDE SARL	-	78 765 000	67 000 000,00	79 060 000,00	+250 000 Erreur de sommation du sous total 9 (850000 au lieu de 600000)	2 ^{ème} Admis pour l'analyse détaillée
	ATTRIBUTAIRE	<p>- Lot 1 : Travaux d'équipement de 08 forages dans la commune de Bama, province du Houet, région des Hauts Bassins à l'entreprise GMS pour un montant de trente-sept millions trois cent trente-huit mille (37 338 000) FCFA HTVA soit quarante-quatre millions cinquante-huit mille huit cent quarante (44 058 840) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 2 : Travaux d'aménagement de 14 ha de jardins maraichers dans la province du Houet, région des Hauts Bassins à l'entreprise HYDRO-BAT. M pour un montant de soixante-sept millions six cent quarante mille (67 640 000) FCFA HTVA soit soixante-dix-neuf millions huit cent quinze mille deux cents (79 815 200) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 3 : Travaux d'aménagement de 06 ha de jardins maraichers dans la province du Tuy, région des Hauts Bassins à l'entreprise SYRBA SARL pour un montant de quarante-deux millions trois cents mille (42 300 000) FCFA HTVA soit quarante-neuf millions neuf cent quatorze mille (49 914 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 4 : Travaux d'aménagement de 03 ha de jardins maraichers dans la province du KénéDougou, région des Hauts Bassins à l'entreprise AFRICOS SARL pour un montant de vingt millions six cent vingt-cinq mille (20 625 000) FCFA HTVA soit vingt-quatre millions trois cent trente-sept mille cinq cents (24 337 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 5 : Travaux d'aménagement de 08,75 ha de jardins maraichers dans la province du Kouritenga, région du Centre Est à l'entreprise EPVMAF pour un montant de quarante-quatre millions neuf cent cinquante-six mille deux cent cinquante (44 956 250) FCFA HTVA soit cinquante-trois millions quarante-huit mille trois cent soixante-quinze (53 048 375) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 6 : Travaux d'aménagement de 7,50 ha de jardins maraichers dans la province du Boulgou, région du Centre Est au groupement SOPOLYB/SORIF SARL pour un montant de quarante-trois millions six cent quatre-vingt-sept mille cinq cents (43 687 500) FCFA HTVA soit cinquante et un millions cinq cent cinquante et un mille deux cent cinquante (51 551 250) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 7 : Travaux d'aménagement de 13 ha de jardins maraichers dans les provinces du Nayala et des Balés, région de la Boucle du Mouhoun à l'entreprise GTS pour un montant de cinquante et un millions cinq cent cinquante mille (51 550 000) FCFA HTVA soit soixante millions huit cent vingt-neuf mille (60 829 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 8 : Travaux d'aménagement de 16 ha de jardins maraichers dans la province du Mouhoun, région de la Boucle du Mouhoun au groupement SOPOLYB/SORIF SARL pour un montant de soixante-dix millions cinq cent quarante-sept mille cinq cents (70 547 500) FCFA HTVA soit quatre-vingt-trois millions deux cent quarante-six mille cinquante (83 246 050) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 9 : Travaux d'aménagement de 05,75 ha de jardins maraichers dans la province du Bazega, région du Centre Sud à l'entreprise GINDEFOULA- BTP pour un montant de vingt-deux millions deux cent trente-trois mille sept cent cinquante (22 233 750) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 10 : Travaux d'aménagement de 12 ha de jardins maraichers dans les provinces du Zoundweogo et du Nahouri, région du Centre Sud à l'entreprise GBS INTERNATIONAL pour un montant de soixante-huit millions cent mille (68 100 000) FCFA HTVA soit quatre-vingts millions trois cent cinquante-huit mille (80 358 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p>					

	<p>- Lot 11 : Travaux d'aménagement de 11 ha de jardins maraichers dans les provinces du Boulkiemdé et du Sanguié, région du Centre Ouest à l'entreprise EGNV.BTP pour un montant de soixante-seize millions deux cent vingt-cinq mille (76 225 000) FCFA HTVA soit quatre-vingt-neuf millions neuf cent quarante-cinq mille cinq cents (89 945 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 12 : Travaux d'aménagement de 8,75 ha de jardins maraichers dans les provinces du Ziro et de la Sissili, région du Centre Ouest à l'entreprise SGCBF pour un montant de quarante-cinq millions trois cent soixante-quinze mille (45 375 000) FCFA HTVA avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 13 : Travaux d'aménagement de 15,25 ha de jardins maraichers dans la province du Yatenga, région du Nord au groupement ENGM LOGISTIC AFRIQUE SARL/EXCELIUM pour un montant de cent un millions huit cent douze mille cinq cents (101 812 500) FCFA HTVA soit cent vingt millions cent trente-huit mille sept cent cinquante (120 138 750) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 14 : Travaux d'aménagement de 10,50 ha de jardins maraichers dans la province du Passoré, région du Nord à l'entreprise EZOS SARL pour un montant de cinquante-quatre millions trois cent dix mille (54 310 000) FCFA HTVA soit soixante-quatre millions quatre-vingt-cinq mille huit cents (64 085 800) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 15 : Travaux d'aménagement de 07 ha de jardins maraichers dans la province du Zandoma, région du Nord à l'entreprise EPC-SAC SARL pour un montant de trente-deux millions quatre cent trente mille (32 430 000) FCFA HTVA soit trente-huit millions deux cent soixante-sept mille quatre cents (38 267 400) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 16 : Travaux d'aménagement de 12 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est à l'entreprise AFRIC BUSINESS CENTRAL pour un montant de soixante-quatorze millions neuf cent cinquante-six mille cinq cents (74 956 500) FCFA HTVA soit quatre-vingt-huit millions quatre cent quarante-huit mille six cent soixante-dix (88 448 670) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois ;</p> <p>- Lot 17 : Travaux d'aménagement de 09 ha de jardins maraichers dans la province du Gourma, région de l'Est à l'entreprise AFRIC BUSINESS CENTRAL pour un montant de cinquante-deux millions quatre cent soixante-six mille neuf cents (52 466 900) FCFA HTVA soit soixante et un millions neuf cent dix mille neuf cent quarante-deux (61 910 942) FCFA TTC avec un délai d'exécution de deux (02) mois .</p>
--	---

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DEMANDE DE PRIX N°2025-021T/MEEA/SG/DMP DU 01/08/2025 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE DEUX (02) MINI AEP DANS LA REGION DU CENTRE-OUEST AU PROFIT DU PROGRAMME AGREF.

Financement : Budget Etat Gestion 2025 ; Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4202 du lundi 1^{er} août 2025

Date de dépouillement : 20 août mai 2025 ; Date de délibération : 20 aouù 2025

Nombre de plis reçu : Huit (08)

LES RESULTATS SONT LES SUIVANTS :

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E = 70 000 000 FCFA TTC ; P = 57 687 766 TTC ; M =65 075 106 FCFA TTC ; 0,85M = 55 313 840 FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 52 548 148 FCFA ; 1,15M = 74 836 372 FCFA TTC					
RCU	46 830 000	55 259 400	46 830 000	55 259 400	Conforme 2 ^{ème}
AZ BUSINESS		55 631 100	47 145 000	55 631 100	Conforme 3 ^{ème}
TIENSO CDR		62 127 000	52 650 000	62 127 000	Conforme 7 ^{ème}
MASSA SERVICES SARL		62 510 500	52 975 000	62 510 500	Conforme 8 ^{ème}
AFRICA BUILDER AND TRADING		56 640 000	48 000 000	56 640 000	Conforme 5 ^{ème}
UNIVERSAL BUILDER	-	55 870 050	47 347 500	55 870 050	Conforme 4 ^{ème}
ECC-KAF	50 526 000	59 620 680	50 526 000	59 620 680	Conforme 6 ^{ème}
SOCIO SARL	45 630 000	53 843 400	45 630 000	53 843 400	Conforme 1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE	<p>SOCIO SARL pour un montant de Quarante-cinq millions six cent trente mille (45 630 000) francs CFA HTVA soit Cinquante-trois millions huit cent quarante-trois mille quatre cents (53 843 400) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de 60 jours. Le montant de la garantie de bonne exécution applicable passera de cinq pour cent (5%) à trente pour cent (30%) du prix de base du marché augmenté ou diminué le cas échéant des avenants.</p> <p>Attribution faite sur la base du montant lu conformément à l'article 112 du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics</p>				

DEMANDE DE PRIX N°2025-023T/MEEA/SG/DMP DU 21/08/2025 POUR TRAVAUX DE REALISATION DE SIX (06) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) ET DE CONSTRUCTION DE SIX (06) SUPERSTRUCTURES DANS LA PROVINCE DU ZONDOMA AU PROFIT DES PERSONNES AFFECTEES PAR LE PROJET (PAP) DE REALISATION DU BARRAGE DE TOUGOUYA-KOKO.

Financement : Budget Etat Gestion 2025 ; Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N° 4214 du lundi 27 aout 2025

Date de dépouillement : 27aout mai 2025 ; Date de délibération : 27 aout 2025 ; Nombre de plis reçu : Six (06)

LES RESULTATS SONT LES SUIVANTS :

Pour les travaux de réalisation de six (06) forages équipés de Pompe à Motricité Humaine (PMH) et de construction de six (06) superstructures dans la Province du Zoundoma au profit des personnes affectées par le projet (pap) de réalisation du barrage de Tougouya- Koko.

Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
E = 34 500 FCFA TTC ; P = 28 758 775TTC ; M =32 203 510FCFA TTC ; 0,85M = 27 372 984FCFA TTC ; Seuil de tolérance 5% = 26 004 335 FCFA ; 1,15M = 37 034 037FCFA TTC					
2SI	23 425 000	27 641 500	23 425 000	27 641 500	-Groupe électrogène de 5 KVA fourni au lieu de 15KVA -Vibreux non fourni
RCU SARL	23 670 00	-	23 670 00	-	Conforme 2ieme
SOFATU	-	27 564 800	-	27 564 800	Conforme 1er
GBSI	-	30 234 400	-	30 234 400	Conforme 4ieme
GVC	-	27 259 180	-	27 259 180	La foreuse et le camion-citerne à eau fourni au nom GéSéB sans attestation de mise à disposition
SOMOUF SARL	-	29 305 300	-	29 305 300	Conforme 3ieme
ATTRIBUTAIRE	SOFATU pour un montant de Vingt-sept millions cinq cent soixante-quatre mille huit cent (27 564 800) francs CFA TTC.				

CENTRE DE GESTION DES CITES

Demande de prix N°2025-043/CEGECI/DG/PRCP du 19/08/2025 pour les travaux de construction des boutiques de rue à Bassinko au profit du Centre de Gestion des Cités - Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4216 du 20/08/2025
Nombre de plis reçus : 08 - Date d'ouverture : 09/09/2025

N°	Nom du soumissionnaire	Montant HTVA		Montant TTC		Observations	Classement
		HTVA lu	HTVA Corrigé	TTC Lu	TTC Corrigé		
1	ZOODNOMA BTP SARL	45 636 319		53 850 856	53589204	La visite technique du matériel roulant non fournie Pièces administratives non fournies malgré la lettre de complément des pièces administratives N°25.0841 du 08/09/2025 reçu Non-Conforme	-
2	GROUPEMENT ROYAL CONSTRUCTION – SWPY SARL	44 848 876	45414580	-	53589204	Variation de 1,2% dû à des erreurs de calcul sur les items B.I1 Conforme	2eme
3	GROUPE WOB ZOUGOU	42 288 094	42286681	-	49898283	Variation de -0,0033% dû à des erreurs de calcul sur les items A1.7,AII.1.1,AII.1.2,AII.1.4,AII.1.6,AII.1.7, AII.1.8,AII.1.9,AII.1.10AII.1.11,AII.3.1,B.2 .3.1,B.VI.1,CI.4,CI.5,CII.1.1,CII.1.2,CII.1.3,CII.1.4,CII.1.7,CII.1.9. Anormalement Bas mais retenu dans le seuil de tolérance de cinq (05)% Conforme	1er
4	TTCF	-	40801955	48 146 306	48146306	Anormalement bas et en dessous du seuil de tolérance de cinq (05)% Pièces administratives non fournies malgré la lettre de complément des pièces administratives N°25.0841 du 08/09/2025 reçu Non Conforme	-
5	ETABLISSEMENT BOUDA SOUMAILA ET FRERES	49 006 424	49006424	-	57827580	Conforme	4eme
6	GUYVAL SARL	45 758 078	-	-	-	La visite technique du matériel roulant non fournie Non- Conforme	-
7	BECEB	48 336 101	48642668	57 036 599	57398348	Variation de 0,63% dû à des erreurs de calcul sur les items A1.7,AII.1.1,AII.1.2,AII.1.4,AII.1.6,AII.1.7, AII.1.8,AII.1.9,AII.1.10,AII.1.11AII.3.1,AI V.2,BII.3.1,BVI.1,CI.4,CII.1.1,CII.1.2,CII.1.3,CII.1.4,CII.1.7,CII.1.8,CII.1.9, Conforme	3eme
8	3 N CONSTRUCTION	44 340 137		-	-	Pour attestations de travail du personnel affecté aux travaux délivrée par une autre structure . Pièces administratives non fournies malgré la lettre de complément des pièces administratives N°25.0841 du 08/09/2025 reçu Non- Conforme	-

Bornes pour les offres anormalement basses/élevées	51226583 <X<69306554
Seuil de tolérance (5%)	48665254
Attributaire Provisoire : GROUPE WOB ZOUGOU pour un montant de quarante-deux millions deux cent quatre-vingt-six mille six cent quatre-vingt-un (42 286 681) francs CFA HT soit quarante-neuf millions huit cent quatre-vingt-dix-huit mille deux cent quatre-vingt-trois (49 898 283) francs CFA TTC	

LA POSTE BURKINA FASO

RECTIFICATIF DE LA SYNTHÈSE D'ANALYSE TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-018/LA POSTE

BF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACQUISITION DE PETITS MATÉRIELS ÉLECTRIQUES ET
TRAITEMENT DE TERMITES ET DESINFECTIION DES SERVICES AU PROFIT DE LA POSTE BF,
SUIVANT LA DECISION DE L'ARCOP N°2025-L0317/ARCOP/ORD

Financement : Budget La Poste BF- Gestion 2025 - Date de dépouillement : 27 Juin 2025

Date de publication : RMP N°4179 du mercredi 09 Juillet 2025 - Nombre de plis reçus : Lot 1 : douze (12) dossiers, Lot 2 : trois (03)

Lot 1 : acquisition de petits matériels électriques

Budget 30 000 000- Moyenne 24 858 239 - Intervalle : de 21 129 503 à 28 586 974 - seuil de tolérance de 5% : 20 073 028

Soumissionnaires	Montant lu HT FCFA	Montant lu TTC F CFA	Montant corrigé TTC F CFA	Différence du montant corrigé (TTC F CFA)	Classement	Observations
EKSF		26 553 540	-	-	3 ^{ème}	Conforme
IMA TECHNOLOGIES	19 507 061	23 018 332	-	-		Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 100 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
BIG BAZAR BATIMENT		25 960 590				Non conforme Spécifications techniques illisibles, par lettre N°2025-102/LA POSTE BF/DM/SP ; LA CAM a sollicité une précision des marques des items avec leurs fiches techniques pour comparaison des données qui est restée sans suite
YISOREGA MULTI-SERVICES	19 004 000	22 424 720				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 90 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
SOPABUCE	19 821 750	23 389 665				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 90 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
FOF ELECTRONIQUE		25 291 825			1 ^{er}	Conforme
GTN		23 701 480				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 100 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
SODIKAD		24 372 900				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 120 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
VISOLA		22 499 650				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 90 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
ESMAT INTERNATIONAL		26 144 965			2 ^{ème}	Conforme
PLANETE SERVICES		22 254 800				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 90 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
GTCI		22 797 600				Non conforme : ampoules LED l'intensité lumineuse de la marque proposée est de 90 lm/w inférieur à 130 lm/w demandée dans les spécifications techniques
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	FOF ELECTRONIQUE pour un montant de vingt-cinq millions deux cent quatre-vingt-un mille huit cent vingt-cinq (25 291 825) F CFA TTC pour un délai d'exécution de trente (30) jours					

Lot 2 : traitement des termites et désinfection des services

Budget : 10 000 000, Moyenne 9 402 939 - Intervalle : 7 992 498 à 10 813 380 - seuil de tolérance de 5% : 7 592 873

Soumissionnaires	Montant Minimum lu HT FCFA	Montant Maximum lu HT FCFA	Montant Minimum lu TTC F CFA	Montant maximum lu TTC F CFA	Montant minimum corrigé TTC F CFA	Montant maximum corrigé TTC F CFA	Différence du montant corrigé pour le minimum (TTC F CFA)	Différence du montant corrigé pour le maximum (TTC F CFA)	Classement	Observations
SOS TERMITES	2 356 300	6 683 850	2 780 434	7 886 943	-	-	-	-	1 ^{er}	CONFORME Suivant le seuil de tolérance et la lettre de conformité des prix
GROUP MAJOR SARL	4 425 000	7 225 000	5 221 500	8 525 500	-	-	-	-	2 ^{ème}	CONFORME
SN- SIPA	4 550 000	7 720 000	5 369 000	9 109 600	-	-	-	-	-	NON CONFORME Matériel demandé non fourni
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	SOS TERMITES pour un montant minimum de deux millions sept cent quatre-vingt mille quatre cent trente-quatre (2 780 434) F CFA TTC et un montant maximum de sept millions huit cent quatre-vingt-six mille neuf cent quarante-trois (7 886 943) F CFA pour un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025 pour le contrat global et de deux (02) semaines pour les commandes									

SYNTHESE DE L'ANALYSE TECHNIQUE ET FINANCIERE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2025-019/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC POUR L'ENTRETIEN ET LA REPARATION DU PARC DE MATERIEL ROULANT A QUATRE ROUES AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO
Financement : budget LA POSTE BF - Gestion 2025 - Dépouillement : mardi 22 juillet 2025
Date de publication : RMP N°4179 du mercredi 09 juillet 2025 - Nombre de plis reçus : lot 1 : sept (07) plis, lot 2 : sept (07) plis

LOT 1 : fourniture et montage de pneumatique
Budget : 23 000 000- Moyenne : 22 456 480 - Intervalle : 19 088 008 à 25 824 952 – Intervalle de tolérance 5% : 18 133 608

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HT FCFA	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
SOEMAT BF		Min: 12 732 200 Maxi: 21 641 200	-	-	1 ^{er}	CONFORME
GZH		Min: 11 794 100 Maxi: 20 744 400	-	-	-	NON CONFORME -Diplômes requis non fournis - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
GARAGE ZOUNGRANA		Min: 11 550 430 Maxi: 19 626 350	Min: 10 279 883 Maxi: 17 467 452 Rabais 11%	-	-	NON CONFORME - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
NB		Min: 12 118 600 Maxi: 20 060 000	-	-	-	NON CONFORME - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
ENAC	Min:10 980 000 Maxi: 19 210 000		-	-	-	NON CONFORME - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
GERA	Min: 8 776 000 Maxi: 14 866 500					NON CONFORME -Diplôme requis non fourni - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE		Min: 10 189 158 Maxi: 17 530 434				NON CONFORME - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
Attributaire Provisoire	SOEMAT BF pour un montant minimum TTC de douze millions sept cent trente-deux mille deux cent (12 732 200) francs CFA et vingt un millions six cent quarante un mille deux cent (21 641 200) francs CFA pour le maximum avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025					

LOT 2 : maintenance (entretien, réparation et fourniture de pièces de rechanges) de véhicules a quatre (04) roues
Budget : 40 000 000- Moyenne : 37 290 455 - Intervalle : 31 696 887 à 42 884 023- Intervalle de Tolérance : 30 112 042

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HT FCFA	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
GARAGE ZOUNGRANA	-	Min: 19 786 181 Maxi: 39 492 712	Min: 15 631 083 Maxi: 31 199 243	-	-	NON CONFORME - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL(ESI)	Min: 16 507 020		Min: 16 653 932	- Rabais 14.5% sur les montants minimums et	1 ^{er}	CONFORME

	Maxi: 32 990 440		Maxi: 33 284 055	maximums TTC soit respectivement 2 824 351 et 5 644 664		
ADVENTOR MOTORS	Min: 15 184 000 Maxi: 28 978 000	-	Min: 17 379 606 Maxi: 33 168 219	Rabais 3% sur les montants minimums et maximums TTC soit respectivement 537 514 et 1 025 821	2eme	CONFORME DIFFERENCE DE QUANTITE ITEM I.18 Lire 2 AU LIEU DE 1 D'où un écart de 1 300 000 HT Soit une valeur de 1 534 000 TTC Soit un taux de variation de 4,48% qui est inférieure à la variation normale (15%)
GERA	Min: 16 840 000 Maxi: 33 675 000	-	-	-	-	NON CONFORME -Absence de visite technique et assurance pour le véhicule de dépannage plateau - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
GARAGE SAWADOGO ALPHONSE	-	Min: 14 866 879 Maxi: 29 700 044	-	-	-	NON CONFORME Matériel demandé incomplet
GATS	-	Min: 19 243 440 Maxi: 38 250 880	Min: 15 587 187 Maxi: 30 983 213	-	-	NON CONFORME -Absence visite technique et assurance pour les 02 véhicules - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
SMAC BURKINA	Min: 16 901 650 Maxi: 33 759 500		Min: 15 955 158 Maxi: 31 868 968	-	-	NON CONFORME - Matériels requis non trouvés lors de la visite du garage
Attributaire Provisoire	EMERGENCE SERVICES INTERNATIONAL(ESI) pour un montant TTC de seize millions six cent cinquante-trois mille neuf cent trente-deux (16 653 932) francs CFA pour le minimum et de trente-trois millions deux cent quatre-vingt-quatre mille cinquante-cinq (33 284 055) francs CFA pour le maximum avec un délai d'exécution de l'année budgétaire 2025					

DEMANDE DE PRIX N°2025-021/LA POSTE BF/DG/DM/DMTPI POUR DIVERS TRAVAUX D'AMENAGEMENT AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO - Financement: Budget LA POSTE BF - Gestion 2025 - Dépouillement: mardi 12 août 2025
Date de publication de l'avis : RMP 4196 du vendredi 1^{er} août 2025 - Nombre de plis reçus : 02

Récapitulatif des travaux

Lot 1 : travaux d'aménagement d'un conteneur en agence secours

Budget : 12 500 000 - Moyenne : 11 305 972 - Intervalle : 9 610 076 à 13 001 868 – Tolérance de 0.5% 9 129 572

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
GPS BURKINA SARL	9 514 930	-	-	1 ^{er}	Conforme Suivant le seuil de tolérance et la lettre de confirmation des prix du 08/09/2025
ETES BURKINA SARL	10 089 000	-	-		Non conforme -agrément technique SD2 fourni au lieu de B1 sollicité -personnel : soudeur non fourni
Attributaire provisoire	GPS BURKINA SARL pour un montant TTC de neuf millions cinq cent quatorze mille neuf cent trente (9 514 930) francs CFA et un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours				

Lot 2 : travaux d'aménagement de sites pour l'installation d'automate pilote (CashDev) dans diverses agences de LA POSTE BF à Ouagadougou (Agence CNE- BATIMENT CNE CHRONOPOST- Agence OUAGA 1200 logements

Budget : 23 500 000 - Moyenne : 21 596 870 - Intervalle : 18 357 340 à 24 836 401 – Tolérance de 0.5% 17 439 473

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
GPS BURKINA SARL	18 028 276	18 742 176	713 900 avec une variation de 3.95%	1 ^{er}	Conforme Suivant le seuil de tolérance et la lettre de confirmation des prix du 08/09/2025
ETES BURKINA SARL	19 645 584	-	-		Non conforme Agrément SD2 fourni au lieu de B1 sollicité
Attributaire provisoire	GPS BURKINA SARL pour un montant TTC de dix-huit millions vingt-huit mille deux cent soixante-seize (18 028 276) francs CFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours				

Lot 3 : travaux d'aménagement de sites pour l'installation d'automate pilote (CashDev) dans diverses agences de LA POSTE BF (Agence KOUDOUGOU- Agence BOBO RS

Budget : 14 000 000 - Moyenne : 12 553 100 - Intervalle : 10 670 135 à 14 436 065 – Tolérance 5% 10 136 628					
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
GPS BURKINA SARL	10 382 749	-	-	1 ^{er}	Conforme Suivant le seuil de tolérance et la lettre de confirmation des prix du 08/09/2025
ETES BURKINA SARL	11 070 176				Non conforme -agrément technique SD2 fourni au lieu de B1 demandé -Diplôme du conducteur de travaux non conforme (fourni technicien en électricité au lieu de technicien en génie civil demandé)
Attributaire provisoire		GPS BURKINA SARL pour un montant TTC de dix millions trois cent quatre-vingt-deux mille sept cent quarante-neuf (10 382 749) francs CFA et un délai d'exécution de soixante (60) jours			

SYNTHESE DE L'ANALYSE DE LA DEMANDE DE PRIX N° 2025-022/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC POUR L'ACQUISITION DE DÉTECTEURS DE FAUX BILLETS, DE COMPTEURS-DÉTECTEURS DE BILLETS ET MACHINE A RELIER AU PROFIT DE LA POSTE BURKINA FASO
 Financement: Budget LA POSTE BF - Gestion 2025. - Dépouillement : Vendredi 25 juillet 2025
 Date de publication de l'avis : RMP 4184 du Mercredi 16 juillet 2025 - Nombre de plis reçus : seize (16) dossiers

Lot unique : Acquisition de détecteurs de faux billets, de compteurs-détecteurs de billets et machine à relier
Budget : 29 165 500 - Moyenne : 26 936 442 - Intervalle : 22 895 975 à 30 976 908 Intervalle de tolérance de 5% : 21 751 177

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU HT FCFA	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
PACIFIC BUSINESS		29 004 400			-	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
ANALYTICA VISUAL GROUPE SARL		18 957 250			-	Non conforme : -les prospectus fournis moins détaillés (sans les caractéristiques techniques ni le site du constructeur) pour permettre une comparaison des données -prospectus détecteur de faux billet non fourni -Marque compteur détecteur non mentionner sur le prospectus -Modèle de compteur-détecteur proposé XINDABILL T450 non disponible sur le site du constructeur. -le site de constructeur fourni n'est pas celui du fabriquant mais Alibaba qui est un site de vente en ligne ; -la marque de machine à relier CHUANWEI non disponible à la vérification
OHNM ALL BUSINESS	24 830 000				-	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
CONTINENTAL INFORMATIQUE	24 099 996				-	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
KANRE DISTRIBUTION		22 967 520			-	Non conforme Modèle de compteur-détecteur proposé (KISAN NEWTON V) n'est plus fabriqué depuis le 1/12/20218 d'après le site du constructeur www.formarec.com . Il propose des modèles reconditionné (seconde vie)
DIACFA		33 192 692			-	Non Conforme Compteur-détecteur de faux billets : Dimensions : L= 240mm, H= 250mm, P=310mm fourni au lieu de L= 314mm, H= 288mm, P=310mm Poids : 9.4 kg fourni au lieu de 12kg Pas d'historique Offre hors enveloppe
BKA TECHNOLOGIES	18 000 000		21 240 000		-	Conforme Offre anormalement basse
AP-MA	19 594 000		22 658 502	462 418 (rabais)	2 ^{ème}	Conforme
JEHO NISSI SARL		23 375 800	22 440 768	935 032 (Rabais)	1 ^{er}	Conforme
SOKOF SARL	18 970 000				-	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
FAGUEMAF SA		24 774 100			-	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
SL.CGB SARL		28 438 000			4 ^{ème}	Conforme
ETTF	19 650 000		23 187 000		3 ^{ème}	Conforme
MSD-VISION		11 120 000			-	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni

LBH		21 636 480				Non conforme Modèle de compteur-détecteur proposé (KISAN NEWTON V) n'est plus fabriqué depuis le 1/12/20218 d'après le site du constructeur www.formarec.com . Il propose des modèles reconditionnés (seconde vie)
ESKAH	17 525 000					Non conforme Modèle de compteur-détecteur proposé (KISAN NEWTON V) n'est plus fabriqué depuis le 1/12/20218 d'après le site du constructeur www.formarec.com . Il propose des modèles reconditionnés (seconde vie)
Attributaire Provisoire	JEHO NISSI pour un montant TTC de vingt-deux millions quatre cent quarante mille sept cent soixante-huit (22 440 768) francs CFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

Demande de prix n° 2025/035/CNSS/DSI/SM pour la mise en place de réseau photovoltaïque avec utilisation de trois (03) onduleurs solaires de 10 KVA pour les trois (03) SMI Koudougou -Dédougou-Bobo-Dioulasso - Date de publication : 21 Juillet 2025
N° de la Revue n° 4187 - Nombre de plis reçus : 02 - Date d'ouverture : 30 Juillet 2025
Date délibération : 30 Juillet 2025

Lot unique : mise en place de réseau photovoltaïque avec utilisation de trois (3) onduleurs solaires de 10 KVA pour les 3 SMI Koudougou - Dédougou-Bobo-Dioulasso

Soumissionnaires	MONTANT LU FCFA HT	MONTANT LU FCFA TTC	MONTANT CORRIGE FCFA HT	MONTANT CORRIGE FCFA TTC	Rang	Conclusion
GENERAL ENERGY SARL	37 000 000	43 660 000	37 000 000	43 660 000	1 ^{er}	Offre Conforme
AFREENET SA	30 079 365	35 493 651	-	-	-	Diplôme et certifications non fournis du chef de projet ; Diplôme et certifications non fournis du technicien Offre non conforme

Attributaire : GENERAL ENERGY SARL pour un montant de quarante-trois millions six cent soixante mille (43 660 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

NOTE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE

Conformément à l'extrait de décision n° 2025-L0316/ARCOP/ORD

du 28/08/2025 Demande de prix n° 2025/030/CNSS/DESG/SM pour les travaux d'aménagement au SPAS, de réfection de divers villas, d'élagage d'arbres et curage des caniveaux dans les cités de la CNSS

Lot 2 : Travaux de réfection de 18 appartements des bâtiments A-B-C à la cité AN IV A (Peinture, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie métallique et bois) - Date de publication : 18 juin 2025 - N° de la Revue n° 4164

Nombre de plis reçus : 15 - Date d'ouverture : 27 juin 2025 - Date délibération : 28 août 2025

Lot 2 : Travaux de réfection de 18 appartements des bâtiments A-B-C à la cité AN IV A (Peinture, maçonnerie, électricité, plomberie, menuiserie métallique et bois)

Soumissionnaire	Montant Lu FCFA HT	Montant Lu FCFA TTC	Montant corrigé FCFA HT	Montant corrigé FCFA TTC	Rang	Observation
EFCS SARL	29 590 110		29 590 110			Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme
ETICAP BTP SA	30 520 242	36 013 886	31 240 242	36 863 486	1 ^{er}	Erreur de calcul du TOTAL GENERAL HT (01) APPART (1 735 569 au lieu 1 695 569), variation de 849 600 soit un taux de 2,36% Offre conforme
PRESTIGE MULTI SERVICES BTP SARL	36 910 440		36 910 440		2 ^{ème}	Offre conforme
ACS-BTP SARL	26 777 970	31 598 005	26 777 970	31 598 005	-	Offre anormalement basse
INTEGRAL GENIE CIVIL BTP	27 685 251		27 685 251		-	Offre anormalement basse
REVOLUTION TECHNOLOGIE	27 675 035,1	32 656 541,42	27 742 535	32 736 191	-	Item II.1 : Différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (25 000) et le montant en chiffre du devis estimatif (21 250) Variation de 79 650 soit un taux de 0,24% Offre anormalement basse
NYI MULTI SERVICES	28 398 479	33 510 205	10 369 656	12 236 194		Item III.3 : Différence entre le montant en lettre du bordereau des prix unitaires (4 500) et le montant en chiffre du devis estimatif (4 000) Erreur de calcul du TOTAL GENERAL HT (01) APPART (679 789 au lieu 1 861 678).Variation de - 21 274 011 soit un taux de - 63% Offre non conforme
ESI BF	30 427 110	35 903 990				Diplôme de l'électricien non fourni Offre non conforme
DIVINE ALLIANCE MULTISERVICES SARL	29 336 897	34 617 538				Expérience générale insuffisant du maçon Offre non conforme

Attributaire : EFCS SARL pour un montant de vingt-neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix mille cent dix (29 590 110) FCFA HT avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.

Demande de prix n° 2025/038/CNSS/DSI/SM pour l'acquisition et installation d'un logiciel de gestion des dossiers de contentieux à la CNSS						
- Date de publication : Lundi 21 juillet 2025 - N° de la Revue : n° 4187 - Nombre de plis reçus : 02						
- Date d'ouverture : Mercredi 30 juillet 2025 - Date délibération : Mercredi 30 juillet 2025						
Lot unique : Acquisition et installation d'un logiciel de gestion des dossiers de contentieux à la CNSS						
Soumissionnaire	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	Hors Taxes	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
ASN Technology	63 559 322	75 000 000	63 559 322	75 000 000	1 ^{er}	Offre conforme
AGITEX	58 466 000	68 989 880	-	-	-	Un (01) Chef de Projet Aucune certification fournie - Un Expert technico ou fonctionnels Le Diplôme fourni n'est un MBA Aucune certification fournie - Un Développeur en chef Java Full Stack Aucune certification fournie - Un Développeur Java Full Stack Certification ITIL4 non fournie - Un (01) DBA Oracle / Système La certification COBIT 5 Foundation fournie en langue anglaise n'a pas été traduite en français La certification OCP DBA Oracle n'a pas été fournie Offre non conforme

Attributaire : ASN Technology pour un montant de soixante-quinze millions (75 000 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de 120 jours.

Demande de prix n°2025/041/CNSS/DSI/SM pour l'acquisition et installation d'un logiciel de gestion pour les services de santé maternelle						
- Date de publication : Mercredi 13 août 2025 - N° de la Revue : n° 4204 -Nombre de plis reçus : 01						
- Date d'ouverture : Vendredi 22 août 2025 - Date délibération : Vendredi 22 août 2025						
Lot unique : acquisition et installation d'un logiciel de gestion pour les services de santé maternelle						
Soumissionnaire	Montant initial		Montant corrigé		Rang	Observations
	Hors Taxes	Toutes taxes comprises	Hors Taxes	Toutes taxes comprises		
A2SYS CONSULTING	73 800 000	87 084 000	73 800 000	87 084 000	1 ^{er}	Offre conforme

Demande de prix n°2025/046/CNSS/DESG/SM pour les travaux de réfection des agences CNSS de Tanghin et de Tougan						
- Date de publication : Mercredi 20 août 2025 - N° de la Revue n° 4209 - Nombre de plis reçus : 17						
- Date d'ouverture : 28 août 2025 - Date délibération : 28 août 2025						
Lot1: Travaux de réfection du local devant abriter l'agence CNSS de Tanghin.(Seuil inférieur : 19 594 961 TTC; seuil supérieur : 26 510 829 TTC; seuil de tolérance : 18 615 213)						
Soumissionnaire	Montant Lu HT	Montant Lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	Rang	Observation
IGB	15 826 495	18 675 264	15 826 495	18 675 264	1 ^{er}	Offre dans la limite de tolérance de cinq pourcent (5%) en deçà du seuil de l'offre anormalement basse Offre conforme
GROUP WOB ZOUGOU SARL	19 679 467	23 221 771	19 679 467	23 221 771	2 ^{ème}	Offre conforme
STE	20 532 945	24 228 875	20 882 945	24 641 875	3 ^{ème}	G. MUR DE CLOTURE DE L'AGENCE : erreur de calcul du total mur de clôture de l'agence (550 000 au lieu de 200 000) Variation de 413 000 soit un taux de 1,70% Offre conforme
S.N.G.D/SARL	15 503 004	18 293 595	15 533 004	18 328 945	-	G. MUR DE CLOTURE DE L'AGENCE, item III.01 : erreur de quantité (2 unités au lieu de 1 unité) Variation de 35 400 soit un taux de 0,19% offre anormalement basse Offre non conforme
E.C.B.T-P	14 390 000	16 980 200	-	-	-	le planning présenté ne détaille pas les tâches de travaux à exécuter mais se limite à énumérer les ouvrages (bâtiment principal, cafétéria, guérite de sécurité, toilettes extérieures, parking auto-moto) Offre non conforme
SAMA & FRERES	17 599 343	20 767 225	-	-	-	L'expérience du maçon 2 est insuffisante, l'attestation et ou le certificat de travail du plombier n'a pas été fournie la méthodologie ne fait pas cas des travaux de plomberie-assainissement qui constituent une tâche majeure du projet à réaliser planning ne prend pas en compte travaux de plomberie-assainissement qui constituent une tâche majeure du projet à réaliser
ESIBF	18 151 773	21 419 092	-	-	-	la méthodologie fait cas des travaux qui ne sont pas en relation avec le projet. Ce sont : Travaux de topographie ; Travaux de pose de conduite.
COGECAB IT BTP SARL	18 960 600	22 373 508	-	-	-	le planning ne prend pas en compte les travaux de menuiserie métallique-bois-aluminium ; Offre non conforme

Attributaire : IGB pour un montant de dix-huit millions six cent soixante-quinze mille deux cent soixante-quatre (18 675 264) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot2: Travaux de réfection de l'agence CNSS de Tougan (Seuil inférieur : 37 564 367 TTC; seuil supérieur : 50 822 379 TTC; seuil de tolérance : 35 686 149)						
Soumissionnaire	Montant Lu HT	Montant Lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC	Rang	Observation
YANEM BULDING BTP	35 414 262	41 788 829	35 414 262	41 788 829	1 ^{er}	Le rabais de 8% sur le montant TTC n'est pas applicable car le rabais s'applique seulement sur les montants HT. Offre conforme
SOCOSAC	29 891 560	35 272 041	-	-	-	Dans sa méthodologie l'entreprise fait cas, dans la compréhension du projet pour la réalisation des travaux, d'un projet de « travaux de réhabilitation de bâtiment au centre de formation et de production de BADALA » autre que l'objet de la présente demande de prix Aussi la méthodologie ne fait pas cas des travaux de : plomberie-assainissement ; menuiserie métallique-bois-aluminium ; Le planning présenté ne respecte pas les exigences attendues. Il ne met pas en évidence la chronologie des travaux ni la succession logique des tâches à exécuter. Offre non conforme
BAT-AFRIQ	32 742 550	38 636 209	-	-	-	la méthodologie ne fait pas cas des travaux de : plomberie-assainissement ; menuiserie métallique-bois-aluminium ; le planning n'a pas pris en compte les travaux de plomberie-assainissement Offre non conforme
ENTREPRISE NEW BUILDING	34 400 550		-	-	-	la méthodologie soumise se limite à indiquer que les travaux seront réalisés selon les prescriptions techniques de la DDP, sans détailler les étapes, moyens et organisation envisagés, ce qui ne répond pas à l'exigence de méthodologie détaillée demandée. Offre non conforme
ETS SAMA & FRERES	33 120 185	39 081 818	-	-	-	la méthodologie ne fait pas cas des travaux de plomberie-assainissement qui constituent une tâche majeure du projet à réaliser le planning ne prend pas en compte travaux de plomberie-assainissement qui constituent une tâche majeure du projet à réaliser Offre non conforme
ESIBF	33 301 975	39 296 331	-	-	-	Non conforme : la méthodologie fait cas des travaux qui ne sont pas en relation avec le projet. Ce sont : Travaux de topographie ; Travaux de pose de conduite. Aussi la méthodologie ne fait pas cas des travaux de : plomberie-assainissement ; menuiserie métallique-bois-aluminium ; Revêtement au sol-Peinture le planning intègre la « reprise de carrelage au niveau du patio », alors qu'il ne figure pas parmi les prestations prévues dans le projet. Offre non conforme
ETICAP BTP	34 742 801	40 996 505	-	-	-	Les attestations et ou certificats de travail du maçon 2 et peintre 2 n'ont pas été fournies Offre non conforme
ECCOF	35 196 643	41 528 498	-	-	-	Les attestations et ou certificats de travail du maçon 2, peintre 2 et étanchéiste n'ont pas été fournies Agrément B2 expiré Offre non conforme
BÂTIMENET TRAVAUX GENERAUX	35 901 195	42 363 410	-	-	-	Le diplôme fourni est un CAP en électromécanique, qui ne peut être retenu car il ne correspond pas au diplôme exigé en électricité du bâtiment. la méthodologie soumise ne fait pas cas des travaux de : plomberie-assainissement ; menuiserie métallique-bois-aluminium ; Charpente-couverture-faux plafond Revêtement au sol le planning ne prend pas en compte travaux de plomberie-assainissement Offre non conforme
ENTREPRISE WEND WAOGO HINDI SERVICE	32 644 315		-	-	-	Méthodologie de réalisation des travaux non fournie Offre non conforme
ENTREPRISE WENDTOIN	36 685 775		-	-	-	Les attestations et ou certificats de travail du maçon 2 et peintre 2 n'ont pas été fournies la méthodologie soumise ne fait pas cas des travaux de : plomberie-assainissement ; le planning ne prend pas en compte travaux de plomberie-assainissement Offre non conforme

Attributaire : YANEM BULDING BTP pour un montant de quarante un millions sept cent quatre-vingt-huit mille huit cent vingt-neuf (41 788 829) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Demande de prix n° 016/2025 lancée pour la fourniture de cellules disjoncteurs et de transformateurs de courant.
Publié dans le Quotidien n° 4196 du vendredi 1er août 2025 des Marchés Publics
Financement: Fonds propres SONABEL

N° d'ordre	Entreprises	Montant lus en F CFA	Montant corrigé en F CFA		Observations
			HTVA	TTC	
1	PALLIUM GROUP	62 576 000 HTVA	62 576 000	73 839 680	Conforme 4 ^e
2	ENERCOM	80 830 000 TTC	68 500 000	80 830 000	Conforme 6 ^e
3	SGL	62 800 000 HTVA	62 300 500	73 514 590	Conforme 3 ^e
4	SGM	65 920 700 TTC	55 865 000	65 920 700	Non Conforme Offre anormalement basse
5	LIFE LOGISTIC AFRIQUE	67 489 864 TTC	57 194 800	67 489 864	Conforme 1 ^{er}
6	K2A SOLUTION	71 679 100 TTC	60 745 000	71 679 100	Conforme 2 ^e
7	COPAF SARL	65 275 000 HTVA	65 275 000	77 024 500	Conforme 5 ^e
8	SADEC	89 109 659 TTC	-	-	Non Conforme Item 1 : Compteur d'énergie numérique proposé est de ; CEWE PROMETER 100 au lieu de SL 7000 spécifié dans le dossier Item 2 : Compteur d'énergie numérique proposé est de ; CEWE PROMETER 100 au lieu de SL 7000 spécifié dans le dossier Item 3 : Transformateur de courant : 600/5A-7.5VA proposé au lieu de 600/1A -10VA spécifié dans le dossier

Attributaire provisoire : LIFE LOGISTIC AFRIQUE pour un montant toutes taxes comprises de soixante-sept millions quatre cent quatre-vingt-neuf mille huit cent soixante-quatre (67 489 864) F CFA avec un délai d'exécution de cent cinquante (150) jours.

LOTERIE NATIONALE BURKINABE

Demande de prix N°2025-011f/LONAB/DG/DPS/DMA pour l'acquisition de matériels et outillages divers au profit de la LONAB. Financement : Budget de la LONAB Exercice 2025 - Reference et date de publication de l'avis : Quotidien des marchés publics N°4205-4206 d u jeudi 14 et vendredi 15 août 2025 - Nombre de plis reçus : Dix-neuf (19) – Date de dépouillement : lundi 25 août 2025
Lettre de convocation : Lettre N°NC 2025-177/LONAB/DG/DPS/DMA du 19 août 2025.

LOT 1 : Acquisition de kakémonos LED portable

Montant prévisionnel : 12 500 000FCFA

Borne inférieure (0,85 M) = 9 584 600 FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = 12 894 868 F CFA TTC

Marge de tolérance de 5% : 9 105 370 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	BATIMART SARL	-	9 124 645			Non conforme -Luminosité de 5 000 Lms proposé au lieu de 2000 à 3000 demandé -Poids de 8 kg proposé au niveau du prospectus au lieu de 4 à 7 demandé
2	SITD	7 770 000	9 168 600			Non conforme Poids de 9 kg proposé au lieu de 4 à 7 demandé
3	ELT PUB SARL		10 325 000			Non conforme -Marque et modèle : non proposés -Option facilement remplaçable grâce à des bandes velcro ou glissières : non proposée
4	DEC COM BURKINA	8 000 000		8 000 000	9 440 000	Non conforme Exclue de la commande publique suivant Décision N°2025-D0048/ARCOP/ORD du 11 juin 2025

Attributaire provisoire **Infructueux pour absence d'offre conforme**

LOT 2 : Acquisition de téléviseurs, de paraboles et de perceuse

Montant prévisionnel : 12 940 000FCFA

Borne inférieure (0,85 M) = 9 970 483 FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = 13 489 477 F CFA TTC

Marge de tolérance de 5% : 9 471 959 F CFA TTC

N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	BEKI SERVICES SARL	8 998 000	-	8 988 000	10 617 640	Conforme/7 ^{ème}
2	SODIKAD	-	9 569 800	-	9 569 800	Conforme/3 ^{ème}
3	SYLAREX SARL	9 555 000	-	-	11 274 900	Conforme/8 ^{ème}
4	EZOH	--	9 322 000	-	9 086 000	Non conforme Offre anormalement basse (-236 000) -2.53% Erreur quantité item 5 : 2 proposés au lieu de 1 demandé
5	MGF SERVICES	8 656 000	-	8 656 000	10 106 700	Conforme/5 ^{ème}
6	JEBNEJA SARL	-	9 500 180	-	10 562 180	Conforme/2 ^{ème} (1 062 000) +11.18% Erreur prix unitaire item 3 en lettres (720 000) et en chiffres (620 000)

7	FAGUEMAF SA	--	9 392 800	-	9 392 800	Non conforme Offre anormalement basse
8	ZONGO MARIETOU SERVICE	8 275 000	-	8 275 000	9 764 500	Conforme/4 ^{ème} Offre anormalement basse mais acceptée au regard de : -la limite du seuil de tolérance de 5% -la confirmation des prix par le soumissionnaire de l'acceptation de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 30% en cas d'attribution
9	KYA ET FRERES	7 995 000	--	7 995 000	9 434 100	Non conforme Offre anormalement basse
10	ABM EXPERTISES AFRICA	-	9 499 000	-	9 499 000	Conforme/1 ^{ère} Offre anormalement basse mais acceptée au regard de : -la limite du seuil de tolérance de 5% -la confirmation des prix par le soumissionnaire de l'acceptation de l'augmentation de la garantie de bonne exécution à 30% en cas d'attribution
11	DRAMKONA MULTI-SERVICES	8 025 000	-	8 025 000	9 469 500	Non conforme Offre anormalement basse
12	BURKIMBI PRESTATIONS SARL	-	10 202 280	-	10 202 280	Conforme/6 ^{ème}
13	DEC COM BURKINA	8 400 000	-	-	-	Non conforme Exclue de la commande publique suivant Décision N°2025-D0048/ARCOP/ORD du 11 juin 2025
Attributaire provisoire			ABM EXPERTISES AFRICA pour un montant de onze millions deux cent soixante-neuf mille (11 269 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours. Ce montant résulte d'une augmentation de 13,68 % de l'enveloppe prévisionnelle relative à l'item 3			
LOT 3 : Acquisition d'appareils de sonorisation avec et sans mixeur Montant prévisionnel : 10 800 000FCFA Borne inférieure (0,85 M) = 8 797 840 FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = 11 902 960 F CFA TTC Marge de tolérance de 5% : 8 357 948 F CFA TTC						
N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	SODIKAD	-	9 676 000	-	9 676 000	Conforme/1 ^{er}
Attributaire provisoire			SODIKAD pour un montant de neuf millions six cent soixante-seize mille (9 676 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.			
LOT 4 : Fourniture et pose de climatiseurs Montant prévisionnel : 21 300 000 FCFA Borne inférieure (0,85 M) = - FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = - F CFA TTC Marge de tolérance de 5% : - F CFA TTC						
N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	LICOTRA	15 949 685	-	-	-	Non conforme - Offre non exhaustive : absence de précision du lot concerné sur la garantie de soumission et sur la lettre de soumission ; -Manque de précision sur le lot : les offres technique et financière mentionnent "lot unique", ce qui est en contradiction avec le DPX est qui est alloté en 5 lots.
Attributaire provisoire			Infructueux pour absence d'offre conforme			
LOT 5 : Acquisition de cuve à gasoil de 5 000 litres Montant prévisionnel : 4 000 000 FCFA Borne inférieure (0,85 M) = 3 123 240 FCFA TTC et Borne supérieure (1,15 M) = 4 225 560 F CFA TTC Marge de tolérance de 5% : 2 967 078 F CFA TTC						
N°	Soumissionnaires	Offre financière lue		Offre financière corrigée		Observations/ Classement
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
1	GANEM CONSULTING	-	3 540 000	-	-	Non conforme Garantie de soumission non jointe (CF Circulaire N°2020-030/ARCOP/CR/znmr du 03/09/2020)
2	RACH-METAL SARL	2 700 000	-	-	-	Conforme/1 ^{er}
Attributaire provisoire			RACH-METAL SARL pour un montant de deux millions sept cent mille (2 700 000) francs CFA HTVA avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.			



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DE LA BOUCLE DU MOUHOUN

DEMANDE DE PRIX N° 2025-01/RBMH/PSUR/C-TGN/SG/CCAM pour la réalisation de deux latrines à deux postes chacune et une latrine à quatre postes dans la Commune de Tougan publiée dans la revue « quotidien » des Marchés Publics revue « quotidien » n° 4218 du mardi 02 Septembre 2025 ; **FINANCEMENT** : BUDGET COMMUNAL GESTION 2025/Fonds minier et Fonds propres.

DATE DE DEPOUILLEMENT : 11 septembre 2025 ; **CONVOCACTION DE LA CCAM** : Lettre N° 2025-01/RBMH/PSUR/C_TGN/SG/CCAM du 08 septembre 2025 ; **NOMBRE DE LOTS** : 02 ; **NOMBRE DE PLIS RECUS** : Lot 1 : 02 plis ; Lot 2 : 01 pli

Lot 1 : Réalisation de deux latrines à deux postes chacune au Haut-commissariat et à la Préfecture de Tougan ; montant prévisionnel : 6 700 000 FCFA TTC/FMDL

N°	Entreprise	Montant en F CFA				Rang	Observations Borne inférieure : 5 332 900 Borne supérieure : 7 215 100 Seuil de tolérance : 5 066 255
		Montant lu HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC		
1	E T BA SARL	5 636 100	5 636 100	6 725 160	6 725 160	Non classé	<u>Non conforme</u> Montant hors enveloppe ; erreur de calcul au niveau des items : 2.14 ; 2.15 ; 2.16 ; 2.17 et 2.18
02	B- CMO	5 635 000	5 635 000	5 635 000	5 635 000	1 ^{er}	<u>Conforme</u>
Attributaire		B-CMO pour un montant de cinq millions six-cent trente-cinq mille (5 635 000) HTVA. Le délai d'exécution est de 45 jours					

Lot 2 : Réalisation de latrine à quatre postes à la salle Polyvalente de Tougan ; montant prévisionnel : 6 700 000/ Fonds propres

N°	Soumissionnaires	Montant en F CFA				Rang	Observations Borne inférieure : 5 318 854 Borne supérieure : 7 195 463 Seuil de tolérance : 5 052 911
		Montant lu publiquement HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC		
1	E T BA SARL	5 592 310	5 592 310	5 592 310	5 592 310	1 ^{er}	<u>Conforme</u>
Attributaire		ETBA-SARL pour un montant de cinq millions cinq-cent-quatre-vingt-douze mille trois-cent-dix (5 592 310) F CFA HTVA. Le délai d'exécution est de 45 jours					

DEMANDE DE PRIX N° 2025-02/RBMH/PSUR/C-TGN/SG/CCAM pour la réfection d'une latrine à quatre postes au CELPAC de Tougan publiée dans la revue « quotidien » des Marchés Publics revue « quotidien » n° 4218 du mardi 02 Septembre 2025 ; **FINANCEMENT** : BUDGET COMMUNAL GESTION 2025/ Fonds propres. **DATE DE DEPOUILLEMENT** : 11 septembre 2025 ; **CONVOCACTION DE LA CCAM** : Lettre N° 2025-01/RBMH/PSUR/C-TGN/SG/CCAM du 08 septembre 2025

LOT UNIQUE

NOMBRE DE PLIS RECUS : 01

Lot unique : Réfection d'une latrine à quatre postes au CELPAC de Tougan
Montant prévisionnel : 6 700 000 F CFA TTC/ fonds propres

N°	Soumissionnaires	Montant en F CFA				Rang	Observations Borne inférieure : 5 323 704 Borne supérieure : 7 202 708 Seuil de tolérance : 5 057 518
		Montants lus en HTVA	Montant lu TTC	Montant corrigé HT	Montant corrigé TTC		
1	YI-NERGA	5 608 061	5 608 061	5 608 061	5 608 061-	1 ^{er}	<u>Conforme</u>
Attributaire		YI-NERGA pour un montant de cinq millions six cent huit mille soixante et un (5 608 061) F CFA HTVA. Le un délai d'exécution est de 45 jours					

REGION DE L'EST

FICHE DE SYNTHÈSE DES RESULTATS DE Demande de Prix N° 2025-001/REST/PRGM/CDPG/M/PRCP du 20 juin 2025 pour des travaux de réalisation d'infrastructures sanitaires dans le village de Yensemdéni au profit de la commune de Diapangou
Financement : ADCT/KFW-FDC III- budget communal, *Gestion 2025*

Gestion : 2025

Publication rectificative des résultats de Demande de Prix N° 2025-001/REST/PRGM/CDPG/M/PRCP du 20 juin 2025 pour des travaux de réalisation d'infrastructures sanitaires dans le village de Yensemdéni au profit de la commune de Diapangou
- Revue des marchés publics N°4224 du mercredi 10 septembre 2025

LOT 1 : Travaux de construction d'une maternité au profit du village de Yensemdéni dans la commune de Diapangou

Montant prévisionnel (E) : 30 213 382 FCFA HTVA

P : 26 240 050 FCFA

M : 0.6 E +0.4 P : 28 624 049 FCFA

Les offres en HTVA inférieure à 0.85 M : 24 330 442 FCFA sont déclarées anormalement basses

Les offres en HTVA supérieure à 1.15 M : 32 917 656 FCFA sont déclarées anormalement élevées

Seuil de tolérance en HTVA (5) : 23 113 920 FCFA

Soumissionnaires	Montant HTVA		Montant TTC		Observations
	Lus	Corrigés	Lus	Corrigés	
E F C S Sarl	23 208 229 FCFA	23 208 229 FCFA	-	-	« Conforme » Offre anormalement basse mais au-dessus du seuil de tolérance, avec confirmation de l'offre par le soumissionnaire et augmentation de la garantie de bonne exécution conformément à l'article 115 du décret N° 2024-1748 du 31 décembre 2024
ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	-	29 498 167 FCFA	29 498 167 FCFA	Conforme
SOPIF	25 900 002 FCFA	25 900 002 FCFA	-	-	Conforme
SOGEBAT-TP Sarl	26 947 390 FCFA	26 947 390 FCFA	31 797 920 FCFA	31 797 920 FCFA	Conforme
E. L. S	28 167 140 FCFA	28 167 140 FCFA	-	-	Conforme
E. L. S Sarl	28 219 090 FCFA	28 219 090 FCFA	-	-	Conforme
Attributaire	E F C S Sarl comme attributaire du marché relatif au LOT 1, pour un montant de Vingt-trois Millions deux Cent huit mille deux cent vingt-neuf (23 208 229) Francs CFA H TVA et un délai d'exécution de Soixante (60) jours.				

LOT 2 : Travaux de construction d'un dépôt MEG au CSPS de Yensemdéni dans la commune de Diapangou

Montant prévisionnel (E) : 6 810 550 FCFA HTVA

P : 5 649 105 FCFA

M : 0.6 E +0.4 P : 6 345 972 FCFA

Les offres en HTVA inférieure à 0.85 M : 5 124 372 FCFA sont déclarées anormalement basses

Les offres en HTVA supérieure à 1.15 M : 7 297 868 FCFA sont déclarées anormalement élevées

Seuil de tolérance en HTVA (5) : 5 124 372 FCFA

NOUMANE SERVICES BTP	5 189 770 FCFA	5 189 770 FCFA	-	-	Conforme
ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	-	6 648 598 FCFA TTC	6 648 598 FCFA TTC	Conforme
E. L. S	5 329 645 FCFA HT	5 329 645 FCFA HT	-	-	Conforme
N.A.S Multi Services	6 442 600 FCFA HT	6 442 600 FCFA HT	-	-	Conforme
Attributaire	NOUMANE SERVICES BTP comme attributaire du marché relatif au LOT 2, pour un montant de Cinq Millions Cent Quatre-Vingt-Neuf Mille Sept Cent Soixante-Dix-Sept (5 189 770) Francs CFA HTVA et un délai d'exécution de Soixante (60) jours				

LOT 3 : Travaux de réalisation d'un forage positif équipé à motricité humaine au CSPS du village de Yensemdéni dans la commune de Diapangou

Montant prévisionnel (E) : 6 650 000 FCFA HTVA

P : 6 644 130 FCFA

M : 0.6 E +0.4 P : 6 647 652 FCFA

Les offres en HTVA inférieure à 0.85 M : 5 650 504 FCFA sont déclarées anormalement basses

Les offres en HTVA supérieure à 1.15 M : 7 644 800 FCFA sont déclarées anormalement élevées

Seuil de tolérance en HTVA (5) : 5 367 979 FCFA

E.S.D. F	6 644 130 FCFA HTVA	6 644 130 HTVA	7 840 073 FCFA TTC	7 840 073 FCFA TTC	Conforme
Attributaire	E.S.D.F comme attributaire du marché relatif au LOT 3, pour un montant de Six Millions Six Cent Quarante-Quatre Mille Cent Trente (6 644 130) Francs CFA HTVA et un délai d'exécution de Soixante (60) jours				

LOT 4 : Travaux de réalisation d'une latrine à deux postes et d'une latrine à un poste et de deux douches au CSPS du village de Yensemdéni dans la commune de Diapangou

Montant prévisionnel (E) : 6 800 000 FCFA HTVA

P : 5 696 425 FCFA

M : 0.6 E +0.4 P : 6 358 570 FCFA

Les offres en HTVA inférieure à 0.85 M : 5 404 784 FCFA sont déclarées anormalement basses

Les offres en HTVA supérieure à 1.15 M : 7 312 355 FCFA sont déclarées anormalement élevées

Seuil de tolérance en HTVA (5) : 5 134 545 FCFA

ARC EN CIEL EXPERIENCE	-	-	5 343 848 FCFA TTC	5 343 848 FCFA TTC	« Non Conforme » Offre anormalement basse, hors du seuil de tolérance
------------------------	---	---	--------------------	--------------------	---

NOUMANE SERVICES BTP	5 048 620 FCFA	5 048 620 FCFA			« Non Conforme » Offre anormalement basse, hors du seuil de tolérance
E.S.D. F	5 900 079 FCFA	5 900 079 FCFA	6 962 097 FCFA TTC	6 962 097 FCFA TTC	Conforme
ECODY Sarl	6 170 160 FCFA	6 170 160 FCFA	-	-	Conforme
N.A.S Multi Services	6 202 995 FCFA	6 202 995 FCFA	-	-	Conforme
SGCE Sarl	6 328 010 FCFA	6 328 010 FCFA	-	-	Conforme
Attributaire	E.S.D.F comme attributaire du marché relatif au LOT 4, pour un montant de Cinq Millions Neuf Cent Mille Soixante-Dix-Neuf (5 900 079) Francs CFA HTVA et un délai d'exécution de Soixante (60) jours				

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU KENEDOUGOU

COMMUNE DE SAMOROGOUAN

FICHE DE SYNTHESE GENERAL DE RESULTATS

Demande de prix n°2025-04/RGRK/PKND/CSMRG/CCAM du 22 juillet 2025 relative aux travaux de construction d'un magasin + deux latrines à deux postes + un bloc compteur SONABEL dans la commune de Samorogouan.

Financement : FMDL 2025 ; Quotidien n°4197 du lundi 04 août 2025 page 57 ; Date de dépouillement mardi 12 août 2025 ;

Nombre de soumissionnaires : 09 ; Nombre de lots : un (01)

Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
CGKOF	14 538 190		10 055 575		Non classé	Non conforme : Erreur de quantité et de calcul, correction entraînant une variation de -30%
EKOSEC	12 499 840				2 ^{ème}	Conforme : offre anormalement basse comprise dans le seuil de tolérance.
GROUPE SANGE BTP	12 492 610				1 ^{er}	Conforme : offre anormalement basse comprise dans le seuil de tolérance.
GOUPE W SARL	12 892 610	15 213 280			3 ^{ème}	Conforme : offre anormalement basse comprise dans le seuil de tolérance.
SOCY	16 164 085				5 ^{ème}	Conforme
LIBS SARL	12 267 145		12 217 295		Non classé	Non conforme : offre anormalement basse non comprise dans le seuil de tolérance.
ESTB SARL	16 068 156		11 054 456		4 ^{ème}	Conforme
GPF		16 843 063			6 ^{ème}	Conforme
EGTM-KF	14 858 525				Non classé	Non conforme : cadre du devis non conforme à celui du dossier
Attributaire	GROUPE SANGE BT pour un montant de douze millions quatre cent quatre-vingt-douze mille six cent dix (12 492 610) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

REGION DU KADIOGO

DEMANDE DE PRIX N°2025-00001/ MATM/RCEN/PKAD/HCO/SG du 25/07/2025 pour acquisition de matériel du fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF du Kadiogo - Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025 ; crédits délégués provinciaux

Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4 212 du lundi 25 Aout 2025

Date d'ouverture et de délibération : 03 septembre 2025

Convocation CPAM-C : N°2025-00001/MATM/RKDG/PKDG/SG du 29 Aout 2025 - Nombre de plis reçus : 08

N°	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU EN FCFA		MONTANT CORRIGE EN FCFA		OBSERVATIONS	RANG
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot unique : Acquisition de matériel du fonctionnement courant des écoles au profit de la DPEPPNF du Kadiogo							
Enveloppe (E) = 75 000 000 FCFA TTC		Moyenne des offres techniquement conformes(P)= 58 358 125 FCFA TTC					
Montant de référence(M)=68 343 250 FCFA TTC		Borne inférieure=58 091 763 FCFA TTC		Borne supérieure= 78 594 738 FCFA TTC			
1	FASO PRESTATION ET PRODUCTION	48 640 040				Offre non conforme pour n'avoir pas fourni un prospectus ou un échantillon au niveau de l'item 9 (rapporteur en bois).	Non classé
2	ELTINHO TELECOMMUNICATION BUSINESS	48 164 000	56 833 520	54 965 000	60 121 820	Conforme Différence entre les prix unitaires en chiffre et en lettre au niveau de l'item 2 dans le bordereau des prix.	3 ^{ème}
3	DECLIQ TRADING SARL		56 201 260			Conforme Acceptée dans le seuil de tolérance. Confirmation des prix unitaires et acceptation du rehaussement de la garantie de bonne exécution à 30%	1 ^{er}
4	MYRANALE TECH	50 317 000				Conforme Offre anormalement basse	Non classé
5	PLANETE SERVICES	51 480 000	57 441 600	57 600 000	63 561 600	Conforme ERREUR DE CALCUL SUR L'ITEM 2	4 ^{ème}

6	URANUS TECHNOLOGIE	46 506 420	54 877 576		51 848 176	Conforme -LA TVA a été appliqué à tous les ITEMS. Offre anormalement basse	Non classé
7	SOCIETE DE LIVRAISON ET COMMERCE GENERAL		63 818 380			Conforme	5ème
8	ECO AFRIQUE	53 180 000				Conforme	2ème
ATTRIBUTAIRE PROVISoire		DECLIQ TRADING SARL pour un montant TTC de soixante-quatre millions cinq cent un mille sept cent quatre-vingt (64 501 780) francs CFA, après une augmentation des quantités des items 2 et 3 (l'item 2 passe de 3060 à 3260 et l'item 3 passe de 6120 à 9180). Cette augmentation entraine une variation de 14,76% soit huit millions trois cent mille cinq cent vingt (8 300 520) francs CFA TTC. Le délai d'exécution est de vingt (20) jours					

COMMUNE RURALE DE PABRE

Demande de prix N°2025-024/CRP/M/CAB/SMP du 23/07/2025 relative à l'acquisition et installations de mobiliers au profit de la commune de Pabré.
Financement : Fonds propres ; gestion 2025- Publication N°4213 du 28 aout 2025
Convocation CCAM N°2025-007//CRP/SG/PRM/CAM du 03/09/2025
Lot1 : Acquisition et installations de mobiliers du bâtiment R+1.
Lot2 : Acquisition et installations de mobiliers de la salle de session.
Lot3 : Acquisition et installations de mobiliers de la salle des fêtes.
Vingt-trois plis (23) ont été reçus et transmis à la commission
Date d'ouverture et de délibération : 08/09/2025

Lot1 : Acquisition et installations de mobiliers du bâtiment R+1.
Prévision = E = 31 000 000 F CFA TTC
P = 22 577 017 CFA TTC ; 0,4P = 9 030 807 F CFA TTC ; 0,6 E = 18 600 000 F CFA TTC ;
M = 27 630 807 F CFA TTC
0,85 M = 23 486 186 CFA TTC
Seuil de 5% de tolérance = 22 311 876 F CFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rabais	Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
GAM	-	22 608 800	-	-	Néant	4 ^{ème}	Conforme
IRIDIUM PREMIUM Sarl	21 900 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Photo fournie au lieu de prospectus demandée
IMINUS	19 440 700	-	-	-	Néant	7 ^{ème}	Conforme
LIFA BUSINESS CENTER	18 927 900	-	-	-	Néant	1 ^{er}	Conforme
SCOOP/C.C. W	20 336 250	23 996 775	-	-	Néant	8 ^{ème}	Conforme
MYRANALE TECH	19 220 000	-	-	-	Néant	5 ^{ème}	Conforme
A2FC	22 008 770	-	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
AP.MA	20 655 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
JEHO NISSI Sarl	-	23 788 800	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
SODIKAD	-	22 771 350	-	-	Néant	6 ^{ème}	Conforme
DMS	-	21 389 624	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
PENGR Wend business Center Sarl	-	22 567 500	-	-	Néant	3 ^{ème}	Conforme
KM DISTRIBUTION	-	18 960 000	-	-	Néant	2 ^{ème}	Conforme

Attributaire : LIFA BUSINESS CENTER pour un montant de vingt un millions sept cent soixante mille quarante (21 760 040) francs CFA HTVA après une augmentation de cinquante-huit (58) Chaises assises et dossier rembourré avec accoudoirs en bois rembourré en mousse spéciale soit une variation de 14,96% avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot2 : Acquisition et installations de mobiliers de la salle de session.
Prévision = E = 9 500 000 F CFA TTC
P = 7 021 517 CFA TTC ; 0,4P = 2 808 607 F CFA TTC ; 0,6 E = 5 700 000 F CFA TTC ;
M = 8 508 607 F CFA TTC
0,85 M = 7 232 316 CFA TTC
Seuil de 5% de tolérance = 6 870 700 F CFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rabais	Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
GAM	-	6 889 280	-	-	Néant	2 ^{ème}	Conforme
ZEDIS Sarl	6 010 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Chaise de fêtes ; prospectus : structure en tube carré fourni sans accoudoirs au lieu de tube rond demandé avec accoudoirs.

IRIDIUM PREMIUM Sarl	5 120 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
IMINUS	5 954 000	-	-	-	Néant	5 ^{ème}	Conforme
LIFA BUSINESS CENTER	5 800 530	-	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
SCOOP/C.C. W	7 395 000	8 726 100	-	-	Néant	7 ^{ème}	Conforme
MYRANALE TECH	5 900 000	-	-	-	Néant	4 ^{ème}	Conforme
A2FC	-	6 593 446	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
AP.MA	5 965 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
JEHO NISSI Sarl	-	6 914 800	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
SODIKAD	-	6 840 460	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
DMS	-	6 540 876	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
ACGT	5 945 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Chaise de fêtes ; prospectus : structure en tube carré fourni au lieu de tube rond demandé ; Pupitre : deux (02) rangés fourni au lieu de trois (03) demandées dans le DAO
GIRAFE INTER OPYIMA-SERVICE	6 205 000	-	-	-	Néant	6 ^{ème}	Conforme
PENGR Wend business Center Sarl	-	6 932 500	-	-	Néant	3 ^{ème}	Conforme
IMPACT AFRIQUE	-	6 891 200	-	-	Néant	1 ^{er}	Conforme
KM DISTRIBUTION	5 650 000	6 667 000	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
ESM Services	5 625 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Chaise de fêtes ; prospectus : structure en tube carré fourni au lieu de tube rond demandé

Attributaire : IMPACT AFRIQUE pour un montant de sept million huit cent quarante-deux mille deux cent quatre-vingt a (7 842 280) après une augmentation de treize (13) Chaises assises et dossier rembourré avec accoudoirs en bois rembourré en mousse spéciale soit une variation de 13,80% avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot3 : Acquisition et installations de mobiliers de la salle des fêtes.

Prévision = E = 19 850 000 F CFA TTC

P = 14 674 554 CFA TTC ; 0,4P = 5 869 822 F CFA TTC ; 0,6 E = 11 910 000 F CFA TTC ;

M = 17 779 822 F CFA TTC

0, 85 M = 15 112 849 CFA TTC

Seuil de 5% de tolérance = 14 299 505 F CFA TTC

SOUSMISSIONNAIRES	MONTANT LU		MONTANT CORRIGE		Rabais	Classement selon la lettre de soumission	OBSERVATIONS
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
GAM	-	14 502 200	-	-	Néant	3 ^{ème}	Conforme
2 S TRADING	13 370 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Photo fournie au lieu de prospectus demandée
IMINUS	12 050 000	-	-	-	Néant	6 ^{ème}	Conforme
LIFA BUSINESS CENTER	12 400 100	-	-	-	Néant	2 ^{ème}	Conforme
SCOOP/C.C. W	12 120 100	-	-	-	Néant	8 ^{ème}	Conforme
EKAIF	13 475 000	15 900 500	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
MYRANALE TECH	11 185 000	-	-	-	Néant	4 ^{ème}	Conforme
Établissement DERRA et formation	12 307 000	-	-	-	Néant	7 ^{ème}	Conforme
A2FC	12 408 000	-	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
AP.MA	-	14 092 764	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Autorisation du fabricant non fourni
JEHO NISSI Sarl	12 745 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme

							Autorisation du fabricant non fourni
YAMZINIGUIDOU GROUP Sarl	-	14 709 800	-	-	Néant	9 ^{ème}	Conforme
SODIKAD	-	14 770 050	-	-	Néant	5 ^{ème}	Conforme
DMS	-	13 673 958	-	-	Néant	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
ACGT	13 660 000	-	-	-	Néant	Non classé	Non conforme Prospectus : structure en tube carré fourni au lieu de tube rond demandé ; Pupitre : deux (02) rangés fourni au lieu de trois (03) demandées dans le DAO
PENGR Wend business Center Sarl	-	14 455 000	-	12 286 750	2 168 250 TTC avec une variation de 15%	Non classé	Conforme Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
KM DISTRIBUTION	12 250 000	14 455 000	-	14 300 900	154 100 TTC soit une variation de 1,06%	1 ^{er}	Conforme

Attributaire : KM DISTRIBUTION pour un montant de treize millions neuf cent mille (13 900 000) francs CFA HTVA et de seize millions quatre cent deux mille (16 402 000) Francs CFA TTC après une augmentation de trente (30) Chaises assises et dossier rembourré avec accoudoirs en bois rembourré en mousse spéciale soit une variation de 14,69% avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DES KOULSE

Demande de prix N°2025-001/RCNR/PSNM/CKRS/M/SG/PRCP pour les travaux de réalisation de diverses infrastructures au profit de la commune de Korsimoro. Référence de la publication de l'avis : Quotidien N° 4209 du mercredi 20 août 2025, page 105.

Financement : Budget communal (ADCT) ; exercice 2025

Date de dépouillement : 28/08/2025 Date de délibération : 28/08/2025 Nombre de plis reçus : Onze (11).

- ✓ Lot 1 : Enveloppe prévisionnelle : 26 600 000 FCFA TTC ; Borne inférieure : 21 446 617 FCFA TTC ; Borne supérieure : 29 016 012 FCFA TTC ; Seuil de tolérance de 5% : 22 708 183 FCFA TTC.
- ✓ Lot 2 : Enveloppe prévisionnelle : 34 510 504 FCFA TTC, Borne inférieure : 25 980 491 FCFA TTC ; Borne supérieure : 35 150 077 FCFA TTC ; Seuil de tolérance de 5% : 25 724 169 FCFA TTC

Soumissionnaire	Montant lu publiquement		Montant corrigé		Observations
	HT	TTC	HT	TTC	
Lot 1 : Travaux de construction d'un dispensaire au CSPS de Nougou dans la commune de Korsimoro					
ESWF	-	22 911 604	-	22 911 604	Conforme : 2 ^e
ERS	21 735 838	25 648 289	21 735 838	25 648 289	Conforme : 5 ^e
EOIF	19 411 204		19 411 204		Conforme : 1 ^{er}
EGAAF	17 001 705		17 001 705		Non conforme Offre anormalement bas et en deçà du seuil de tolérance de 5%
STO	19 945 453		19 945 453		Conforme 3 ^e
SBUCO-BTP		24 006 975		24 006 975	Conforme 4 ^e

Attributaire : **ENTREPRISE OUEDRAOGO ISSAKA ET FRERES** avec un montant de Dix-neuf millions quatre cent onze mille deux cent quatre (19 411 204) francs CFA HT, avec un délai d'exécution Soixante (60) jours.

Lot 2 : travaux de construction d'un logement + cuisine + latrine douche avec clôture + latrine a quatre (04) blocs + douche + hall pour vaccination au CSPS de Nougou dans la commune de Korsimoro

ECBR/M	23 471 585	27 696 470	23 471 585	27 696 470	Conforme 6 ^e
ERS	25 763 105	30 400 464	25 763 105	30 400 464	Conforme 9 ^e
ECF		26 747 473		26 747 473	Conforme 2 ^e
GCS		27 014 542		27 014 542	Conforme 4 ^e
SOCIETE TISSA	24 123 230	28 465 411	24 123 230	28 465 411	Conforme 7 ^e
HABIB TRADING INTERNATIONAL		28 504 534		28 504 534	Conforme 8 ^e
EGAAF	22 006 800		22 006 800		Conforme 1 ^{er}
STO	22 906 938		22 906 938		Conforme 3 ^e
SBUCO-BTP		27 080 006		27 080 006	Conforme 5 ^e

Attributaire : **ETABLISSEMENT GODO ABDOUL AZISE ET FRERES (EGAAF)** pour un montant de Vingt et deux millions six mille huit cent (22 006 800) francs CFA HT avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

REGION DE NANDO

DEMANDE DE PRIX N°2025-001//MEBAPLN/SG/DREPPNF-CO/DPEPPNF-ZR/SGRFM du 22 Juillet 2025 pour l'acquisition de fournitures spécifiques pour le fonctionnement des écoles au profit de la DPEPPNF du ZIRO ; **Financement** : Budget Etat, exercice 2025

Date de dépouillement : 18/08/2025 ; **Nombre de soumissionnaires** : Sept (07)

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU en F CFA HTVA	MONTANT LU en FCFA TTC	MONTANT corrigé en F CFA HTVA	MONTANT corrigé en F CFA TTC	OBSERVATIONS
ENTREPRISE COMMERCIALE RAMDE BENOÏT(ECRBEN)	10977250	-	11971200	-	Conforme : Offre anormalement basse
DIANE- SA multi services (DMS)	15235000		15235000		Conforme
PLANETE SERVICES	13895000	16016840	15099000	17220840	Non Conforme :

					- Prospectus : Absence de marque gazelle sur les prospectus présentés, les écritures sur les prospectus sont illisibles, image au lieu de prospectus. Le Prospectus n'est pas d'origine au fabriquant (image illisible téléchargée à partir du site de vente en ligne valdeure.fr. Les spécifications techniques sont saisies par le candidat). - Erreur de calcul arithmétique sur l'item 3. (3311000 FCFA au lieu de 2107000 FCFA)
BO SERVICES SARL	11844500	16986510	11844500	16986510	Non conforme : Erreur sur l'item 3 : Cahier de 300 pages sans spirales présenté au lieu des cahiers à spirale comme indiqué dans le dossier
LEADER ET SERVICE (LS)	15597400	-	15597400	-	Non conforme : Echantillons (règle plate, Equerre, Rapporteur et Compas) reçus hors délai
ENTREPRISE KONKOBO RICHARD ET FILS (EKORIF)	17947500	-	17947500	-	Conforme
DECLIQ TRADING SARL	14538100	17154958	-	16802788	Conforme : Erreur sur le montant de la TVA (les cahiers sont exemptés de la TVA)

Attributaire : DECLIQ TRADING SARL pour un montant de dix-neuf millions deux cent quatre-vingt mille neuf cent soixante-dix (19289970) F CFA TTC après une augmentation de 15% sur tous les items, pour un délai de livraison de 14 jours

Demande de prix N°2025-003/RNDO/PZR/C-DL/SG/PRM Portant réalisation de forages positifs équipés de pompes à motricités Humaines au profit de la commune de Dalo. Financement : Fond minier et PGPC REED+, Gestion 2025.
Publication de l'avis : N° 4218 du Mardi 02 septembre 2025 ; **Date de dépouillement** jeudi 11 septembre 2025
Nombre de concurrent lot 1 : deux (02) ; **Nombre de concurrent lot 2** : deux (02)

LOT 1 : Travaux de réalisation de deux (02) forages positifs équipés d'une pompe à motricité humaine au quartier Nabivherou 2, village de de Dalo et du CEG de Tiaré, village de Tiaré.

N°	Soumissionnaires	MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT F CFA HTVA	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE F CFA HTVA	Observations Marge de tolérance : 0.85M= 10 423 392 1.15M=14 102 236	Rang
01	GEOPROSPECT	9 820 000	9 820 000	Non conforme (offre anormalement basse même en appliquant la marge de tolérance de 5%)	Non classé
01	OUELAGA Sarl	12 850 000	12 850 000	Conforme	1^{er}

Proposition d'attribution : **Entreprise OUELAGA Sarl** pour un montant de **douze million huit cent cinquante mille (12 850 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**

LOT 2 : Travaux de réalisation d'un (01) forage positif équipé d'une pompe à motricité humaine l'unité de production et de vente de beurre de karité et de produits forestiers non ligneux (PFNL) de Dalo

N°	Soumissionnaires	MONTANT DE L'OFFRE LU PUBLIQUEMENT F CFA HTVA	MONTANT DE L'OFFRE CORRIGE F CFA HTVA	Observations	Rang
01	GEOPROSPECT	4 025 000	4 025 000	Non conforme (divergence de signatures constatées sur les CV des chefs de chantiers, maçonnerie et du développement pompage).	Non classé
02	OUELAGA Sarl	4 625 000	4 625 000	Conforme	1^{er}

PROPOSITION D'ATTRIBUTION : OUELAGA Sarl pour un montant de **quatre millions six cent vingt-cinq mille (4 625 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.**

REGION DU NAZINON

Demande prix n°2025-001/RCSD/PZNV/CGGO/SG/PRM du 15 avril 2025 pour les travaux de construction de trois (03) salles de classe + bureau + magasin à Norghin au profit de la commune de Gogo.
Financements : BUDGET COMMUNAL, FONDS PROPRE, *gestion* 2025.
DATE DE DEPOUILLEMENT : 04 septembre 2025.
PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des marchés publics n°4213 du vendredi 26/08/2025, Page 78.
CONVOCACTION DE LA CCAM : Lettre N°2025-002/RCSD/PZNV/CGGO/M/SG/PRM du 27 août 2025.
NOMBRE DE PLIS REÇUS : un (01)

Soumissionnaire	Montant en CFA				Délai d'exécution	Rang	Observations
	Lu		Corrigé				
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
EGTC-SARL		23 780 548	-	-	60 jours	1 ^{er}	Conforme

Attributaire lot unique : **EGTC-SARL** pour un montant de **vingt-trois millions sept cent quatre-vingt mille cinq cent quarante-huit (23 780 548) FCFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours**

DEMANDE DE PRIX N°2025-03/RNZN/CR/PRCP DU 06/08/2025 POUR LES TRAVAUX D'ACHEVEMENT D'UNE SALLE DE REUNION DE 50 PLACES AU SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU NAZINON.
Financement : BUDGET COMMUNAL (Fonds Miniers), GESTION 2025
Publication de l'avis : Quotidien des marchés publics n°4210 du jeudi 21 août 2025 ; page 63.
Convocation de la CCAM : N°2025-05/RNZN/CR/PRCP du 28 août 2025.

Nombre de plis reçus : trois (03) ; Nombre de lots : 01 ; DATE DE DELIBERATION : 01/09/2025						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Tech. No Bat SARL	32 467 960	-	39 414 714	-	-	0,85M = 27 879 342 1,15M = 37 719 110 Nouvelle offre anormalement basse en application de la marge de tolérance de 5% = 26 485 375 Non conforme : -Différence entre le montant en lettre et en chiffre de l'item VI ; 6.6 et 6.7 dans le cadre de devis et le bordereau des prix unitaires : 6.6 : 15 000 au lieu de 12000 ; 6.7 : 12 000 au lieu de 4000 ; soit une augmentation de 934 340. - Variation : 2,87% de son offre en plus. - Offre anormalement élevée (hors enveloppe).
E.S.I. F	25 049 535	29 558 421	25 049 535	29 558 421	1 ^{er}	Conforme :
2.C. D	27 773 535	-	27 773 535	-	2 ^{ème}	Conforme :
Attributaires du lot unique : E.S.I. F pour un montant de vingt-neuf millions cinq cent cinquante-huit mille quatre cent vingt un (29 558 421) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

REGION DU PLATEAU CETRAL

Appel d'offre ouvert accéléré n°2025-02/CMNE/M/CAB/PRCP pour la réalisation de quarante (40) hangars au marché de Mané ; Revue des Marchés Publics Quotidien des marchés publics N°4219 du mercredi 03 septembre 2025 convocation de la CCAM : N°2025-32/CMNE/M/CAB/PRM du 04/09/2025 ; Date de dépouillement : 17 Septembre 2025 ; Date de délibération : 17 Septembre 2025 ; Nombre des soumissionnaires : 03 ; source de financement : Budget communal (Fonds Miniers de Développement Local), Exercice 2025.						
Lot unique : Réalisation de quarante (40) hangars au marché de Mané. Montant prévisionnel =39 900 000						
Moyenne = 36 655 280 ; Offre anormalement bas = 31 156 946 ; Offre anormalement élevé=42 153 515 ; Borne inférieur = 29 599 098						
SOUMISSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
NOUMANE SERVICE BTP	26 695 660	31 500 879	26 695 660	31 500 879	Conforme	1 ^{er}
STO	25 380 468	29 948 952	25 380 468	29 948 952	Non conforme -Conducteur des travaux : Aucune expérience similaire avec STO pendant 07 années d'activités. Aucune attestation de travail justifiant les expériences similaires avec les autres entreprises n'est fourni. -Chef de chantier : Aucune expérience similaire avec STO pendant 15 années d'activités. Aucune attestation de travail justifiant les expériences similaires avec les autres entreprises n'est fourni. -technicien de conception métallique : Aucune expérience similaire avec STO pendant 12 années d'activités Aucune attestation de travail justifiant les expériences similaires avec les autres entreprises n'est fourni. -Chef d'équipe maçonnerie : Aucune expérience similaire avec STO pendant 12 années d'activités (période antérieure à son diplôme). -Topographe Aucune attestation de travail justifiant les expériences similaires avec les autres entreprises n'est fourni. -Electricien Aucune expérience similaire avec STO pendant 12 années d'activités. Aucune attestation de travail justifiant les expériences similaires avec les autres entreprises n'est fourni. -Formulaire des travaux en cours non conforme : voir le Marché N° CDR- 05-03-02-00-2024-00020 du 28 /10/24, notifié le 1 ^{er} novembre 2024 pour un délai d'exécution de 60jours toujours en cours. -Formulaire exp 3.2b expérience spécifique de construction non fourni - Formulaire exp 3.1 expérience générale en construction non fourni	Non classé
ESWF	28 741 012	33 914 394	28 741 012	33 914 394	Conforme	2 ^e
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	NOUMANE SERVICE BTP pour un montant de : Trente un million cinq cent mille huit cent soixante-dix-neuf (31 500 879) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

SYNTHESE DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-005/SRB/PGNG/CCLA/PRCP pour L'ACQUISITION DE MATERIELS ET OUTILLAGES MEDICAUX AU PROFIT DES CSPS DE LA COMMUNE DE COALLA.						
FINANCEMENT : Budget Communal (Fonds propres), Gestion 2025						
PUBLICATION : Quotidien des Marchés Publics N°4218 du mardi 02 septembre 2025.						
REFERENCE DE LA LETTRE D'INVITATION : Lettre N° 2025- 02/RSRB/PGNG/CCLA/PRCP du 04 Septembre 2025.						
Date d'ouverture des plis : 11 Septembre 2025						
Nombre de plis reçus : 02 ; Date de délibération : 11 Septembre 2025						
Soumissionnaires	Montant lu (F CFA HT-HD)	Montant lu (F CFA TTC)	Montant corrigé (F CFA HT-HD)	Montant corrigé (F CFA TTC)	Observations	RANG
Lot unique : ACQUISITION DE MATERIELS ET OUTILLAGES MEDICAUX AU PROFIT DES CSPS DE LA COMMUNE DE COALLA						
ESONEF Sarl	9 361 000	-	9 361 000	-	Conforme	1er
ETABLISSEMENT TINDANO DIAGNOABOUGA ET FRERES	11 112 000	-	11 112 000	-	Non Conforme : Car le soumissionnaire n'a pas fourni d'Agrément Technique	-
Attributaire	- ESONEF Sarl pour un montant de dix millions sept cent soixante un mille (10 761 000) francs CFA HT avec une augmentation de dix (10) matelas, dix (10) tensiomètres, sept (07) stéthoscopes médicaux, une (01) table d'examen, six (06) potences et un (1) réchaud à gaz, soit 14,96% pour un délai de livraison de trente (30) jours.					

Rectificatif des résultats provisoires parus dans la revue des marchés publics N°4227 du lundi 15 septembre 2025 portant sur l'objet du lot2.

Appel d'offre ouvert accéléré n°2025-01/CMNE/M/CAB/PRCP pour la réalisation d'infrastructures marchandes au profit de la commune de Mané;
Revue des Marchés Publics Quotidien des marchés publics N°4192 du lundi 28 juillet 2025
Convocation de la CCAM : N°2025-17/CMNE/M/CAB/PRM du 04/08/2025 ;
Date de dépouillement : 11 août 2025 ; Date de délibération : 20 août 2025;
Nombre des soumissionnaires : 19; source de financement : Budget communal (Fonds Miniers de Développement Local), Exercice 2025.

Lot 1 : Réalisation de cinquante (50) hangars au marché de Mané. Montant prévisionnel =49 875 000
Moyenne = 46 179391 ; Offre anormalement bas = 39 252 482 ; Offre anormalement élevé=53 106 300 ; Borne inférieure = 37 287 857

SOUMISSIONNAIRES	Montant de l'offre lu publiquement (FCFA)		Montant de l'offre corrigé (FCFA)		OBSERVATIONS	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
SIDI BTP	36 076 488	42 570 255	36 076 488	42 570 255	Conforme	7 ^e
SGBTP	34 064 750	40 196 405	34 064 750	40 196 405	Non conforme -Absence de l'originale de l'offre financière -Facture du lot du petit matériel falsifié -Nombre d'année d'expérience non conforme pour le personnel	Non classé
ESWF	39 357 500	46 441 850	39 357 500	46 441 850	Conforme	8 ^e
EGAAF	35 276 975	-	35 276 975	-	Non conforme -Agrément technique non fourni -Ensemble des diplômes du personnel non légalisé	Non classé
EOIF	30 956 200	-	30 956 200	-	Conforme	Non classé
AGENCE DE CONSTRUCTION BATIMENT (ACB)	33 638 025	39 692 870	33 638 025	39 692 870	Conforme	3 ^e
EOLE SARL	35 580 100	-	35 580 100	-	Conforme	6 ^e
ECBR/M	34 704 800	40 951 664	34 704 800	40 951 664	Conforme	5 ^e
G-NAM SERVICES SARL	32 747 100	38 641 578	32 747 100	38 641 578	Conforme	2 ^e
LOAD SERVICE SARL	34 269 450	40 437 951	34 269 450	40 437 951	Conforme	4 ^e
AXIOME HYDRAU-BTP	37 050 727	-	37 050 727	-	Non conforme Expériences non acquises pour le conducteur des travaux et le chef de chantier (03 ans fourni au lieu de 05 ans)	Non classé
NOUMANE SERVICE BTP	32 603 307	38 471 903	32 606 075	38 475 169	Conforme (Lettre de confirmation de prix N°004-2025/NS BTP/DG du 21 août 2025) erreur de calcul de multiplication des items suivants : 1.4,2.1,2.2 ;2.3,2.4,2.6,2.8,2.9,2.10,2.11,	1 ^{er}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	NOUMANE SERVICE BTP pour un montant de : Trente-huit millions quatre cent soixante et onze mille neuf cent trois (38 471 903) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de Quatre-vingt-dix (90) jours					
Au lieu de Lot 2 : Réalisation de trente (30) boutiques au marché de Mané						
Lire Lot 2 : Réalisation de quarante (40) hangars au marché de Mané						
Montant prévisionnel =79 800 000						
Moyenne = 70 652 623 ; Offre anormalement bas = 64 719 892 ; Offre anormalement élevé=87 562 207 ; Borne inférieure = 61 483 897						
ESWF	65 912 052	77 776 221	65 912 052	77 776 221	Conforme	4 ^{ème}
EOLE	59 638 286	70 373 177	59 638 286	70 373 177	Conforme	2 ^{ème}
G-NAM SERVICES SARL	56 036 100	66 122 598	56 036 100	66 122 598	Conforme	1 ^{er}
LOAD SERVICE SARL	60 784 220	71 725 380	59 349 100	70.031 938	Conforme Erreur de calcul sur les BPU à l'item 3.13; 3.14; (68 338 496)	3 ^{ème}
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE	G-NAM SERVICES SARL pour un montant de : soixante-six million cent vingt-deux mille cinq cent quatre-vingt-dix-huit (66 122 598) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

Lot 3 : Réalisation de trente (30) boutiques au marché de Mané						
Montant prévisionnel = 59 850 000						
Moyenne= 56 469 503, offre anormalement bas= 47 999 078, Offre anormalement élevé= 64 939 929, Borne inférieure = 45 599 124						
SAM	42 371 399	-	42 371 399	-	Conforme	3 ^e
SDB SARL	49 061 901	57 893 043	49 061 901	57 893 043	Conforme	9 ^e
ESWF	48 091 770	56 748 289	48 091 770	56 748 289	Conforme	8 ^e
EGAAF	45 641 529	-	45 641 529	-	Non conforme -Caution 600 000 au lieu de 1 500 000 -Agrément technique non joint -Ensemble des diplômes du personnel non légalisé	Non classé-
EOIF	36 804 990	-	36 804 990	-	Conforme -offre anormalement bas	Non classé
AGENCE DE CONSTRUCTION BATIMENT (ACB)	45 332 046	53 491 814	45 332 046	53 491 814	Conforme	7 ^e
ECBR/M	41 840 859	49 372 214	41 840 859	49 372 214	Non conforme	2 ^e
G-NAM SERVICES SARL	39 830 520	47 000 014	39 830 520	47 000 014	Conforme (Lettre de confirmation de prix, SN du 19 Août 2025)	1 ^{er}
LOAD SERVICE SARL	42 915 270	50 640 019	42 915 270	50 640 019	Conforme	4 ^e
SBUCO	39 056 250	46 086 375	39 056 250	46 086 375	Non conforme - Expérience du conducteur des travaux non acquis (04 ans au lieu de 05ans) -Absence des attestations de mise à disposition du camion benne A7321 G1 03 et du véhicule de liaison A5323 E4 05	Non classé
BAT AFRIQ	44 360 414	52 345 288	44 360 414	52 345 288	Conforme	5 ^e
HABIB TRADING	44 973 525	53 068 760	44 973 525	53 068 760	Conforme	6 ^e
ATTRIBUTAIRE PROVISoire	G-NAM SERVICES pour un montant de : Quarante-sept millions quatorze (47 000 014) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

REGON DES TANNOUNYAN

COMMUNE DE LOUMANA

Le résultat de la Demande de Prix N° 2025-013/ RCAS/ CR/ SG/ PRCP du 14/08/2025 Relative Travaux d'aménagement de bas-fond agricole à Tiéfindougou (Commune de Sidéradougou) et à Kafina (Commune de Loumana).

*Financement : Budget du Conseil régional des Cascades (subvention FMDL), gestion 2025.

* Publication de l'avis : Quotidien n°4220-4221 du jeudi 04 et vendredi 05 septembre 2025

*Référence de la convocation de la commission d'attribution des marchés Publics (CRAM) :

lettre n° 2025-117/RCAS/CR/SG/PRCP du 09 septembre 2025

* Date d'ouverture des plis : 15/09/2025

* Nombre de plis reçus : Lot 1 six (06) plis et Lot 2 sept (07) plis

*Date de délibération : 15/09/2025

Lot 1 : Travaux d'aménagement de dix (10) hectares de bas-fond agricole à Tiéfindougou (Commune de Sidéradougou)

Montant prévisionnel en TTC : 40 949 214

Total des Offres techniquement et financièrement conforme en TTC : 37 158 665+29 436 913+40 630 997+
31 395 711 = 138 622 286

Moyenne des offres en TTC : 138 622 286/4 = 34 655 571

Moyenne pondérée en TTC : (0,6*40 949 214) + (0,4*34 655 571) = 38 431 756

Borne inférieure en TTC : (0,85*38 431 756) = 32 666 993

Marge tolérée en TTC : (32 666 993) - (0,05*32 666 993) = 31 033 643

N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	Entreprise Salvador BTP	31 490 394	37 158 665	-	-	3 ^e	Conforme
02	JEHO NISSI SARL	33 679 159	39 741 408	26 606 535	31 395 711	1 ^{er}	Conforme : Correction de l'offre financière pour prendre en compte la proposition de rabais ferme de 21% sur le montant HT faite par le candidat dans sa lettre de soumission
03	SOCIETE SANLE ET FILS	27 067 802	31 940 006	24 946 536	29 436 913	2 ^e	Conforme Erreur dans les quantités des items 103, 201, 202, 203, 301, 302, 303, 401, 402, 403, 501, et 502 appliqués dans le bordereau des Prix Unitaire et le bordereau des Prix Celle-ci a entraîné une variation de négative de son offre après correction de l'ordre de 07,83%
04	ENTREPRISE NOVA CONSTRUCTION	25 576 315	30 180 052	-	-	Non Classée	Non Conforme : - L'examen de la Garantie de soumission joint pour les deux lots fait ressortir une erreur d'imputation du bénéficiaire (Commune de Dakoro mentionnée en

							lieu et place de Conseil régional des Cascades) - Aucune copie légalisée de la Carte grise du Véhicule Bulldozer appartenant à monsieur OUEDRAOGO Karim n'est joint au dossier - Le camion benne immatriculé 11 KG 9663, appartenant à l'entreprise est à la fois proposé pour les deux lots.
05	GROUPE YIRIBA KAN SARL	34 433 048	40 630 997	-	-	4 ^{ème}	Conforme
06	SOCIETE WEND-YALGDO SARL	35 905 258	42 368 204	-	-	Non Classée	Non Conforme Offre financière en TTC hors enveloppe budgétaire
ATTRIBUTAIRE		Entreprise JEHO NISSI SARL pour son offre corrigée après application de son rabais d'un montant de trente-un millions trois cent quatre-vingt-quinze mille sept cent onze (31 395 711) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Lot 2 : Travaux d'aménagement de **dix (10)** hectares de bas-fond agricole à **Kafina** (Commune de **Loumana**).
Montant prévisionnel en **TTC : 40 949 214**
Total des Offres techniquement et financièrement conforme en **TTC : 38 127 647+34 451 953= 72 579 600**
Moyenne des offres en **TTC : 72 579 600/2 = 36 289 800**
Moyenne pondérée en **TTC : (0,6*40 949 214) + (0,4*36 289 800) = 39 085 448**
Borne inférieure en **TTC : (0,85*39 085 448) = 33 222 631**
Marge tolérée en **TTC : (33 222 631) - (0,05*33 222 631) = 31 561 499**

N°	Soumissionnaires	Montant Lu F.CFA		Montant Corrigé F.CFA		Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC		
01	Entreprise Salvador BTP	32 311 565	38 127 647	-	-	2 ^{ème}	Conforme
02	E.CO.BA.S.M	29 297 190	34 570 684	-	-	Non Classée	Non Conforme : L'examen de la Garantie de soumission joint pour le lot 2 fait ressortir une erreur d'imputation du bénéficiaire (Commune de Bérégadougou mentionnée en lieu et place de Conseil régional des Cascades) Agrément Technique joint non conforme (Un agrément T3+H joint en lieu et place d'un agrément de TB ou plus)
03	JEHO NISSI SARL	33 883 044	39 981 992	26 428 774	31 185 953	Non Classée	Non Conforme - Insuffisance de personnel, et de matériels (En effet, la totalité du matériel et personnel proposé par le candidat a été retenu pour le lot 1). - Correction opérée sur l'offre financière pour prendre en compte la proposition de rabais ferme de 22% sur le montant HT formulée par le candidat dans sa lettre de soumission
04	SOCIETE SANLE ET FILS	26 894 598	31 735 626	29 196 570	34 451 953	1 ^{er}	Conforme Erreur dans les quantités des items 103, 201, 202, 203, 301, 302, 303, 401, 402, 403, 501, et 502 appliqués dans le bordereau des Prix Unitaire et le bordereau des Prix Celle-ci a entraîné une variation de positive de son offre après correction de l'ordre de 08,55%
05	ENTREPRISE NOVA CONSTRUCTION	26 365 073	31 110 786	-	-	Non Classée	Non Conforme : - L'examen de la Garantie de soumission joint pour les deux lots fait ressortir une erreur d'imputation du bénéficiaire (Commune de Dakoro mentionnée en lieu et place de Conseil régional des Cascades) - Aucune copie légalisée de la Carte grise du Véhicule Bulldozer appartenant à monsieur OUEDRAOGO Karim n'est joint au dossier - Le camion benne immatriculé 11 KG 9663, appartenant à l'entreprise est à la fois proposé pour les deux lots.
06	GROUPE YIRIBA KAN SARL	36 623 735	43 216 007	-	-	Non Classée	Non Conforme Offre financière en TTC hors enveloppe budgétaire
07	SOCIETE WEND-YALGDO SARL	37 129 305	43 812 580	-	-	Non Classée	Non Conforme Offre financière en TTC hors enveloppe budgétaire

ATTRIBUTAIRE	SOCIETE SANLE ET FILS pour son offre d'un montant de trente-un millions sept cent trente-cinq mille six cent vingt-six (31 735 626) Francs CFA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
--------------	--

COMMUNE DE NIANGOLOKO

RESULTAT PROVISOIRE DE L'APPEL DE LA AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°2025-02/CNGK/SG/PRM Manifestation d'intérêt pour le recrutement de bureau d'études devant assurer une étude de faisabilité d'une aire de stationnement dynamique enquêtes et notice d'impact environnemental et social du projet d'aménagement intégré.

Convocation de la CCAM : N°2025-02/CNGK/M/SG/CCAM du 26 août 2025. **Nombre de plis reçu** : 15.

Publication dans quotidien : Quotidien des marchés publics N°4208 du Mardi 19 août 2025

Financement : Agence Nationale d'Appui au Développement des Collectivités Territoriales (ADCT)

Date de dépouillement : 02 septembre 2025

N°	SOUSSIONNAIRES	Score Total	Rang	Observations
Lot unique : Manifestation d'intérêt pour le recrutement de bureau d'études devant assurer une étude de faisabilité d'une aire de stationnement dynamique enquêtes et notice d'impact environnemental et social du projet d'aménagement intégré.				
01	MASSIVE DYNAMIC-SARL	74	1 ^{er}	Retenu pour la suite du processus
02	CHARSO PRESTATION SARL	60	3 ^{ème}	Retenu pour la suite du processus
03	INGETECH-PERS BTP-ISCOS Sarl	64	2 ^{ème}	Retenu pour la suite du processus
04	SANCTEA	47	5 ^{ème}	Non Retenu pour la suite du processus
05	CAEM SARL /CEIC INGENIERIE CONSEILS SARL	28	11 ^{ème}	Non retenu pour la suite du processus
06	AFRIK CONSULT	33	8 ^{ème}	Non retenu pour la suite du processus
07	SODIN/BETIM	28	11 ^{ème ex}	Non retenu pour la suite du processus
08	BETAIC	31	9 ^{ème}	Non retenu pour la suite du processus
09	CIE-IC	41	6 ^{ème}	Non retenu pour la suite du processus
10	QUALITAS Sarl	29	10 ^{ème}	Non retenu pour la suite du processus
11	E-SID'S CONSULTING	20	14 ^{ème}	Retenu pour la suite du processus
12	IMCG/SIMEG-GROUP Sarl	56	4 ^{ème}	Non Retenu pour la suite du processus
13	GROUPEMENT SE2S/JCONSULT/AFRIK STUDIO ET PARTNERS	28	11 ^{ème ex}	Non retenu pour la suite du processus
14	BVI/ETIC-SARL	35	7 ^{ème}	Non retenu pour la suite du processus

Les soumissionnaires suivants : MASSIVE DYNAMIC-SARL, INGETECH -PERS BTP-ISCO SARL ET CHARSO PRESTATION SARL sont retenus pour la suite de la procédure.

COMMUNE DE NIANGOLOKO

Résultats de la manifestation d'intérêt N° 2025-002/RCAS/PCMO/C.NGK du 17 juin 2025 pour la constitution d'une base de données complémentaire de fournisseurs/prestataires de la commune de Niangoloko. **Référence de la publication** : Quotidien n° 4187 du lundi 21 juillet 2025

Date limite de dépôt des offres : vendredi 25 juillet 2025 à 09h 00 mn.

Nombre total d'offres reçues : 19. **Date de dépouillement** : 25 juillet 2025

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	N° IFU	CONTACT	DOCUMENTSDEMANDES	OBSERVATION
I-FOURNITURES ET EQUIPEMENTS					
LOT 1 : ACQUISITION DE TABLES-BANCS					
01	GPS BURKINA SARL	00088787 Y	67-14-14-41	FOURNIS	RETENU
02	YIKORE INTERNATIONAL	00184531 H	70-82-37-00	FOURNIS	RETENU
03	YIDOU SERVICE	00159964 Z	70-27-34-87	FOURNIS	RETENU
04	MAFAMBI DISTRIBUTION	00085590 Y	76-39-90-90	FOURNIS	RETENU
05	LIBRAIRIE LAFAYETTE	00060627 Z	78-86-85-04	FOURNIS	RETENU
06	SHALIMAR-SARL	00037996 A	20-91-02-00	FOURNIS	RETENU
07	DJAKISS SERVICES	00143204 P	60-10-82-79	FOURNIS	RETENU
08	FASO SERVICES ET DIVERS	00192645 B	70-71-41-78	FOURNIS	RETENU
09	LEADERS SERVICES	00223931 T	60-10-82-79	FOURNIS	RETENU
10	ETOILE MULTI SERVICE	00120114 N	70-49-43-93	FOURNIS	RETENU
11	ETS HEMA DRISSA	00051829 G	70-17-16-42	FOURNIS	RETENU
12	E.C.P.G	00053248 T	70-15-25-06	FOURNIS	RETENU
13	ETS FAYAMA ISSOUF	00084374 G	71-80-60-16	FOURNIS	RETENU
LOT 2 : LOCATION DE CHAISES ET TENTES					
01	E.PO.SAF SERVICES	00137506D	71-63-44-25	FOURNIS	RETENU
II-AUTRES SERVICES					
LOT 1 : NETTOYAGE DE LA MAIRIE					
01	GPS BURKINA SARL	00088787 Y	67-14-14-41	FOURNIS	RETENU
02	YIKORE INTERNATIONAL	00184531 H	70-82-37-00	FOURNIS	RETENU
03	YIDOU SERVICE	00159964 Z	70-27-34-87	FOURNIS	RETENU
04	JM SERVICES	00166291 E	70-62-07-15	FOURNIS	RETENU
05	ETOILE MULTI SERVICE	00120114 N	70-49-43-93	FOURNIS	RETENU

COMMUNE DE SINDOU

RECTIFICATIF DES DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-001/RCAS/PLRB/CSND/CCAM du 12 juin 2025 suivant Extrait de Décision N°2025-L0333/ARCOP/ORD du 10 septembre 2025 pour les travaux de construction du deuxième Centre d'Éveil et d'Éducation préscolaire au profit de la commune de Sindou. **FINANCEMENT** : Budget communal, Ressources ADCT, Gestion 2025

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des marchés publics N°4196 du vendredi 01 août 2025, page 77

DATE DE DEPOUILLEMENT : le mardi 12 août 2025

DATE DE DELIBERATION : le lundi 18 août 2025

NOMBRE DE PLIS RECUS : lot unique : quatre (04)

Lot unique : Travaux de construction du deuxième Centre d'Éveil et d'Éducation préscolaire au profit de la commune de Sindou.

N° Ordre	SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU FCFA		MONTANT CORRIGE FCFA		TAUX DE VARIATION (%)	RANG	OBSERVATIONS
		HTVA	TTC	HTVA	TTC			
01	LERABA BUSINESS CONSTRUCTION	35 134 665	41 458 905	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
02	ENTREPRISE BURKINABE DE LOCATION CONSTRUCTION ET TOUS TRAVAUX PUBLICS (EBLC)	29 851 900	39 375 332	-	-	-	Non classée	Non conforme : - La capacité du Camion Benne est indéterminée dans l'Offre ; - Le nombre de peintres fourni par l'Offre (02 peintres) est inférieur à celui exigé par la demande de prix (03 peintres) ; - L'engagement à respecter le Code d'éthique et de Déontologie non fourni
03	E.C.B. SERVICES	-	36 799 911	-	-	-	Non classée	Non conforme : - Incohérence constatée sur l'identité du Chef de chantier à travers les documents fournis ; - Absence dans l'offre du Curriculum Vitae de tout le personnel comme exigé dans la demande de prix ; - Non-respect des termes de la lettre N°2025-04/RTNY/PLRB/CSND/M/PRM du 12 août 2025 relative à la transmission des pièces administratives pour complément de dossier
04	NADJAH SARL	33 425 011	39 441 513	36 021 012	42 504 794	7,77	1 ^{er}	Conforme - Omission d'un montant 2 596 000 francs constatée dans la sommation du sous total IV au niveau du point B du devis estimatif entraînant ainsi une augmentation de 7,77% du prix total de l'offre
ATTRIBUTAIRE PROVISOIRE		NADJAH SARL pour un montant de : Trente Neuf Millions Quatre Cent Quarante Un Mille Cinq Cent Treize (39 441 513) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						

COMMUNE DE NIANKORODOUGOU

RESULTATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-07/RCAS/PLRB/CNKDG/CCAM/PRCP du 06 aout 2025 relative à l'acquisition d'équipements au profit de la commune de Niankorodougou en trois (03) lots. Financement budget communal, gestion 2025, **FMD**,
Référence de publication : quotidien des marchés publics N°4204-du mercredi 13 août 2025, page 45.
Référence de la lettre d'invitation des membres de la CCAM : N°2025-06/RTNY/PLRB/CCAM/PRCP du 18 août 2025. Nombres de plis : 04

Lot 1 : acquisition d'équipements pour la maison des jeunes

Calcul de l'offre anormalement basse ou élevée

Borne inférieure : 8 181 467 ; Seuil de tolérance : 7 772 393 ; borne supérieure : 9 408 687

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SGBTP	-	8 372 100	7 095 000	8 372 100	Conforme, 1^{er} La commission a décidé d'augmenter la quantité de : -item 2 : +02 fauteuils directeur =175 000x2=350 000 -item 8 : +01 ordinateur de bureau=200000 -item 15 : +01 tente de 50 places=400000. Total augmentation = 950 000. Montant de l'offre : 7 095 000 + 950 000= 8 045 000 FCFA HT.
ENTREPRISE SAGA SERVICE	7 250 000	-	7 250 000	8 555 000	Conforme, 2 ^{ème}
AWEGA	8 035 000	-	8 035 000	9 481 300	Conforme, 3 ^{ème}
WENDLASIDA SERVICE NEGOS	8 342 500	-	8 342 500	9 844 150	Conforme, 4 ^{ème}
Attributaire :	SGBTP pour un montant de : huit millions quarante-cinq mille (8 045 000) Francs CFA hors taxes soit neuf millions quatre cent quatre-vingt-treize mille cent (9 493 100) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

Lot 2 : acquisition d'équipements pour l'auberge communale

Calcul de l'offre anormalement basse ou élevée

Borne inférieure : 8 311 116 ; Seuil de tolérance : 7 895 560 ; borne supérieure : 9 557 783

Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
LAstra-B	9 700 000	-	9 700 000	11 446 000	Conforme
SGBTP	-	8 899 560	7 542 000	8 899 560	Conforme, 3 ^{ème}
ENTREPRISE SAGA SERVICE	7 778 000	-	7 778 000	9 178 040	Conforme, 4 ^{ème}
AWEGA	8 291 000	-	8 291 000	9 783 380	Conforme ;

WENDLASIDA SERVICE NEGOS	8 342 500	-	8 342 500	9 844 150	Conforme ;
ENTREPRISE OUATTKO LEADER SERVICE	6 510 000	-	6 510 000	7 681 800	Non Conforme ; offre anormalement basse
EZMAF	7 175 500	-	7 175 500	8 467 090	Conforme, 2 ^{ème} Conforme, 1 ^{er}
	7 050 000	-	7 050 000	8 319 000	La commission a décidé d'augmenter la quantité de : -item 5 : +03 bureaux avec tiroir=170 000x3=510 000 -item 6 : +10 tables =42500x10=425000 Montant de l'offre : 7 050 000 + 935 000= 7 985 000 FCFA HT.
MEO VISION	8 215 000	-	8 215 000	9 693 700	Conforme
EBENISTERIE MODERNE DE LA COMOE (EMC)	7 940 000	-	7 940 000	9 369 200	Conforme
Attributaire :	EZMAF pour un montant de : Sept millions neuf cent quatre-vingt-cinq mille (7 985 000) Francs CFA hors taxes avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				
Lot 3 : acquisition d'équipements pour la bibliothèque communale Calcul de l'offre anormalement basse ou élevée Borne inférieure : 10 570 824 ; Seuil de tolérance : 10 042 283 ; borne supérieure : 12 156 448					
Soumissionnaires	Montant lu FCFA		Montant corrigé F CFA		Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC	
SGBTP	-	10 491 380	8 891 000	10 491 380	Conforme
ENTREPRISE SAGA SERVICE	9 089 000	-	12 389 000	14 619 020	Non Conforme ; Discordance entre le montant en lettres et en chiffres à l'item 14 : 200000 en lettres au lieu de 20000 en chiffres entraînant une hausse de 3 300 000 HT. D'où 9 089 000+3 300 000=12 389 000 HT et 14 619 020 TTC. Offre anormalement élevée : hors enveloppe
AWEGA	8 900 000	-	8 900 000	10 502 000	Conforme ;
WENDLASIDA SERVICE NEGOS	11 292 500	-	11 292 500	13 325 150	Conforme ;
ETS AK-SERVICE	8 999 000	-	8 999 000	10 618 820	Conforme ;
EZMAF	7 970 000	-	7 970 000	9 404 600	Non Conforme ; offre anormalement basse
HODAVIA DISTRIBUTION SARL	9 381 500	11 070 170	9 381 500	11 070 170	Conforme ;
EBENISTERIE MODERNE DE LA COMOE (EMC)	8 875 000	-	8 875 000	10 472 500	Conforme ; 1 ^{er} La commission a décidé d'augmenter la quantité de : -item 6 : +02 Étagères en bois =350000x2= 700 000 -item 8 : +03 Tables de lecture=100 000x3=300000 -item 9 : +02 armoires pour le bibliothécaire =150000x2=300000 -Montant de l'offre : 8 875 000 + 1 300 000 = 10 175 000 FCFA HT.
Attributaire :	EBENISTERIE MODERNE DE LA COMOE (EMC) pour un montant de : Dix millions cent soixante-quinze mille (10 175 000) Francs CFA hors taxes avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.				

COMMUNE DE BANFORA

RESULTAT PROVISOIRE DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-04/CBFR/M/SG/PRM RELATIF L'ACQUISITION DE TABLE BANCS AU PROFIT DES ECOLES DE LA COMMUNE DE BANFORA

Convocation de la CCAM : n°2025-015/CBFR/M/SG/PRM/CCAM du 26 août 2025.

Nombre de plis reçu : 13 ; **Publication dans la revue des marchés publics** : Quotidien N°4209 du Mercredi 20 août 2025

Financement : Fonds minier-Ressources transférées (MENA) ; **Date de dépouillement** : 29 août 2025.

Acquisition de tables bancs au profit des écoles de la commune de Banfora

Soumissionnaires	Montant Lu		Montant de la Correction	Montant Corrige		Rang	Observations
	Montant HT/HD	Montant TTC		Montant HT/HD	Montant TTC		
Lot 01 : Acquisition des tables bancs au profit des écoles de la commune de Banfora Budget = 14 997 320 F CFA TTC ; M : 0,6E+0,4P = 13 516 383 ; 0,85M = 11 488 926 ; 0,80 M Seuil de tolérance = 10 813 106 1,15M = 15 543 840							
SAGA SERVICE	10 097 510	11 893 822	-	-	-	7ème	Conforme
SODIKAD	-	11 284 635	-	-	-	3ème	Conforme
EGF	8 552 500	10 091 950	-	-	-	-	Non conforme Offre estimée anormalement basse
ESA YAMELA Sarl	11 662 500	13 761 750				8ème	Conforme
Hayat Service	9 641 000	11 376 380				4ème	Conforme
NOVA Construction	-	11 559 870				6ème	Conforme
E.PO.SAF-Service	9 330 000	11 523 172				2ème	Conforme
Sory Afrique Avenir	-	10 642 420				-	Non conforme Offre estimée anormalement basse
WARAWARA SARL	9 765 400	11 523 172				5ème	Conforme
EZMAF	9 174 500	10 825 910				1er	Conforme Augmentation de 14,79% effectuée correspondant à 46 tables soit un

							montant d'un million trois cent soixante-seize mille cent soixante-quinze (1 357 000) FCFA. Total de tables-bancs=357
IS.MA	8 708 000	10 275 440				-	Non conforme Offre estimée anormalement basse
Lot 02 : Acquisition des tables bancs au profit des écoles de la commune Banfora M : 0,6E+0,4P = 7 099 385 ; 0,85M = 6 034 477 ; 0,80 M Seuil de tolérance = 5 679 508 ; 1,15M=8 164 293							
SODIKAD	-	5 950 740				2ème	Conforme
EKM	5 494 000	6 482 920				4ème	Conforme
Groupe Univer Pro	5 822 000	6 869 960				5ème	Conforme
Hayat Service	4 592 000	5 418 560				-	Non conforme Offre estimée anormalement basse
E.PO.SAF-Service	4 920 000	5 805 600				1er	Conforme Augmentation de 14,63% effectuée correspondant à 24 tables soit un montant de sept cent trente-huit mille (720 000) FCFA. Total de tables-bancs=188
Sory Afrique Avenir	-	5 999 120				3ème	Conforme
EZMAF	4 592 000	5 418 560				-	Non conforme Offre estimée anormalement basse
Attributaires	<p>Lot 01 : EZMAF pour un montant de neuf millions cent soixante-quatorze mille cinq cent (9 174 500) FCFA HT avec une augmentation de 14,79% soit un total de dix millions cinq cent trente un mille cinq cent (10 531 500) FCFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours.</p> <p>Lot 02 : E.PO.SAF-Service pour un montant de quatre millions neuf cent vingt mille (4 920 000) FCFA HT avec une augmentation de 14,63% soit un total de cinq millions six cent quarante mille (5 640 000) FCFA HT avec un délai d'exécution de trente (30) jours</p>						

COMMUNE DE BANFORA

RESULTAT DE L'APPEL DE LA DEMANDE DE PRIX N°2025-01/CBFR/SG/PMR RELATIF A L'ENTRETIEN ET REPARATION DU PARC AUTO DE LA COMMUNE DE BANFORA ; Convocation de la CCAM : N°2025-02/CBFR/M/SG/CCAM du 20 juin 2025.

Nombre de plis reçu : 02. Publication dans quotidien : N°4208 du mardi 19 août 2025.

Financement : Budget communal 2025. Date de dépouillement : 28 août 2025

Soumissionnaires	Montant Lu HTVA		Montant de la Correction HT	Montant TTC		Rang	Observations
	Montant minimum HTVA	Montant maximum HTVA		Montant minimum TTC	Montant maximum TTC		
ENTRETIEN ET REPARATION DU PARC AUTO DE LA COMMUNE DE BANFORA (LOT 01)							
GARAGE TRAORE ET FRERES	Min : 2 000 000	Max : 3 383 500	-	-	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	GARAGE TRAORE ET FRERES pour un montant minimum de deux millions (2 000 000) francs CFA HTVA et un montant maximum de trois millions trois cent quatre mille cinq cent (3 383 500) francs CFA HTVA, avec un délai de livraison de sept (07) jours pour la commande.						
ENTRETIEN ET REPARATION DU PARC AUTO DE LA COMMUNE DE BANFORA (LOT 02)							
Garage de Réparation des Véhicules Automobiles	Min : 1 449 500	Max : 2 533 500	-	-	-	-	Conforme
ATTRIBUTAIRE	Garage de Réparation des Véhicules Automobiles pour un montant minimum d'un million quatre cent quarante-neuf mille cinq cent (1 449 500) francs CFA HTVA et un montant maximum deux millions cinq cent trente-trois mille cinq cent (2 533 500) francs CFA HTVA, avec un délai de livraison de sept (07) jours pour la commande.						

REGION DE DJORO

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

La personne responsable de la commande publique de la commune de Iolonioro, président de la commission d'attribution des marchés publics porte à la connaissance des soumissionnaires qu'une erreur s'est glissée dans le résultat de la demande de prix n°2025-02/RDJR/PBGB/CILNR du 16 juillet 2025 relative aux travaux de construction d'une maternité à Wèrinkera dans la commune de Iolonioro (lot1), paru dans le quotidien n° 4231 du vendredi 19 septembre 2025 à la page 23.

Au lieu de :

-Attributaire : **BATIMENT TRAVAUX GENERAUX** pour un montant en **hors taxe** de **seize millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (16 798 933) francs CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

lire plutôt :

-Attributaire : **BATIMENT TRAVAUX GENERAUX** pour un montant en **hors taxe** de **seize millions sept cent quatre-vingt-dix-huit mille neuf cent trente-trois (16 798 933) francs CFA** et un montant en **toutes taxes comprises** de **dix-neuf millions huit cent vingt-deux mille sept cent quarante un (19 822 741) francs CFA** avec un délai d'exécution de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Le reste est sans changement.

Président de la Commission d'Attribution des Marchés Publics

GAGRE K. Léonard

COMMUNE DE TIEFORA

COMMUNIQUE N°2025-001/RTNY/PCMO/CTFR DU 29/09/2025

La Personne responsable des marchés de la commune de Tiéfora, Président de la commission d'attribution des marchés, informe les candidats à la demande de prix N°2025-003/RTNY/PCMO/CTFR du 29 juillet 2025 relatif aux travaux de construction de quatre (04) blocs de cinq (05) boutiques de rues électrifiées y compris un hangar à usage de parking dans la commune de Tiéfora, que :

Au lieu de lire :

« Les offres devront parvenir ou remise à la Personne Responsable des Marchés de la Marie de Samorogouan »

Lire plutôt :

« Les offres devront parvenir ou remise à la Personne Responsable des marchés de la Marie de Tiéfora »

La Personne Responsable des Marchés

HEMA Nouhoun

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAITRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

SERVICE NATIONAL POUR LE DÉVELOPPEMENT

Acquisition de semences et d'engrais pour les cultures de contre-saisons au profit du Service National pour le Développement

Avis de demande de prix
N : 2025-028/PRIM/SG/SND/DG/PRM du 17/09/2025
Financement : Budget SND-Exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics (PPM), Exercice 2025, du Service National pour le Développement (SND).

Le Service National pour le Développement (SND) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet l'**acquisition de semences et d'engrais pour les cultures de contre-saisons** au profit du **Service National pour le Développement (SND)**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent :

Lot unique : Acquisition de semences et d'engrais pour les cultures de contre-saisons au profit du Service National pour le Développement (SND).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatorze (14) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND sis au camp Guillaume, 1er étage**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'**Agence Comptable du Service National pour le Développement (SND)**.

Les offres présentées en **un (1) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **six cent mille (600 000) francs CFA** devrait parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage, avant le **09/10/2025 à 09heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Enveloppe prévisionnelle : vingt-six millions (26 000 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Yaya OUATTARA

Acquisition de matériels de sonorisation au profit du Service National pour le Développement

Avis de demande de prix
N : 2025-029/PRIM/SG/SND/DG/PRM du 17/09/2025
Financement : Budget SND-Exercice 2025

Cet avis de demande de prix à commandes fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics (PPM), Exercice 2025, du Service National pour le Développement (SND).

Le Service National pour le Développement (SND) dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de matériels de sonorisation** au profit du **Service National pour le Développement (SND)**, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent :

Lot unique : Acquisition matériels de sonorisation au profit du Service National pour le Développement (SND).

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatorze (14) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau du **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND sis au camp Guillaume, 1er étage**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA** à l'**Agence Comptable du Service National pour le Développement (SND)**.

Les offres présentées en **un (1) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **quatre cent cinquante mille (450 000) francs CFA** devrait parvenir ou être remises au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés du SND Sis au camp Guillaume, 1er étage, avant le **09/10/2025 à 09heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

NB : Enveloppe prévisionnelle : dix-huit millions (18 000 000) francs CFA TTC.

La Personne Responsable des Marchés

Yaya OUATTARA

Acquisition, installation et mise en service d'équipements de contrôle d'accès périmétrique au profit de LA POSTE BF

AVIS DE DEMANDE DE PRIX (DPX)

N°: 2025-026/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC

Financement : Budget LA POSTE BF, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025 de LA POSTE BF.

LA POSTE BF dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition, l'installation et la mise en service d'équipements de contrôle d'accès périmétrique tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**agrément technique ATI DOMAINE 5**) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

L'acquisition se décompose en un lot unique : acquisition, installation et mise en service d'équipements de contrôle d'accès périmétrique au siège de LA POSTE BF, avec un budget prévisionnel de **soixante millions (60 000 000) francs CFA TTC**.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **quatre-vingt-dix (90) jours**.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Département des Marchés sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000 - **Tél. : 25 41 90 41/01 64 28 10**, et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Département des Marchés (DM) sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) de **07h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h00 (lundi au jeudi) et 07h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h 30 (Vendredi)**.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000 et moyennant présentation du récépissé de mandat 5CHP de paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** pour le lot unique à toute Agence LA POSTE BF. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'**un million huit cent mille (1 800 000) FCFA CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse : Département des Marchés de LA POSTE BF sis côté Est du bureau d'échange au 3329, Avenue Moogho-Naaba Wobgo (ex Bassawarga) Secteur 4 – Cité An II - BP 6000 Ouagadougou CNTC 10 000, **Tél. : 25 41 90 41** au plus tard le **09/10/2025 à 09heures 00 minute**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des Marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date limite de remise des offres.

Dr Christian ZOMBRE
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE D'ELECTRICITE DU BURKINA

Fourniture de cellules interrupteur et de comptage HT 24 et 36 KV

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
AAOO N° 023/2025**

1. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture d'accessoires de réseaux de distribution.

2. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation d'un marché pour la fourniture de cellules interrupteur et de comptage HT 24 et 36 KV. Les fournitures sont en lot unique.

Le budget prévisionnel des acquisitions est de : trois cent vingt-six millions huit cent trente-six mille (326 836 000) F CFA TTC.

Le délai d'exécution des prestations est de **150 jours**.

3. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

5. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA** pour le lot. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

7. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **29/10/2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **six millions cinq cent trente-sept mille (6 537 000) F CFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

9. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/10/2025 à 9 heures 00 GMT**, à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB :

- Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

- En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

SOCIÉTÉ NATIONALE D'ÉLECTRICITÉ DU BURKINA

Fourniture de produits chimiques au profit des centrales de la SONABEL

**Avis d'Appel d'Offres Ouvert
AAOO N° 020/2025**

11. La Société Nationale d'Electricité du Burkina (SONABEL) a obtenu des fonds dans son budget d'exploitation 2025 afin de financer la fourniture de produits chimiques.

12. Le Directeur Général de la SONABEL sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises en vue de la passation de marchés de clientèles pour la **fourniture de produits chimiques au profit des centrales de la SONABEL**.

La fourniture est en **trois lots** :

lot 1 : **fourniture de produits chimiques pour les centrales de Ouaga** ;

lot 2 : **fourniture de produits chimiques pour les centrales de Bobo** ;

lot 3 : **fourniture de produits chimiques pour les centrales de Fada**.

Les fournitures seront financées sur les ressources propres de la SONABEL et sont estimées à :

lot 1 : le budget prévisionnel maximum est de trois cent quarante-huit millions cinq cent soixante mille **(348 560 000) FCFA TTC** ;

lot 2 : le budget prévisionnel maximum est de cent quarante un millions vingt-cinq mille **(141 025 000) F CFA TTC** ;

lot 3 : le budget prévisionnel maximum est de trente millions cent mille **(30 100 000) F CFA TTC**.

Le délai d'exécution des prestations est de **vingt (20) jours au plus tôt et trente (30) jours au plus tard pour chaque lot par commande-client**.

13. La passation des marchés sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

14. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la Direction des Marchés, sise à Ouaga 2000 ou aux adresses mail suivantes : abzeta.sanfo@sonabel.bf et secretariat.dm2@sonabel.bf. Ils peuvent prendre connaissance des documents d'appels à concurrence au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, au 2^e étage de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000 de 10 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 15 heures 00 minute.

15. Les exigences en matière de qualifications sont : Voir les DPAO pour les informations détaillées.

16. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'appel d'offres complet au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) F CFA** pour le **lot 1**, **cent mille (100 000) F CFA** pour le **lot 2** et **trente mille (30 000) F CFA** pour le **lot 3**. Le paiement se fera en espèces à la caisse siège, au premier étage du siège de la SONABEL à Ouagadougou, ou par virement bancaire au compte n° BF42 BF02 3010 5300 1000 1001 8050 ouvert à VISTA BANK Burkina Faso. Le dossier d'appel d'offres, en version papier, sera retiré au Secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants sur présentation de la preuve de paiement du coût d'achat du dossier.

17. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, accompagnées d'une clé USB contenant les bordereaux de prix sous format Excel actif et les offres technique et financière sous format PDF, conformément aux données particulières du dossier d'appel d'offres, devront parvenir ou être remises au secrétariat du Département des Marchés de Fournitures, d'Equipements et de Services Courants, sis à l'immeuble COMPAORE Ouaga 2000, au plus tard le **29/10/2025 à 9 heures 00 GMT**. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

Les offres doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de :

- ✓ lot 1 : six millions neuf cent soixante-onze mille **(6 971 000) F CFA** ;
- ✓ lot 2 : deux millions huit cent vingt un mille **(2 821 000) F CFA** ;
- ✓ lot 3 : six cent mille **(600 000) F CFA**.

Ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible conformément à l'article 100 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

18. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et aux DPAO.

19. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/10/2025 à 9 heures 00 GMT** à l'adresse suivante : Salle de réunions située au rez-de chaussée de l'immeuble COMPAORE, sis côté Ouest du Monument des Héros Nationaux à Ouaga 2000.

NB :

✓ Les soumissionnaires dont les offres financières seront dans la limite de tolérance de 5% en deçà du seuil de l'offre anormalement basse et qui confirment leur prix, verront leur garantie de bonne exécution rehausser à 35% en application des dispositions de l'article 115 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

✓ En cas d'attribution du marché à un soumissionnaire dont l'offre est jugée déséquilibrée, le taux de la garantie de bonne exécution sera de 35% en application des dispositions de l'article 116 du décret n° 2024-1748/PRES/PM/MEF portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

Le Directeur Général,

Souleymane OUEDRAOGO

CAISSE NATIONALE DE SECURITE SOCIALE DU BURKINA

COMMUNIQUE

Le chef de service Administratif et du Personnel par intérim de la Direction régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Ouagadougou, porte à la connaissance des soumissionnaires de la demande de prix n° 2025/04/CNSS/DRO/SAP relative **aux prestations de services de nettoyage et d'entretien de locaux au profit de la Direction Régionale de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale de Ouagadougou** : siège à Cissin, les agences de Dassasgho, Kilwin, Koudougou (siège et SMI), le site de l'ex siège sis place Naaba Koom Ouagadougou, les bureaux de Léo, Poura et Manga, que ladite demande de prix est complétée au point C : préparation des offres (IC 11.1) des données particulières ainsi qu'il suit :

AU LIEU DE :

C. Préparation des offres

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants :

IC 11.1 (g)

- [Une attestation d'assurance de responsabilité civile adaptée à l'activité de la société de nettoyage délivrée par une société d'assurance ;](#)

LIRE :

C. Préparation des offres

Le Soumissionnaire devra joindre à son offre les autres documents suivants :

IC 11.1 (g)

- Une autorisation de la structure chargée de l'hygiène publique ;
- [Une attestation d'assurance de responsabilité civile adaptée à l'activité de la société de nettoyage délivrée par une société d'assurance ;](#)

Le reste sans changement.

Il s'excuse par avance pour les désagréments causés par ce complément.

Yacouba Aimé ILBOUDO

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Réalisation des travaux d'aménagement des caniveaux extérieurs du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N° 2025-016/MS/SG/CHU-B/DG du 10 septembre 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de Passation des Marchés publics exercice 2025, du **Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)**.

Le **centre hospitalier universitaire de Bogodogo** dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer la **réalisation des travaux d'aménagement des caniveaux extérieurs du centre hospitalier universitaire de Bogodogo** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le **CHU-B**, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot unique : réalisation des travaux d'aménagement des caniveaux extérieurs du centre hospitalier universitaire de Bogodogo .

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles. **Le montant prévisionnel du budget est de : quatre-vingt quatorze millions (94 000 000) F CFA TTC.**

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après :14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est de l'ANSSEAT, ex Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures** tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :

L'agrément technique exigé : **Agrément technique type T2** minimum du Ministère des infrastructures et du désenclavement

Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** à l'agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

7. Les offres devront être soumises au service des marchés de fournitures et services courants de la direction des marchés publics du CHU-B, **avant le 14/10/2025 à 09 heures T.U** en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions six cent mille (2 600 000) de FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible].

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 14/10/2025 à 09 heures T.U** dans la salle de réunion de la direction générale du CHU-B au 1^{er} étage.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N° 2025-018/MS/SG/CHU-B/DG du 10 septembre 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de Passation des Marchés publics exercice 2025, du **Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)**.

Le **centre hospitalier universitaire de Bogodogo** dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer la **réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le **CHU-B**, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot unique : la réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de : **quatre-vingt-sept millions (87 000 000) F CFA TTC.**

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est de l'ANSSEAT, ex Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures** tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
L'agrément technique exigé: Agrément technique catégorie **U2** délivré par le Ministère en charge de de l'Eau et de l'Assainissement.
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** à l'agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

7. Les offres devront être soumises au service des marchés de fournitures et services courants de la direction des marchés publics du CHU-B, **avant le 14/10/2025 à 09 heures T.U** en un (1) original et *trois (03) copies*. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un million sept cent mille (1 700 000) de FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible].

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 14/10/2025 à 09 heures T.U** dans la salle de réunion de la direction générale du CHU-B au 1^{er} étage.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE BOGODOGO

Réalisation de divers travaux d'assainissement au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo

Avis d'appel d'offres ouvert accéléré
N° 2025-017/MS/SG/CHU-B/DG du 10 septembre 2025
Financement : BUDGET DU CHU-B EXERCICE 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert accéléré fait suite au plan de Passation des Marchés publics exercice 2025, du **Centre hospitalier universitaire de Bogodogo (CHU-B)**.

Le **centre hospitalier universitaire de Bogodogo** dispose de fonds sur le budget du CHU-B, afin de financer la **réalisation de divers travaux d'assainissement au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. Le **CHU-B**, sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

Lot unique : réalisation de divers travaux d'assainissement au profit du centre hospitalier universitaire de Bogodogo.

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert accéléré tel que défini aux articles 53 et suivants du décret n°2017-0049/ PRES/PM/MINEFID du 1^{er} février 2017 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles. Le montant prévisionnel du budget est de **soixante-dix-huit millions six cents douze mille trois cents cinquante-deux (78 612 352) F CFA TTC**.

4. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations dans les bureaux de la Direction des marchés publics du CHU-B et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : 14 BP 371 Ouaga 14, sise à Ouagadougou au 1^{er} étage de la Direction générale du CHU-B, au secteur 51, arrondissement 11, côté est de l'ANSSEAT, ex Laboratoire National de Santé Publique **Tél : +226 25 37 10 16/17 ; de 7H30 à 16 heures** tous les jours ouvrables.

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
L'agrément technique exigé : **Agrément technique catégorie T2** minimum du Ministère des infrastructures et du désenclavement.
Voir les DPAO pour les informations détaillées.

6. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **soixante-quinze mille (75 000) Francs CFA** à l'agence comptable du CHU-B. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par main à main.

7. Les offres devront être soumises au service des marchés de fournitures et services courants de la direction des marchés publics du CHU-B, **avant le 14/10/2025 à 09 heures T.U** en un (1) original et *trois (03)* copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **deux millions (2 000 000) de FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.

9. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.

10. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis **le 14/10/2025 à 09 heures T.U** dans la salle de réunion de la direction générale du CHU-B au 1^{er} étage.

Le Président de la commission d'attribution des marchés

Lassina OUATTARA

Travaux de réhabilitation des bâtiments et la réalisation d'ouvrages annexes de la base vie du barrage de Samendeni au profit du PDIS

Avis d'Appel d'Offres
N°2025__031T_/MEEA/SG/DMP

Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de Passation des Marchés du Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement, exercice 2025.

Le Gouvernement du Burkina Faso, à travers le budget de l'État, a prévu des ressources pour le financement du **Programme de Développement Intégré de la Vallée de Samendeni (PDIS)** et entend utiliser une partie de ces ressources pour effectuer les paiements relatifs au présent marché...

Le Ministère de l'Environnement, de l'Eau et de l'Assainissement sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **réhabilitation des bâtiments et la réalisation d'ouvrages annexes de la base vie du barrage de samendeni au profit du PDIS.**

Lot unique : les travaux de réhabilitation des bâtiments et la réalisation d'ouvrages annexes de la base vie du barrage de samendeni au profit du PDIS.

Le délai d'exécution des travaux est de **deux (02) mois**.

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert conformément au décret n°2024-1748/ PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics et ouvert à tous les candidats éligibles.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEEA 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après DMP/MEEA à Ouaga 2000 de 7 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes du lundi au vendredi.

Les exigences en matière de qualifications sont la participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales ou groupements desdites justifiant d'un agrément technique **B3 au moins** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable **de cent cinquante mille (150 000) francs** à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Générale du Contrôle des Marchés publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) du Ministère de l'Économie et des Finances. La méthode de paiement sera le règlement à la caisse avec la délivrance d'un reçu d'achat qui sera joint au dossier de soumission. Le Dossier d'Appel d'offres sera retiré à la Direction des Marchés Publics du MEEA.

Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après DMP/ MEEA à Ouaga 2000, 03 BP 7010 Ouagadougou tél : 25 49 99 22 au plus tard avant le **29/10/2025 à 9 heures** en un (1) original et trois (03) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

1. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant de : **trois millions (3 000 000) Francs CFA ;**
2. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
3. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **29/10/2025 à 9 heures** à l'adresse suivante : DMP/MEEEA sise à Ouaga 2 000, Avenue Ousmane SEMBENE, Burkina Faso, 03 BP 7010 Ouagadougou, tél. : 25 49 99 22

NB : le montant prévisionnel est de **deux cent vingt-cinq millions (225 000 000) de FCFA TTC.**

*Le Directeur des Marchés Publics
Président de la CAM/ MEEA*

André HIEN
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DE TROIS FORAGES AU SEIN DE L'INERA FARAKO BA DANS LA PROVINCE DU HOUET, RÉGION DU GUIRIKO

AVIS DE DEMANDE DE COTATION
N° 2025-39/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)
Référence STEP : BF-UCP/PRSA-BF-510246-CW-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « **aménagement et équipement de trois forages au sein de l'INERA Farako Ba dans la province du Houet, région du Guiriko** » en lot unique.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, la septième édition de septembre 2025 »¹.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard le **09 octobre 2025 à 10 heures 00 minute**.

La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour l'aménagement et équipement de trois forages au sein de l'INERA Farako Ba dans la province du Houet, région du Guiriko** » à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Programme du Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, 03 BP 7108 Ouagadougou 03 ; Burkina Faso ; fixe : 25 37 61 07 ; Email : prsa Burkina@gmail.com ou Email : stentika@yahoo.fr

Les offres devront comprendre :

- la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
- l'attestation l'agence judiciaire de l'État en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
- l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
- le certificat de non-faillite ;
- l'attestation ou le certificat de visite de site ;
- L'agrément technique U2 en cours de validité ;
- la liste du matériel proposé pour l'exécution des travaux ;
- les curricula vitae et les diplômes du personnel clé exigé ;
- le planning détaillé de réalisation des travaux proposés, en cohérence avec les prescriptions -techniques et le délai d'exécution prévu dans le dossier
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.

Une visite de site obligatoire sera organisée et sanctionnée par la délivrance d'une attestation ou d'un certificat qui devra être jointe à l'offre. La visite de site sera organisée **cinq (05) jours** avant la date limite de soumission. Pour tout besoin d'information veuillez contacter le +226 61 06 98 61 L'ouverture des plis aura lieu le **09 octobre à partir de 10 heures 15 minutes** à l'adresse ci-dessus indiquée.

La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

Une garantie de soumission de **deux millions deux cent cinquante mille (2.250.000)** est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible.

Les exigences en matière de qualifications sont :

- Deux références similaires en nature et en volume (au moins 60 000 000 F CFA) déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats, les PV de réceptions définitive).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un **délai minimum de soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des plis.

Le délai d'exécution est de **trois (03) mois**.

Le Programme se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PRSA-BF

Salif TENTIKA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO

COMMUNIQUE RECTIFICATIF

Suite au constat fait sur les montants au point 6 de l'Avis de demande de prix N°2025-040/UJKZ/P/SG/PRM relatif à la fourniture complémentaire de billets d'avion au profit de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) publié dans la revue des Marchés publics n°4235 du jeudi 25 septembre 2025, la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Université Joseph KI-ZERBO (UJKZ) porte à la connaissance des candidats les informations précises suivantes :

6. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux millions neuf cent mille (2 900 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises à l'adresse bureaux du secrétaire de la Personne Responsable des Marchés sis à la Présidence de l'UJKZ, 03 BP : 7021 Ouagadougou 03, Boulevard Charles De GAULLE, Tél : 25 364/65, **avant le 06 octobre 2025 à 9 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

L'enveloppe financière est de **quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) de francs CFA**.

La Personne Responsable des Marchés Publics

Adama SORI

PROGRAMME DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST, COMPOSANTE BURKINA FASO (PRSA-BF)

RÉHABILITATION DES LOCAUX DES UNITES DE GESTION REGIONALE DU PRSA-BF DANS LES REGIONS DU GUIRIKO ET DU YAADGA

Avis de demande de cotation
N° 2025-38/MARAH/SG/RPB075/PRSA-BF
Financement : IDA (Crédit N° 6995 - BF ; Subvention N° D 921 - BF)
Référence STEP : BF-UCP/PRSA-BF-473678-CW-RFQ

Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : « **réhabilitation des locaux des unités de gestion régionale du PRSA-BF dans les régions du Guiriko et du Yaadga** » repartis en deux (02) lots que sont :

- **Lot 1** : Réhabilitation des locaux de l'Unité de Gestion Régionale du PRSA-BF dans la région du Guiriko ;
- **Lot 2** : Réhabilitation des locaux de l'Unité de Gestion Régionale du PRSA-BF dans la région du Yaadga.

La passation du Marché sera conduite par la procédure de demande de cotations telle que prévue au point 5.1 « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement » de la Banque mondiale, la septième édition de septembre 2025 »².

4. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. À cet effet, Vous voudriez bien nous faire parvenir votre meilleure offre au plus tard le **09 octobre 2025 à 09 heures 00 minute**.

5. La demande de cotations pourra être retirée au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA-BF. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, devront parvenir ou être remises sous plis fermés, avec la mention « **réponse à la demande de cotations pour la réhabilitation des locaux des unités de gestion régionale du PRSA-BF dans les régions du Guiriko et du Yaadga** » à l'adresse ci-après :

Secrétariat du Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest composante Burkina Faso (PRSA-BF), sis à Ouaga 2000, 06 BP 6050 Ouagadougou 06 ; Burkina Faso ; fixe : 25.37.61.07; Email : prsaburkina@gmail.com ou Email : stentika@yahoo.fr

6. Les offres devront comprendre :

- la lettre de soumission adressée à Monsieur le Coordonnateur du Programme ;
- l'attestation de situation fiscale en cours de validité ;
- l'attestation de soumission aux marchés publics datée en cours de validité ;
- l'attestation l'agence judiciaire de l'État en cours de validité ;
- l'attestation de situation cotisante en cours de validité ;
- l'attestation d'inscription au registre du commerce et de crédit mobilier ;
- le certificat de non-faillite ;
- l'attestation ou le certificat de visite de site ;
- L'agrément technique B1 en cours de validité ;
- la liste du matériel proposé pour l'exécution des travaux ;
- les curricula vitae et les diplômes du personnel clé exigé ;
- le planning détaillé de réalisation des travaux proposés, en cohérence avec les prescriptions techniques et le délai d'exécution prévu dans le dossier
- le Cadre de Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- les prescriptions techniques dûment complétées par le soumissionnaire.

7. **Une visite de site obligatoire** sera organisée et sanctionnée par la délivrance d'une attestation ou d'un certificat qui devra être jointe à l'offre. La visite de site aura lieu **(05) jours** avant la date limite de soumission. Pour tout besoin d'information veuillez contacter le +226 61 06 98 61

L'ouverture des plis aura lieu le **09 octobre 2025 à 09 heures 15 minutes** à l'adresse ci-dessus indiquée.

8. La soumission des offres par voie électronique « ne sera pas » autorisée. Les offres remises en retard (hors délai) ne seront pas acceptées.

9. Une garantie de soumission est exigée, en FCFA ou dans une monnaie librement convertible de :

- **Un million huit cent mille (1 800 000) francs CFA** pour le lot 1
- **Un million trois cent mille (1 300 000) francs CFA** pour le lot 2

10. Les exigences en matière de qualifications sont :

11. Agrément technique minimum : Catégorie B1 pour chacun des lots

- Deux références similaires en nature et en volume (au moins 50 000 000 FCFA pour le lot 1 et 30 000 000 FCFA pour le lot 2), déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution).

12. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un **déla** minimum de **soixante (60) jours**, à compter de la date limite de remise des plis.

13. Le délai d'exécution est de **trois (03) mois non cumulable pour chacun des lots**.

14. Le Programme se réserve le droit d'accepter, de rejeter toutes les offres ou d'annuler la procédure de demande de cotations à tout moment avant l'attribution du marché ou de ne pas donner suite à cette demande de cotations sans être tenue de fournir les raisons de sa décision.

Le Coordonnateur du PRSA-BF

Salif TENTIKA

Chevalier de l'ordre de l'Étalon

**PROJET DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST COMPOSANTE
BURKINA FASO**

**RECRUTEMENT DE BUREAUX D'ETUDES POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DES LOCAUX DES UNITÉS DE GESTION RÉGIONALES DU PRSA-BF DANS
LES RÉGIONS DU GUIRIKO ET DU YAADGA**

**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025_40_/MARAH/SG/PB075/PRSABF-UGP
REFERENCE STEP: BF-UCP/PRSA-BF-473832-CS-CQS
N° Crédit : N° 6995-BF du 21/12/2021**

1. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : **recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi contrôle travaux de réhabilitation des locaux des unités de gestion régionales du PRSA-BF dans les régions du Guiriko et du Yaadga**

2. L'objectif général est de recruter un bureau d'étude pour assurer le suivi contrôle des travaux de réhabilitation des locaux des Unités de Gestion Régionales du PRSA-BF dans les régions du Guiriko et du Yaadga.

Les prestations visent les objectifs spécifiques ci-après :

- assurer le suivi contrôle de la qualité des travaux, fournitures et équipements conformément aux prescriptions techniques ;
- réceptionner les équipements et fournitures ;
- faire le contrôle technique des ouvrages ;
- veiller aux respects des délais contractuels par les entreprises.

3. Le Coordonnateur du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées **au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024)**).

Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi – contrôle et suivi environnemental des travaux de construction/réhabilitation de bâtiment) au cours de cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) intitulé de la mission (ii) le nom, l'adresse et contacts du client, (iii) la description sommaire de la mission et les services réalisés (iv) le pays de la réalisation de la mission (v) l'année de la réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des Experts-clés ayant participé à la réalisation de la mission.

Les attestations de bonne exécution ou de services fait ou de PV de réception provisoire, attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats.

Les bureaux d'études burkinabè doivent disposer d'un **agrément technique en Ingénierie du bâtiment** en cours de validité.

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), septième version de septembre 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version de septembre 2025 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, **le meilleur bureau d'étude le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.**

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRSA, précisant l'intitulé de la mission et dûment signée par le candidat ;
- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention), l'organisation technique et managériale du candidat ;
- un agrément technique en ingénierie du bâtiment en cours de validité pour les firmes burkinabè ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait ou de PV de réception provisoire des missions similaires réalisées). **Ne seront prises en compte que les missions similaires d'au moins dix millions (10 000 000) F CFA TTC** au cours des cinq (05) dernières années ;
- Pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

Deux critères de notation sont retenus aux fins de l'évaluation des offres :

a. **Le nombre de mission pour les prestations de complexités similaires (suivi – contrôle technique des travaux de construction/ réhabilitation de bâtiment) au cours de cinq (05) dernières années (2020 – 2024) : 50 points (10 points par références similaires) ;**

b. **Le nombre de missions pour les prestations de complexité similaires (suivi – contrôle technique des travaux de construction/ réhabilitation de bâtiment) au cours des cinq (05) dernières années (2020 – 2024) et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, BID etc... : 50 points (10 points par références techniques similaires).**

NB : En cas d'exæquo suite à la notation entre plusieurs consultants, les notes obtenus au critères b seront privilégiés. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives (page de garde et de signature du contrat, attestation de bonne fin ou de service fait ou de PV de réception provisoire) seront prises en compte pour l'évaluation et le classement final des consultants.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois **(03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB)**, sous plis fermés portant au dos « **AMI N°2025_32_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP pour le recrutement de bureaux pour le suivi contrôle des travaux de réhabilitation des locaux des unités de gestion régionales du PRSA-BF dans les régions du Guiriko et du Yaadga** ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, téléphone : 25 37 61 07, Email : prsuburkina@gmail.com au plus tard **le 14 octobre 2025 à 09 heures 00mn précises**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Pièce jointe :

TDR relatif à l'étude

Le Coordonnateur du Programme

Salif TENTIKA

Chevalier de l'ordre de l'Étalon

**PROJET DE RESILIENCE DU SYSTEME ALIMENTAIRE EN AFRIQUE DE L'OUEST COMPOSANTE
BURKINA FASO**

**RECRUTEMENT DE BUREAUX D'ETUDES POUR LE SUIVI CONTRÔLE DES TRAVAUX
D'AMÉNAGEMENT DE TROIS (03) FORAGES À GROS DÉBITS AU SEIN DE L'INERA FARAKO
À BOBO-DIOULASSO, PROVINCE DU HOUET DE LA RÉGION DES HAUTS BASSINS**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025_41_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP
REFERENCE STEP: BF-UCP/PRSA-BF-510248-CS-CQS
N° Crédit : N° 6995-BF du 21/12/2021

8. Le Burkina Faso a obtenu un Crédit IDA N° 6995-BF du 21/12/2021 de l'Association Internationale pour le Développement pour le financement du Programme de Résilience des Systèmes Alimentaires en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) ». Il se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du marché suivant : **recrutement d'un bureau d'étude pour le suivi contrôle des travaux d'aménagement de trois (03) forages à gros débits au sein de l'INERA Farako à Bobo-Dioulasso, province du Houet de la région des Hauts Bassins.**

9. L'objectif général est de recruter un bureau d'étude pour assurer le suivi contrôle des travaux d'aménagement de trois (03) forages à gros débits au sein de l'INERA Farako à Bobo-Dioulasso, province du Houet de la région des Hauts Bassins.

Les prestations visent les objectifs spécifiques ci-après :

- assurer le suivi contrôle de la qualité des travaux, fournitures et équipements conformément aux prescriptions techniques ;
- réceptionner les équipements et fournitures ;
- faire le contrôle technique des ouvrages ;
- veiller aux respects des délais contractuels par les entreprises.

10. Le Coordonnateur du « Programme de Résilience du Système Alimentaire en Afrique de l'Ouest / composante Burkina Faso (PRSA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2020 à 2024).

Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi – contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation d'ouvrage d'adduction d'eau potable) au cours de cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) intitulé de la mission (ii) le nom, l'adresse et contacts du client, (iii) la description sommaire de la mission et les services réalisés (iv) le pays de la réalisation de la mission (v) l'année de la réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des Experts-clés ayant participé à la réalisation de la mission.

Les attestations de bonne exécution ou de services fait ou de PV de réception provisoire, attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats.

Les bureaux d'études burkinabè doivent disposer d'un **agrément technique de Catégorie Eu3** dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable en cours de validité.

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

11. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), septième version de septembre 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version de septembre 2025 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, **le meilleur bureau d'étude le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.**

12. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

13. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :
- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PRSA, précisant l'intitulé de la mission et dûment signée par le candidat ;
 - une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention), l'organisation technique et managériale du candidat ;
 - un agrément technique dans le domaine de l'Approvisionnement en Eau Potable en cours de validité pour les firmes burkinabè ;
 - les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait ou de PV de réception provisoire des missions similaires réalisées). **Ne seront prises en compte que les missions similaires d'au moins dix millions (10 000 000) F CFA TTC** au cours des cinq (05) dernières années ;
 - Pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
 - Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

Deux critères de notation sont retenus aux fins de l'évaluation des offres :

c. **Le nombre de mission pour les prestations de complexités similaires (suivi – contrôle technique des travaux d'approvisionnement en eau potable) au cours de cinq (05) dernières années (2020 – 2024) : 50 points (10 points par références similaires) ;**

d. **Le nombre de missions pour les prestations de complexité similaires (suivi – contrôle technique des travaux d'approvisionnement en eau potable) au cours des cinq (05) dernières années (2020 – 2024) et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, BID etc... : 50 points (10 points par références techniques similaires).**

NB : En cas d'exæquo suite à la notation entre plusieurs consultants, les notes obtenus au critères b seront privilégiés. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives (page de garde et de signature du contrat, attestation de bonne fin ou de service fait ou de PV de réception provisoire) seront prises en compte pour l'évaluation et le classement final des consultants.

14. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB), sous plis fermés portant au dos « AMI N°2025_41_/MARAH/SG/PB075/PRSA-BF-UGP pour le recrutement de bureaux d'études pour le suivi contrôle des travaux d'aménagement de trois (03) forages à gros débits au sein de l'INERA Farako Ba à Bobo-Dioulasso, province du Houet de la région des Hauts Bassins ». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PRSA sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, 03 BP 7108 Ouagadougou 03, téléphone : 25 37 61 07, Email : prsaburkina@gmail.com au plus tard **le jeudi 02 octobre 2025 à 09 heures 00mn** précises. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 10 heures 30 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.

Pièce jointe :

TDR relatif à l'étude

Le Coordonnateur du Programme

Salif TENTIKA
Chevalier de l'ordre de l'Étalon

Réalisation d'un étude de faisabilité en vue de la création d'une société civile immobilière

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET
N°2025/050/CNSS/DESG/SM
Budget prévisionnel : 59 000 000 FCFA TTC

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés publics gestion 2025 de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale.
2. La prestation concerne la proposer d'un modèle opérationnel adapté pour la création d'une société civile immobilière par la CNSS.
3. Le Consultant devra effectuer les activités suivantes :
 - Analyser le marché immobilier au Burkina Faso.
 - Identifier les opportunités d'investissement dans différents segments (résidentiel, commercial, etc.).
 - Proposer un modèle opérationnel adapté
 - Définition du statut juridique et de l'objet social
 - Déclinaison des différentes étapes pour la création
 - Rédaction des projets de statuts
 - Formulation de propositions pour la constitution du capital social
 - Proposer un business plan détaillé.
 - Évaluer les implications juridiques et réglementaires.
 - Étudier les mécanismes juridiques, contractuels et institutionnels permettant à l'institution de **conserver un pouvoir de contrôle ou d'influence stratégique** sur la SCI, **même sans détenir une participation majoritaire (ou significative, ex. 20%) au capital**, notamment à travers des conventions, droits spécifiques ou schémas de gouvernance.
 - Réaliser un diagnostic complet de la gestion actuelle du patrimoine immobilier (villas en location, terrains, bâtiments administratifs, etc.) et des investissements immobiliers en cours ou planifiés, afin d'identifier :
 - les activités qui pourraient être transférées à la SCI pour une gestion plus efficace ou rentable,
 - celles qui devraient rester sous la responsabilité directe de l'institution pour des raisons stratégiques, fonctionnelles ou légales.
 - Analyser les risques et formuler des recommandations pour leur gestion.
4. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation décrits ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.
5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est soumis aux dispositions du décret N° 2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics. Les candidats seront évalués sur la base des critères ci-après :
 - **le nombre d'années d'expériences (30 points)** : Avoir une ancienneté d'au moins dix (10) ans dans l'expertise immobilière (joindre la copie légalisée de l'agrément)
 - **les références du candidat concernant l'exécution de marchés analogues (30 points)** :
(Joindre les pages de garde et de signature du marché ainsi que l'attestation de bonne fin d'exécution)
 - **les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels (40 points)**:
 - ✓ **Un chef de mission :**
titulaire d'un diplôme BAC+5 au moins en sciences sociales avec une ancienneté justifié d'une expérience en conduite d'Études et d'évaluations socio démographique
 - ✓ **Un Expert immobilier Ingénieur ou Architecte agréée près les cours et tribunaux**
 - ✓ **Un juriste titulaire d'un diplôme BAC+5 en droit spécialiste du foncier (07 points)**
 - ✓ **Un Expert spécialiste en Analyse du logement ; (07 points)**
 - ✓ **Un Expert titulaire d'un diplôme BAC+5 Économiste du logement (07 point)**
 - ✓ **Un Expert Gestionnaire Immobilier, (05 points)**
6. Les trois consultants les plus qualifiés et expérimentés seront retenu. Seul ces derniers seront invités à remettre une proposition technique et financière. Si cette proposition est jugée conforme et acceptable, le consultant sera invité à négocier le marché.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence au service des marchés sis au rez-de-chaussée du bâtiment A du siège, non loin de la place de la nation.
8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées au service des marchés, avant le **14/09/2025 à 09 heures.**
- 9.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Mohomed OUEDRAOGO

SUIVI CONTROLE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 500 HA DE BAS-FONDS DANS LES REGIONS DU CENTRE-OUEST ET DU PLATEAU-CENTRAL POUR LE COMPTE DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

RECTIFICATIF DE L'AVIS PUBLIE DANS LA REVUE DES MARCHES PUBLICS N°4229 DU 17/09/2025 PAGE 57 PORTANT MODIFICATION DES EXPERIENCES SIMILAIRES EXIGES ET DE LA DATE LIMITE DE DEPOTS DES PLIS)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-032M/MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

1-Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de firme de consultant pour le suivi-contrôle et le suivi environnemental des travaux d'aménagement de 500 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Ouest et du Plateau-Central.

2-L'objectif général de la mission du consultant est d'assurer le suivi-contrôle, le suivi-environnemental et la coordination de l'exécution des travaux d'aménagement 500 ha de bas-fonds conformément aux spécifications techniques et plans d'exécution et ce, suivant les règles de l'art.

De façon spécifique, les prestations sont notamment :

- le suivi-contrôle de l'utilisation de matériel, matériaux et agrégats de qualité sur les chantiers;
- le suivi-contrôle de la réalisation des travaux de qualité conformes aux contrats des travaux et suivant les règles de l'art ;
- le suivi-contrôle de la réalisation des clauses environnementales et sociales sur les chantiers.

Le délai de la prestation du consultant est prévu pour cent soixante-cinq (165) jours.

3-Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme disposant des compétences requises et prouvées par la conduite de suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4-Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles au cours des cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ; (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, etc ... ;
- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;
- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

5-Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

6-La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années : suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux d'aménagement de bas-fonds. Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

A l'issue de l'évaluation, le consultant qui présentera le plus grand nombre d'expériences sera invité à faire une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel).**

8-Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **14/10/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle technique et environnemental des travaux d'aménagement de 500 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Ouest et du Plateau-Central.** »

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO**, Directeur des Marchés Publics du MARAH

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (00226) 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

SUIVI CONTRÔLE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 650 HA DE BAS-FONDS DANS LES RÉGIONS DU SUD-OUEST ET DU NORD POUR LE COMPTE DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-031M/MARAH/SG/DMP PORTANT

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'Identification du Projet : P-Z1-C00-094

1-Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de firme de consultant pour le suivi-contrôle et le suivi environnemental des travaux d'aménagement de 650 ha de bas-fonds dans les régions du Sud-Ouest et du Nord.

2-L'objectif général de la mission du consultant est d'assurer le suivi-contrôle, le suivi-environnemental et la coordination de l'exécution des travaux d'aménagement 650 ha de bas-fonds conformément aux spécifications techniques et plans d'exécution et ce, suivant les règles de l'art.

De façon spécifique, les prestations sont notamment :

- le suivi-contrôle de l'utilisation de matériel, matériaux et agrégats de qualité sur les chantiers;
- le suivi-contrôle de la réalisation des travaux de qualité conformes aux contrats des travaux et suivant les règles de l'art ;
- le suivi-contrôle de la réalisation des clauses environnementales et sociales sur les chantiers.

Le délai de la prestation du consultant est prévu pour cent soixante-cinq (165) jours.

3-Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme disposant des compétences requises et prouvées par la conduite de suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4-Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles au cours des cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ; (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, etc... ;
- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;
- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

5-Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse

suivante <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

6-La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années : suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux d'aménagement de bas-fonds. **Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.**

A l'issue de l'évaluation, le consultant qui présentera le plus grand nombre d'expériences sera invité à faire une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 25 41 17 47, dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel)**

8-Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **14/10/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle technique et environnemental des travaux d'aménagement de 650 ha de bas-fonds dans les régions du Sud-Ouest et du Nord.** »

À l'attention : **Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH**

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (00226) 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>

SUIVI CONTRÔLE ET SUIVI ENVIRONNEMENTAL DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 500 HA DE BAS-FONDS DANS LES RÉGIONS DU CENTRE-SUD ET DU CENTRE-EST POUR LE COMPTE DU PROJET 2 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE À L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2-P2RS-BF).

(RECTIFICATIF DE L'AVIS PUBLIÉ DANS LA REVUE DES MARCHÉS PUBLICS N°4229 DU 17/09/2025 PAGE 56 PORTANT MODIFICATION DES EXPÉRIENCES SIMILAIRES EXIGES ET DE LA DATE LIMITE DE DÉPÔTS DES PLIS)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°2025-030M/MARAH/SG/DMP

(SERVICES DE CONSULTANTS)

Secteur : agriculture-sécurité alimentaire

Référence du Protocole de financement : Don FAD N° 2100155042219 du 27/02/2023

N° d'identification du Projet : P-Z1-C00-094

1-Le Burkina Faso a obtenu un prêt du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD) pour financer le coût du Projet 2 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel (P2-P2RS-BF), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour financer le contrat de services de firme de consultant pour le suivi-contrôle et le suivi environnemental des travaux d'aménagement de 500 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Est.

2-L'objectif général de la mission du consultant est d'assurer le suivi-contrôle, le suivi-environnemental et la coordination de l'exécution des travaux d'aménagement 500 ha de bas-fonds conformément aux spécifications techniques et plans d'exécution et ce, suivant les règles de l'art.

De façon spécifique, les prestations sont notamment :

- le suivi-contrôle de l'utilisation de matériel, matériaux et agrégats de qualité sur les chantiers;
- le suivi-contrôle de la réalisation des travaux de qualité conformes aux contrats des travaux et suivant les règles de l'art ;
- le suivi-contrôle de la réalisation des clauses environnementales et sociales sur les chantiers.

Le délai de la prestation du consultant est prévu pour cent soixante-cinq (165) jours.

3-Le Directeur des Marchés Publics du Ministère de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques invite les Consultants qualifiés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Le Consultant devra être une firme disposant des compétences requises et prouvées par la conduite de suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4-Les dossiers de manifestation d'intérêts devront comporter les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt dûment signée par le représentant habilité de la firme et adressée à Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- La présentation de la firme accompagnée des preuves de son existence juridique (copie de son registre de commerce ou de ses statuts) ;
- Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux de réalisation et/ou de réhabilitation d'aménagements hydro-agricoles au cours des cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) l'intitulé de la mission ; (ii) le nom, l'adresse et les contacts du client ; (iii) la description sommaire de la mission et des services réalisés ; (iv) le pays de réalisation de la mission ; (v) l'année de réalisation y compris les dates de début et fin de la mission ; (vi) le montant du contrat ; (vii) la liste des experts-clés ayant réalisé la mission, etc... ;
- Les attestations de bonne exécution ou des certificats attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats ;

- Dans le cas d'un groupement : un accord de groupement entre les entreprises membres du groupement, daté et signé par chacune des parties et désignant le mandataire dûment habilité à engager légalement tous les membres du groupement.

5-Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque africaine de développement, édition d'octobre 2015, disponible sur le site web de la Banque à l'adresse suivante : <http://www.afdb.org>. La méthode de sélection pour ce contrat sera la sélection fondée sur les qualifications du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Manuel des opérations de passation des marchés de la Banque africaine de développement.

6-La liste restreinte des consultants qualifiés pour la mission sera établie sur la base du nombre de missions similaires réalisées au cours des cinq (05) dernières années : suivi-contrôle et suivi environnemental des travaux d'aménagement de bas-fonds.

Il est à noter que l'intérêt manifesté par une firme n'implique aucune obligation de la part du Projet de l'inclure dans la liste restreinte.

A l'issue de l'évaluation, le consultant qui présentera le plus grand nombre d'expériences sera invité à faire une proposition technique et financière en vue de la négociation du contrat.

7-Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures suivantes tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 15 heures 30 minutes : **Secrétariat de la Direction des Marchés Publics sis au Rez-de-chaussée de l'Immeuble du MARAH, Ouaga 2000, Avenue SEMBENE Ousmane, Tél : (00226) 25 41 17 47 , dmpmaah@gmail.com, de 07 heures 30 minutes 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi (Temps Universel)**

8-Les expressions d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies doivent être déposées ou envoyées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **14/10/2025 à 09 heures TU** et porter expressément la mention « **Manifestation d'intérêt pour le suivi-contrôle technique et environnemental des travaux d'aménagement de 500 ha de bas-fonds dans les régions du Centre-Sud et du Centre-Est.** »

À l'attention : Wendsongda Elie ZONGO, Directeur des Marchés Publics du MARAH

Immeuble du MARAH sis à Ouaga 2000, Rez-de-chaussée

03 BP 7010 Ouagadougou 03, Burkina Faso

Tél : (00226) 25 41 17 47

E-mail : dmpmaah@gmail.com

Le Directeur des Marchés Publics

Wendsongda Elie ZONGO
Administrateur des services financiers

**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers**

<http://www.dgcmef.gov.bf>



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

REGION DU GUIRIKO

Acquisition de matériels et outillages scolaires au profit de la commune de N'Dorola, Province du Kéné Dougou, Région du Guiriko

Avis de Demande De Prix
N° 2025-06/RGRK/PKND/CNDR/CAM
Financement : Fonds Minier, gestion 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2025 de la commune de N'Dorola.

La commune de N'Dorola lance une demande de prix ayant pour objet les acquisitions telles que décrites dans les Données particulières de la demande de prix. Les acquisitions seront financées sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions sont en lot unique : Acquisition de matériels et outillages scolaires (**Budget prévisionnel : 10 481 682 Francs CFA TTC**) ;

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Personne Responsable des Marchés de la mairie de N'Dorola téléphone : 72 98 91 61.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne responsable des marchés de la mairie de N'Dorola et moyennant paiement d'un montant non remboursable de vingt mille (20 000) Francs CFA à la Perception de N'Dorola.

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la mairie de N'Dorola au plus tard le **mercredi 08 octobre 2025 à 10heures 00**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion de la mairie de N'Dorola en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Président de la CCAM

IMIEN Lowian
Adjoint Administratif

COMMUNE DE BOBO-DIOULASSO

Achat de pièces de rechange pour les systèmes d'AEPS au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso

Avis de demande de prix

n°2025-19/CBDLS/M/CAB/DMP/SCP du 02 septembre 2025

Financement : Budget communal, Gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics modifié gestion 2025, de la Commune de Bobo-Dioulasso.

1. La Commune de Bobo-Dioulasso dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'achat de divers matériels au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso, tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les fournitures se décomposent en lot suivants :

Lot unique : Achat de pièces de rechange pour les systèmes d'AEPS au profit de la Commune de Bobo-Dioulasso pour un montant prévisionnel dix millions (10 000 000) francs CFA TTC.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder trente (30) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix à commande dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, téléphone : 61-16-80-90, de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 00 minute à 16 heures 00 minute du lundi au jeudi. Et le vendredi de 07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes.

5. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**, à la Trésorerie Régionale des Hauts Bassins ou à la régie de recettes sise au service de l'état civil central ou de la Direction des Infrastructures Routières et de la Mobilité de la mairie de Bobo-Dioulasso.

Les offres présentées en un original et *trois* copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de : **trois cent mille (300 000) francs CFA**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat de la Direction des Marchés Publics de la Mairie de Bobo-Dioulasso sis à l'ex Direction des Services Techniques Municipaux de Bobo-Dioulasso, avant le **09/10/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

**Le Président de la Commission
Communale d'Attribution des Marchés**

N. Abdoul Aziz SAWADOGO
Administrateur civil

REGION DES KOULSE

Acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Guibaré

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-007/RKLS/PBAM/CGBR/MGBR/PRCP.

FINANCEMENT : Budget communal/Fonds propres et Fonds miniers de Développement Local, gestion 2025.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics révisé N°1 gestion 2025 de la Commune de Guibaré.

La Commune de Guibaré dont l'identification complète est précisée aux *Données particulières de la demande de prix (DPDPX)* lance une demande de prix ayant pour objet l'acquisition de matériels informatiques au profit de la Commune de Guibaré tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*, les montants prévisionnels étant :

Lot 1 : Acquisition de matériels informatiques de bureau au profit de la mairie de Guibaré (montant prévisionnel : 7 000 000 FCFA TTC) ;

Lot 2 : Acquisition de matériels informatiques au profit du Centre Médical de Guibaré (montant prévisionnel : 2 500 000 FCFA TTC) ;

Lot 3 : Acquisition de matériels informatiques au profit de la bibliothèque communale de Guibaré (montant prévisionnel : 2 000 000 FCFA TTC)

Lot 4 : Acquisition de trois (03) tablettes et un ordinateur portable au profit de la mairie de Guibaré (montant prévisionnel : 3 000 000 FCFA TTC).

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées **en matière informatique dans la catégorie A** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les acquisitions se décomposent en quatre (04) lots.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder-vingt-un (21) jours pour le lot 1 et trente (30) jours pour les autres lots.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique; **tél : 06 12 44 60.**

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 1 et dix mille (10 000) francs CFA pour le reste des lots** auprès de la Trésorerie Départementale de Tikaré. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en **un original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent mille (200 000) francs CFA pour le lot 1, Soixante-quinze mille (75 000) F CFA pour le lot 2, Soixante mille (60 000) F CFA pour le lot 3 et Quatre-vingt-dix mille (90 000) F CFA pour le lot 4.**

devront parvenir ou être remises au secrétariat de mairie de Guibaré, **avant le 09/10/2025 à 09 heures 00 minute.**L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi des offres par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour **un délai de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

**Le Président de la Commission
d'Attributions des Marchés**

Patrice OUEDRAOGO
Secrétaire Administratif

Acquisition de matière d'œuvre au profit des établissements publics d'Enseignement et de Formation Techniques et Professionnels Formels (EFTPF) de la région du NAKAMBE pour les examens pratiques.

Avis de demande de prix

n° 2025-014/MATM/RCES/GVRNT-TNK/SG

Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2024 ; Section : 37;

Prog: 163 ; **Action** : 16302; **Activité** : 1630221 ; **Chapitre** : 2004000404;

Article : 63 ; **Paragraphes** : 639

1. Le Président de la Commission régionale d'Attribution des Marchés publics de la région du Nakambé lance une demande de prix pour **l'acquisition de matières d'œuvre au profit Lycée professionnel régional de Tenkodogo pour l'examen pratique du Baccalauréat.**
 2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et pour les candidats établis ou ayant leur base fixe dans l'espace UEMOA, être en règle vis-à-vis de l'Administration de leur pays d'établissement ou de base fixe.
Les acquisitions se décomposent un lot unique :
- LOT unique (40 000 000 FCFA)** : Acquisition de matière d'œuvre en électromécanique et génie mécanique au profit du Lycée professionnel régional de Tenkodogo ;
3. Le délai de livraison ne devrait pas excéder **quinze (15) jours** pour le présent lot.
 4. Les soumissionnaires éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Direction régionale de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique du Nakambé ; BP : 112 Tenkodogo, Tél : 70 03 41 06 ou 75 16 62 01.**
 5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, peut retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **auprès du Service de Gestion des Ressources financières et matérielles de la DRESFPT-NKB, BP 112 Tenkodogo** sis au secteur n°6 à 200 m du côté Ouest du stade municipal **Tél : 75 16 62 01**, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA** auprès du **Service des Recettes de la Trésorerie régionale du NAKAMBE/Tenkodogo ; Tél : 24 71 03 38.**
 6. Les offres se présentent en **un original et trois (03) copies**, conformément aux Instructions aux soumissionnaires et accompagnées d'une **garantie de soumission** d'un montant de : **Huit-cent mille (800 000) F CFA.**
 7. Les offres devront parvenir ou être remises au **service de gestion des ressources financières et matérielles de la Direction régionale de l'Enseignement secondaire et de la Formation professionnelle et technique ; BP : 112 Tenkodogo, Tél : 70 03 41 06 / 75 16 62 01 au plus tard le 09/10/2025 à 09 heures 00 minute.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement dans la salle de réunion de la DRESFPT-NKB en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.
 8. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour un délai de *soixante (60) jours*, à compter de la date de remise des offres.

Le Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés publics du NAKAMBE/Tenkodogo.

Le Secrétaire Général

Sayouba SAWADOGO

Administrateur Civil

Commandeur de l'Ordre de l'Étalon

Travaux de construction d'un (01) bloc de dix (10) boutiques et un (01) bloc de cinq (05) boutiques au marché de Gomoré (secteur6) au profit de la commune de Fada N'Gourma

AVIS DE DEMANDE DE PRIX
N°2025-009/RGLM/PGRM/CO-FDG/SG/PRCP
FINANCEMENT : Budget communal (Fonds PREGOLS), Gestion 2025

La commune de Fada N'Gourma lance une demande de prix ayant pour objet la construction d'un (01) bloc de dix (10) boutiques et un (01) bloc de cinq (05) boutiques au marché de Gomoré (secteur 6) au profit de la commune de Fada N'Gourma. Les travaux seront financés par le **Budget communal (Fonds PREGOLS), Gestion 2025**

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés titulaires d'un **agrément technique B1 ou plus** pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux se décomposent en lot unique répartis comme suit :

Lot unique : Travaux de construction d'un (01) bloc de dix (10) boutiques et un (01) bloc de cinq (05) boutiques au marché de Gomoré (secteur 6) au profit de la commune de Fada N'Gourma.

2. Le délai d'exécution est de : **soixante (60) jours**.

3... Le montant de l'enveloppe prévisionnel est de : **43 200 147 CFA TTC**

4... Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Fada N'Gourma, KERE/SAWADOGO T. Véronique, BP 85 Fada N'Gourma, 1^{er} étage, 3^{ème} porte à gauche Tél : (+226) 70 38 37 25, Email : sawadogoveronica85@gmail.com.

5... Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Fada N'Gourma, KERE/SAWADOGO T. Véronique, BP 85 Fada N'Gourma, 1^{er} étage, 3^{ème} porte à gauche Tél : (+226) 70 38 37 25, Email : sawadogoveronica85@gmail.com et moyennant paiement d'un montant non **remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA**.

6... Un candidat éventuel, désirant des éclaircissements sur les documents, contactera l'Autorité contractante par écrit (courrier, courrier électronique, télécopie) au plus tard cinq (05) jours calendaires avant la date limite du dépôt des offres, à l'adresse suivante : Personne Responsable de la commande publique de la Mairie de Fada N'Gourma, KERE/SAWADOGO T. Véronique, BP 85 Fada N'Gourma, 1^{er} étage, 3^{ème} porte à gauche Tél : (+226) 70 38 37 25, Email : sawadogoveronica85@gmail.com.

7. La commune de Fada N'Gourma, à toute demande d'éclaircissements reçue, répondra par écrit au plus tard trois (03) jours calendaires avant la date de dépôt des offres et enverra des copies de la réponse (en y joignant la demande d'éclaircissement, sans en identifier l'origine) à tous les Candidats.

8... Les offres, présentées en **un original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un **million deux cent mille (1 200 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au bureau **de la personne responsable de la commune publique, BP 85, Tél. (+226) 70 38 37 25 au plus tard, le 09/10/2025 à 9 heures 00 mn TU**. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires présents à l'adresse ci-après salle de réunion Mairie de Fada N'Gourma. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

9... En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande Publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

10.. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'Attribution des Marchés

Mme KERE/SAWADOGO T. Véronique

RÉGION DU CENTRE

Réhabilitation de bâtiments au profit de la Commune de Komki-Ipala

Avis de demande de prix
N° 2025-06/RCEN/PKAD/CRKI/SG/PRM du 03/09/2025
Financement : lot 1 : fonds propres
Lot 2 : fonds propres
Lot 3 : fonds propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics gestion 2025, de la Commune de Komki-Ipala.

1-La Commune de Komki-Ipala lance une demande de prix ayant pour objet : **la réhabilitation de bâtiments au profit de la commune de Komki-Ipala.**

Tels que décrits dans les données particulières de la demande de prix.

2-La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de l'agrément technique **B1** au moins, pour chaque lot, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots comme suit :

LOT 1 : réhabilitation de cinq logements administratifs

LOT 2 : réhabilitation de la salle des fêtes

LOT 3 : réhabilitation du CSPPS de Yaoghin

3-Le délai d'exécution ne devrait pas excéder 30 jours pour chaque lot.

4-Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la Mairie de Komki-Ipala ; tel : **75 35 91 25** .

5-Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Mairie auprès de la Personne Responsable des Marchés moyennant paiement d'un montant non remboursable de **treinte mille (30 000) FCFA par lot** à la régie de recette de la Mairie de Komki-Ipala, ou auprès du Receveur Municipal sis à la Perception de Tanghin-Dassouri. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

6-Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de **deux cent cinquante mille (250 000) francs CFA pour les lots 1 et lot 3 et quatre cent cinquante mille (450 000) pour le lot 2** devront parvenir ou être remises à l'adresse de la Personne Responsable des Marchés de la Mairie de Komki-Ipala, avant le **09/10/2025 à 9 heures 00 mn TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

7-Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

Budget prévisionnel :

Lot 1 : 9 025 000 CFA TTC

Lot 2 : 16 625 000 CFA TTC

Lot 3 : 9 025 000 CFA TTC.

Le Président de la CCAM

Maneguépassé F. Didace ZONGO

Secrétaire Administratif

COMMUNE DE KOMKI-IPALA

COMMUNIQUE

La Personne responsable de la commande publique de la commune de Komki-Ipala, Président de la Commission communale d'Attribution des Marchés, porte à la connaissance des éventuels candidats intéressés par l'Avis de demande de prix n°2025-07/RCEN/PKAD/CRKI/SG/PRM du 12/09/2025 relatif à la construction d'un laboratoire au CSPPS de Tintilou Sud que la publication dudit avis à la page 61 du quotidien des marchés publics n°4237 du lundi 29 septembre 2025 résulte d'une erreur de manipulation.

L'avis a déjà fait l'objet d'une publication dans la revue n°4236 du vendredi 26 septembre 2025 avec pour date limite de dépôt des offres et date de dépouillement des plis le **lundi 06 octobre 2025**.

Par conséquent, seule cette date du **06 octobre 2025** parue dans la première publication fait foi.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés s'excuse des désagréments que cela pourrait entraîner.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Maneguépassé F. Didace ZONGO

REGION DE NANDO

Aménagement de deux (02) hectare, de périmètre maraicher a yalanayou et équiper le forage dudit périmètre d'un dispositif solaire d'exhaure.

Avis de demande de prix
N° 2025-004/RCOS/PZR/C-BGN/M/SG/CCAM
Financement : (PGPC/REDD+)

Montants prévisionnels :

Lot unique : onze millions quatre cent soixante-cinq mille (11 465 000) FCFA TTC ;

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du projet de développement intégré communal pour la REDD+ (PDIC/REDD+), de la commune de Bougnounou.

1. La commune de Bougnounou lance une demande de prix ayant pour objet aménagement de deux (02) hectare, de périmètre maraicher a yalanayou et équiper le forage dudit périmètre d'un dispositif solaire d'exhaure. Tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources du (PDIC/REDD+).

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés au moins de la catégorie de de type U1 minimum pour le lot unique pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux sont en un seul : aménagement de deux (02) hectare, de périmètre maraicher a yalanayou et équiper le forage dudit périmètre d'un dispositif solaire d'exhaure.

3. Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante jours (60) jours.

4. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés de la commune de Bougnounou tous les jours ouvrables de 7 heures 30 minutes à 16 heures tél. 75 04 46 91/71 60 33 26.

5. Tout soumissionnaire éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix auprès de la personne Responsable des Marchés et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA auprès de la trésorerie Principale de Sapouy.

6. Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent quarante-trois mille neuf cent cinquante (343 950) francs CFA, devront parvenir ou être remises auprès de la personne Responsable des Marchés, au plus tard, le **09/10/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des candidats qui souhaitent y assister.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai minimum de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

*La Présidente de la Commission Communale
d'attribution des marchés*

ILBOUDO K. Awa
Adjoint Administratif

Travaux de réalisation d'un poste d'eau autonome au CEG de Koumsagha, de plomberie et installation de polytank autonome à la mairie et d'équipement de deux forages positifs en postes d'eau autonomes à Godin et Yargho Widi dans la commune de Saponé

Avis de demande de prix
N° : 2025-05/RCSD/PBZG/CSPN du 23/07/2025
Financement : Budget communal – Gestion 2025 / Fonds propres

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation révisé N°1 des marchés publics gestion 2025, de la commune de Saponé.

La commune de Saponé lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les *Données particulières de la demande de prix*. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les *Données particulières de la demande de prix*.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (Fn2 minimum) pour tous les lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en trois (03) lots répartis comme suit :

Nombre et identification des lots faisant l'objet de la présente demande de prix : **trois (03) lots**

Lot 1 : Réalisation d'un poste d'eau autonome au CEG de Koumsagha dans la commune de Saponé.

Lot 2 : Travaux de plomberie et installation d'un polytank autonome à la mairie de Saponé.

Lot 3 : Travaux d'équipement de deux forages positifs en poste d'eau autonome (un à Godin et un à Yargho Widi dans la commune de Saponé)

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Montants prévisionnels :

Lot 1 : onze millions (11 000 000) francs CFA TTC;

Lot 2 : treize millions (13 000 000) francs CFA TTC;

Lot 3 : douze millions cinq cent mille (12 500 000) francs CFA TTC;

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : **soixante (60) jours**

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la *Personne responsable des marchés*.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Saponé et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA par lot à la *Trésorerie Départementale de Saponé*. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne responsable des marchés* ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot devront parvenir ou être remises à l'adresse de la personne responsable de la commande publique, avant le **09/10/2025 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la *Personne responsable des marchés* ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la commande publique

B. Emile NAGALO

REGION DE OUBRI

Travaux de réalisation de treize (13) blocs de latrines institutionnelles au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR)

Avis de demande de prix
N°2025-11/MATM/ROBR/GVT-ZNR/SG/CRAM DU 25/09/2025
Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2025

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2025 révisé de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR).

La Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR) lance une demande de prix ayant pour objet des Travaux de réalisation de treize (13) blocs de latrines institutionnelles au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR) tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Ces travaux se décomposent en deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Travaux de réalisation de sept (07) blocs de latrines institutionnelles au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR) ;

Lot 2 : Travaux de réalisation de six (06) blocs de latrines institutionnelles au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR).

Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées de la catégorie Lp du ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : soixante (60) jours par lot.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR) en face du côté Est du CMA de Ziniaré, tel : 61 94 49 57.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement de l'Environnement de Oubri (DREAE-OBR), en face du côté Est du CMA de Ziniaré et en face de l'ancien siège de PNGT2-3 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA par lot à la trésorerie Régionale de Oubri sis à Ziniaré.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de cinq cent mille (500 000) Francs CFA pour chaque lot et devront parvenir ou être remises au secrétariat du Secrétaire Général de la Région de Oubri (Gouvernorat de Ziniaré) au plus tard le **09/10/2025 à 09 h 00mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

L'Administration se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent avis de demande de prix.

NB : Enveloppe financière prévisionnelle TTC

Lot 1 : 23 400 000 FCFA

Lot 2 : 21 600 000 FCFA

Le Secrétaire Général de la Région de Oubri,
Président de la Commission Régionale d'Attribution des Marchés

Ibrahim BOLY
Administrateur Civil
Chevalier de l'Ordre du Mérite

Réalisation des travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé

RECTIFICATIF PORTANT SUR LA DATE D'OUVERTURE DES PLIS

Avis de demande de prix
N° 2025-003 /ROBR/PKWG/CBSS/M/PRCP DU 08 JUILLET 2025
Financement : Budget communal (ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025
Montant prévisionnel : lot unique : 23 784 276 FCFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de passation des marchés publics, Gestion 2025, de la Commune de Boussé.

- 1- La Commune de Boussé lance une demande de prix ayant pour **objet la réalisation des travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé**. Les travaux constitués en **lot unique** seront financés par le Budget communal (ADCT-FONDS PREGOLS), Gestion 2025.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés ayant un agrément de catégorie B1 minimum pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration. Les travaux sont en **lot unique : travaux de construction de trois (03) salles de classe au Lycée municipal de Boussé**.
Le délai d'exécution ne devrait pas excéder **quatre-vingt-dix (90) jours**.
- 3- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé, tous les jours ouvrables de **07 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes et de 13 heures à 16 heures ou appeler au (00226) 71 07 50 41**.
- 4- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au bureau de la Personne Responsable de la Commande publique de la mairie de Boussé et moyennant paiement **d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA**.
En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne Responsable de la Commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix envoyé par le Candidat.
- 5- Les offres présentées en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant en francs CFA de : **lot unique / sept cent mille (700 000)**, devront parvenir ou être remises au Secrétariat Général de la Mairie de Boussé, avant le **vendredi 03 octobre 2025 à 09 heures 00 minute TU** précise, heure locale. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 6- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours** calendaires à compter de la date de remise des offres.

La Personne Responsable de la Commande publique

Yirbouré GOUBA
Secrétaire Administratif



La célérité dans la transparence